

Observatoires

Pays de la Loire :
une priorité,
les relations sociales



Initiatives

La classe
des vertes
années

Actualités

Des psychologues
attentifs
aux évolutions éducatives



Réflexion

L'humiliation
sur tous
les tons

Culture

Art
Livres
Multimédia

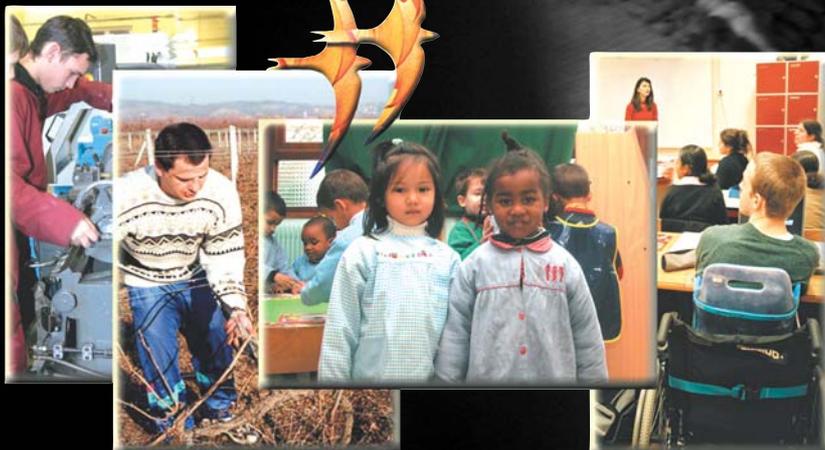
Enseignement catholique

www.scolanet.org

ACTUALITÉS

Numéro 297, octobre 2005, 4,50 €

Risquer
la différence
Etre ouvert
à tous



(publicité)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Refuser la standardisation des élèves 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 12

Religion 14

Revues express/Agenda/BO 18

OBSERVATOIRES

Une priorité,
les relations sociales 30

Le Comité académique de l'enseignement catholique des Pays de la Loire a mis en place un observatoire social régional pour améliorer les relations sociales existantes.

PAROLES ET CONFIDENCES

« Trente paires d'yeux braquées
sur soi » 32

Bénédicte, professeur de philosophie, confie ses craintes et ses espoirs en ce début d'année tout neuf.

INITIATIVES

Un internat permanent 35

Les internats permanents permettant une cohérence éducative sans rupture sont rares. Un projet se met en place à Guéret, dans la Creuse.

La classe des vertes années 36

Commencer l'année scolaire par une classe de découverte, c'est un plaisir rare offert aux élèves de quatrième du lycée agricole Fénélon de Vaujours (Seine-Saint-Denis).

FORMATION

Concours externe
cherche candidats enseignants 38

Les conditions d'accès au concours externe sont unifiées entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Mais ce dernier manque encore de candidats pour le second degré.

GESTION

Lois : ce qui va changer 40

En cette rentrée des changements interviennent dans la politique contractuelle entre l'État, les établissements et les maîtres.



Couverture : Y. Mariani, B. Grillon, D. R. Sommaire : D. R.

DOSSIER : Être ouvert à tous 21

Décrocheurs, perturbateurs, inattentifs, handicapés... La liste est longue de ces élèves qui interrogent l'école. L'enseignement catholique, lors de ses dernières assises, les a rebaptisés les « pas comme les autres », en se donnant un nouveau mot d'ordre : « Risquer la différence. » Comment ? Notamment en évitant que des communautés éducatives ne s'épuisent en concentrant dans leurs classes toutes les difficultés. Pour y parvenir, un incontournable : travailler en réseau et développer la solidarité entre établissements.

PAROLES D'ÉLÈVES

« Toutes les filles rêvent
au grand amour » 42

Première séance d'« éducation à la vie et à l'amour » pour Jessica, Sarah, Laetitia, Céline et Isabelle, internes en 4^e au collège Marcel-Callo de Cempuis, dans l'Oise.

FAIRE L'ÉCOLE EN EUROPE

La zone britannique :
l'école de la liberté de choix 44

L'éducation globale de la personnalité reste l'ambition première d'un système qui a rayonné bien au-delà des îles britanniques.

RÉFLEXION

L'humiliation sur tous les tons 46

En 1992, une étude nationale montrait qu'un élève sur deux se sentait « parfois » ou « souvent » humilié. Cette question, jusqu'ici peu explorée par la recherche, est le thème du dernier livre du sociologue Pierre Merle : *L'élève humilié*.

@vec ou sans Dieu 48

Dans un roman-documentaire, vingt jeunes Européens dialoguent sur la question du fait religieux.

Parler de la mort à l'école 49

Oser parler de la mort, c'est trouver les mots pour vivre. Tel est le thème d'un livre-guide pour les enseignants.

ENQUÊTE

À quoi servent les sujets du bac ? 50

La préparation des sujets de baccalauréat commence dès la rentrée.

CULTURE

Art 52

Marie de Magdala, messagère de paix. Une action artistique au profit d'une association palestinienne et d'un hôpital israélien. *Quand les statues font salon*. À Salon-de-Provence, des élèves de seconde ont écouté les murmures des statues de la ville.

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

Cédérom, CD et télévision.

Ce numéro comporte un encart jeté Dell et un encart jeté Sécurité routière.

Journée nationale des assises
du 4 décembre 2004



LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole

Que la place de chacun soit reconnue

- Nous nous engageons à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories de personnels, les parents, les gestionnaires et les élèves.
- Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à ne pas chercher à prendre le pouvoir mais à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Église. Sinon nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé.

Risquer la différence

Que « l'enseignement catholique ouvert à tous » ne soit pas seulement un slogan.

- Nous nous engageons, en réseaux d'établissements, à ne pas exclure les « pas comme les autres » et à rattraper notre retard dans leur accueil et leur accompagnement.
- Nous invitons les réseaux d'établissements à faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui scolarisent les élèves en grande difficulté.
- Nous engageons les réseaux d'établissements à imaginer sur le plan financier des mutualisations ou péréquations, notamment pour ceux qui ont besoin d'un internat, dans l'objectif de n'exclure aucune famille et aucun élève pour des raisons d'argent.

Risquer l'inattendu de la Personne

Que l'élève ne soit pas considéré comme un individu conditionné et programmé, et que toute personne, quelle que soit sa fonction dans l'établissement, ait même dignité et même reconnaissance.

- Nous nous engageons à ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements mais à lui ouvrir un espace de confiance.
- Nous engageons les conseils d'école et les conseils de classe à toujours dégager dans leurs appréciations des éléments positifs et à repenser l'évaluation.
- Nous nous engageons à casser les fausses hiérarchies : entre le personnel enseignant et les autres personnels, entre les enseignants, les éducateurs et les parents, entre le secondaire et le primaire, entre l'enseignement général, l'enseignement professionnel et l'enseignement agricole, entre les grands et les petits établissements.

Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit.

Il est toujours possible et passionnant d'éduquer

« Des messages ont manifesté des souffrances dues à la difficulté de faire copier, au sentiment de solitude, à la complexité croissante du rôle d'éducateur et du métier d'enseignant. Mais les engagements viennent nous rendre qu'il est toujours possible et passionnant d'éduquer. Parce qu'en nom de l'Évangile l'élève Personne est Église sans incense et signe de vie, nous invitons tout l'enseignement catholique français à avoir le courage de l'avoir. »

Paul-Marie
Secrétaire général de l'enseignement catholique



(Re) vivez les assises...

La deuxième phase des assises a aussi son affiche



Commandez-la dès maintenant !

AFFICHES ASSISES DÉCEMBRE 2004

12 € les 2 exemplaires (frais de port compris)
25 € les 5 exemplaires (frais de port compris)
45 € les 10 exemplaires (frais de port compris)

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Refuser la standardisation des élèves

Les réactions suscitées par les propos du ministre de l'Éducation nationale qui a rappelé avec justesse le positionnement de l'enseignement privé sous contrat dans le paysage scolaire français, nous conduisent à rappeler à notre tour que l'enseignement catholique participe clairement à l'école de la République. Cette participation au service public d'éducation, par la loi Debré et par la volonté de l'Église, ne peut être crédible que si nous sommes effectivement ouverts à tous. C'est bien le sens de l'engagement national des assises de décembre 2004 qui invite toutes les communautés éducatives à risquer davantage l'accueil de la différence et à ne pas exclure de fait les « pas comme les autres ». Cet engagement vise à rattraper notre retard en nombre de structures spécialisées, notamment pour les enfants handicapés, et justifie, entre autres raisons, notre demande de moyens d'enseignement. Mais il vise beaucoup plus largement à porter une attention accrue sur tout ce qui fait le caractère unique de chaque élève. On pourrait aller jusqu'à dire qu'en chacun de nous il y a quelque chose de « pas comme les autres ». Ainsi, risquer la différence c'est refuser la standardisation des élèves et des personnes, c'est les accueillir tels qu'ils sont. Le rôle de l'école est alors de favoriser, quelles que soient ses capacités et ses difficultés, l'éclosion des potentialités propres de chaque élève.

Accueillir les « pas comme les autres », c'est finalement accueillir, comme le disait le pape Jean-Paul II, « la personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels ». On comprend bien alors pourquoi il ajoutait : « C'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique. »

N'allons pas chercher ailleurs le sens de nos assises.



© G. Brouillet - Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

On pourrait aller jusqu'à dire qu'en chacun de nous il y a quelque chose de « pas comme les autres ».

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Père Gilbert Caffin, Elisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeanniot, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Directions diocésaines : nominations et mouvements

Les assises battent leur plein. La « personne » fait l'unanimité chez les nouveaux directeurs diocésains. Tous déclinent leur nouvelle responsabilité autour de ce « centrage ». Tous ont un parcours classique et linéaire. Sauf un qui fait figure d'exception.

Christian Gerno Aire et Dax (Landes)

Une voix grave qui roule. Des passions. Un homme de culture, tant historique, littéraire, musicale que théologique. « *Lâchez-moi dans la librairie Mollat de Bordeaux*



D. R.

(la plus importante de la ville – ndr), j'y suis pour quelques heures pour ne pas dire plus. » Un homme « jaloux de son temps – je veux bien le donner, je n'aime pas qu'on me le vole ». Quoi qu'il arrive, il se réserve des espaces de silence et de calme. A horreur de la précipitation, de l'action dans l'urgence. Est sensible à l'harmonie, à la cohérence, à la beauté. Aime les idées ayant du sens. « *Je reconnais, je suis un peu agaçant. Je déteste faire pour faire. Je demande toujours le "pourquoi" des choses. Je lutte contre le zapping d'une idée à l'autre.* » Educateur dans l'âme, il met la personne au centre de ses préoccupations. L'enfant avant tout. Il l'a fait à travers son

métier de professeur d'histoire-géographie, de CPE¹, de directeur de collège-lycée technologique et agricole. Il doit être bien embêté de devenir directeur diocésain, cela va le couper des jeunes. « *Embêté ? Non, je m'en occuperai autrement.* » En étant, avec les chefs d'établissement, celui qui donnera du sens. En rappelant la priorité : l'enfant. En restant tout écoute, attentif à chacun. Pour cela, le thème des assises lui va comme un gant : « *Les documents Tenir parole et L'Alphabet de la personne² vont nous servir de fil rouge pour toute l'année.* » On veut bien le croire.

1. Conseiller principal d'éducation.
2. Deux hors-série d'Enseignement catholique actualités (bon de commande, p. 20).

Jean-Paul Laval Le Puy (Haute-Loire)

Il revient dans l'enseignement catholique après vingt-trois d'absence et de postes à responsabilités en



D. R.

politique ou au sein des chambres de commerce et d'industrie. Pas banal, mais, dit-il, « *c'est peut-être prémonitoire pour de futurs recrutements qui intégreront des personnes venant d'un autre monde* ». À condition, sans doute, que, comme Jean-Paul Laval, on ait quasiment gardé un pied dans la « boutique ». Il est resté dans « *les contre-alées* », comme président d'Apel¹, membre et président d'Ogec². À 55 ans, Jean-Paul Laval revient donc aux sources. « *Je veux restituer ce que j'ai reçu. Je suis un pur produit de l'enseignement catholique, élevé chez les Frères des écoles chrétiennes. J'ai toujours gardé la fibre enseignante. Dans les chambres de commerce que j'ai dirigées, j'étais très préoccupé par la formation continue. Aujourd'hui, je pense que l'enseignement catholique ne peut se contenter de la seule formation initiale des jeunes. Il va falloir songer véritablement à la formation tout au long de la vie.* » La régionalisation est aussi pour lui fondamentale au regard des problèmes à résoudre. Parmi ses priorités éducatives, il est conscient de la nécessité de concilier la fidélité aux valeurs et l'innovation pour les mettre en œuvre. « *Les trois "E" – éduquer, enseigner, évangéliser – sont pleinement d'actualité, sous réserve de les proposer de manière moderne et attractive* ». Et bien sûr, il entend « *tenir parole* » en passant des engagements pris lors des assises aux actions. À côté de cela, cet homme qui se traite avec humour de « *workaholic³ qui se soigne grâce au sourire de sa petite-fille*

de deux ans », est jardinier dans l'âme et lecteur impénitent. Et, clin d'œil, il aime toujours jouer les guides touristiques, « *au volant et au micro de son car* ». Alors, n'hésitez pas à lui demander un « *voyage sur mesure pour directeurs diocésains* » pour la fin de l'année, il l'organisera avec grande joie !

1. Association des prents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Organisme de gestion de l'enseignement libre.
3. Accro au travail.

Martial Limouzin Vannes (Morbihan)

Quand on lui a proposé le poste de directeur diocésain, il a d'abord dit « *non* ». Il lui fallait quitter son port d'attache vendéen et son établissement des Herbiers, ce collège Jean-XXIII dont la réputation n'est plus à faire. Et sur le plan familial – six enfants –, « *nous n'étions pas dans une dynamique de changement* ». L'évêque le « *séduit* », en évo-



D. R.

quant le Morbihan, pas si loin que cela de la Vendée, géographique et culturellement parlant. « Allons voir, il y a peut-être quelque chose à répondre pour continuer à aller au bout de ce que l'on croit », se dit-il. Le « non » se transforme en « oui ». « On finit par être enveloppé par l'appel. J'ai envie de découvrir un métier plus politique, une organisation régionale. Le diocèse a un bon dynamisme pédagogique, il est toujours à la recherche de projets innovants et est bien investi dans les assises. Et j'ai toujours prôné la mobilité. Restait à la mettre en application pour moi-même. » Il a tenu parole.

Patrick Wolff
Strasbourg (Bas-Rhin ; Haut-Rhin)

« Je vais enfin grandir, je sors de l'école et rentre dans la vraie vie ! » Il parle avec humour de son séjour de longue durée au Séminaire

de jeunes – école-collège-lycée de Walbourg (Bas-Rhin). Hormis une escapade de deux ans lors de son premier poste de direction, il est passé du banc à l'estrader puis au bureau, un peu à l'écart, dans ce même établissement. Autrement dit, « né » dans ce séminaire, il y aura passé plus de trente ans de sa vie – élève,



D.R.

prof, directeur. Il y a même dirigé la manécanterie, et quitte ce chœur de jeunes avec beaucoup de regret. « Le chant choral est une merveilleuse école pour apprendre à

se maîtriser, découvrir et poser sa voix et sa respiration. » Il accepte ses nouvelles fonctions pour prendre d'autres responsabilités. « J'imagine que c'est un métier de contact, où je pourrai lancer des projets, construire, arriver à donner une impulsion, fédérer des personnes. » Il a déjà quelques idées. Il souhaite créer une mission prospective « pour participer à la naissance des projets et non [se] contenter de les arbitrer et les accompagner ». Arriver en pleine deuxième phase des assises est une aubaine. Mettre la personne au centre a toujours été fondamental pour lui. « Quand j'ai intégré le collège catholique en cinquième, ce qui m'a le plus frappé était de devenir "Patrick" et non plus "Wolff". J'avais l'impression d'une relation avec mes enseignants. Je sentais que je les intéressais. Même si c'était exigeant. J'ai toujours gardé cela au fond de moi. Si dans l'enseignement catholique, on ne s'intéresse pas à la personne, qui le fera ? »

ÉLISABETH DU CLOSEL

À côté des quatre nominations évoquées dans ces pages, certains directeurs diocésains migrent d'un diocèse à l'autre. Jean-Marie Faux quitte Le Puy pour Saint-Dié (Vosges) ; Jean-Robert Kohler quitte Strasbourg pour Limoges et Tulle (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze) ; Jean-Claude Staudt quitte Tulle pour Saint-Étienne (Loire), alors que Monique Meyer se voit adjoindre Verdun (Meuse) à son diocèse de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Renforcer l'apprentissage par la coopération entre établissements

Le vendredi 3 juin 2005, les acteurs de l'apprentissage des deux réseaux de la région Nord - Pas-de-Calais, celui de l'enseignement agricole – Centre de formation d'apprentis (CFA) régional de Genech – et celui de l'enseignement technique catholique, se sont réunis à l'Institut professionnel Saint-Louis à Armentières. Cette manifestation fut l'occasion pour ces deux réseaux qui totalisent 20 antennes de formation et 1 750 apprentis de signer une convention de partenariat en présence de Martine Filleul, vice-présidente du conseil régional Nord - Pas-de-Calais, et de Paul Malartre, secrétaire

général de l'enseignement catholique. Cette convention met notamment en relief leur volonté de travailler ensemble et de mutualiser leurs moyens. Échanges réguliers sur la vie des réseaux, stratégie coordonnée du développement quantitatif et qualitatif, concertation préalable des dépôts de dossiers d'ouverture, d'extension et de suppression de sections, synergie de la promotion de l'apprentissage, réflexion sur la formation des formateurs, ainsi que la mutualisation des compétences, des expériences et des outils d'alternance constituent les principaux axes d'une collaboration d'excellence et d'avenir. **GDR**

Décès de Colette Urbejtél

La mi-août 2005, Colette Urbejtél, enseignante formée auprès de Pierre Faure s.j., nous a brusquement quittés. Jeune institutrice, elle avait accepté de prendre la direction de l'école Jeanne-d'Arc, à Palaiseau (Essonne), établissement alors en grande difficulté, qu'elle « relança » et où elle créa les deux premières classes de perfectionnement « reconnues » de l'enseignement catholique (1968) ain-

si que le collège. Conseillère pédagogique, membre actif de l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique (Airap), elle s'est aussi préoccupée des handicapés, prenant l'initiative de plusieurs associations à leur service. Femme d'espérance, de foi et... d'action, ce sont, disait-elle les principes acquis lors de sa formation pédagogique, qui lui permirent de mener de front, avec efficacité, vie familiale et engagements divers.

ANNE-MARIE AUDIC

En bref

DEUX ÉVÊQUES POUR ACCOMPAGNER L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Dans la continuité des décisions prises en juin dernier par la Conférence des évêques de France, visant à restructurer l'organisation des services, des comités et des commissions de l'Église de France, M^{gr} Éric Aumonier, évêque de Versailles, et M^{gr} Armand Maillard, évêque de Laval, ont été nommés le mardi 20 septembre 2005 par le Conseil permanent de la Conférence pour accompagner l'enseignement catholique.

INFORMER SUR LES MÉTIERS SCIENTIFIQUES Jean-Yves Bignonet, délégué général du Réseau national d'enseignement supérieur privé (Renasup), constate en ce début d'année une augmentation des formations commerciales supérieures au détriment des formations scientifiques. Sans doute l'image des écoles d'ingénieurs est-elle à corriger pour montrer que les métiers scientifiques sont de plus en plus diversifiés, qu'ils font appel au travail d'équipe et sont fortement impliqués dans les questions de sens de l'homme et de l'humanité. Dès la troisième, un travail d'information serait à entreprendre.

LYCÉE UNIVERSITAIRE. Notre-Dame-du-Grandchamp, à Versailles (78), devient lycée universitaire. Désormais, il offre la préparation d'une licence de gestion par convention avec l'université de Lille 2 et l'École supérieure de commerce international (ESCI) de Lille. Cette formation permettra aux 33 étudiants issus de BTS (17), de classes préparatoires (2) de facultés (6) et d'instituts universitaires de technologie (8) de se préparer à entrer en deuxième année d'école supérieure de commerce.

RENASUP/CNAM. Un comité de pilotage Renasup/Cnam a été mis en place. Il a pour objet de développer de nouveaux cursus d'enseignement supérieur dans les établissements catholiques à partir de cours donnés par des enseignants du Conservatoire national des arts et métiers. Un premier modèle (préparation d'une licence d'informatique) vient d'être mis au point à l'Institut supérieur d'action internationale et de production (Isaip) d'Angers. D'autres projets préparant à un « bachelor », devenant licence professionnelle dans l'avenir, devraient voir le jour prochainement.

LA BIBLE EN RÉCITS. Le Réseau de recherche en analyse narrative des textes bibliques (RRENAB) propose, dans le cadre du cycle *La Bible en récits*, un colloque international sur le thème « Le point de vue dans la Bible ». Organisé par l'Institut catholique de Paris, l'Institut protestant de théologie de Paris et de Montpellier, le Centre Sèvres-Facultés jésuites de Paris, il aura lieu du 8 au 10 juin 2006 à Paris. Renseignements : Secrétariat du colloque RRENAB, Centre Sèvres, 35 bis rue de Sèvres, 75006 Paris. Inscriptions : reciparis@wanadoo.fr Envoi des projets de communication : biblenrecits@wanadoo.fr

La commission nationale d'animation pastorale ouvre le chantier de l'évaluation

L'évaluation était au programme de la commission nationale d'animation pastorale, le 22 septembre 2005. Cette année, toutes les commissions nationales se pencheront sur ce thème, choisi par le secrétariat général de l'enseignement catholique. Avec un grand rendez-vous, les 4 et 5 avril prochain, pour des états généraux de l'évaluation. En ouverture de cette session d'automne, le père Derycke¹ a représenté « les conditions d'exercice du caractère propre dans la société et dans l'Église ». Au fil des échanges, les membres de la commission ont perçu la complexité d'une évaluation qui est très loin de se résumer à la docimolo-



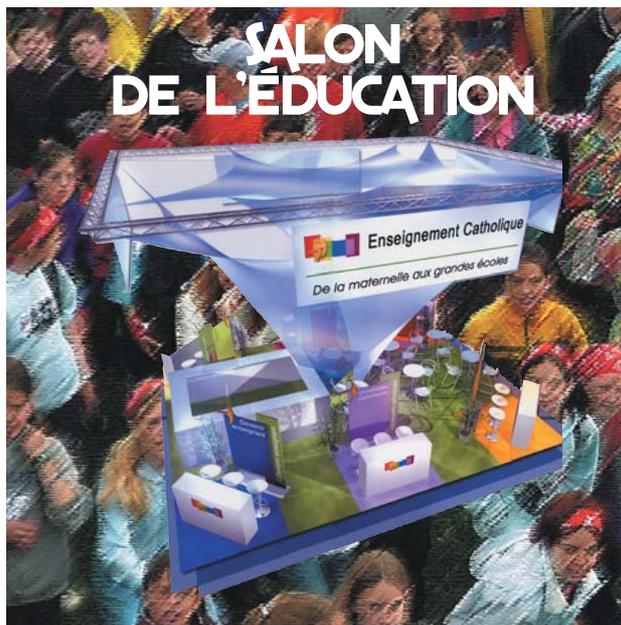
Entre deux interventions. Les membres de la Cnap dans la cour du 277 rue Saint-Jacques.

gie. Deux interventions ont nourri la réflexion : celle de Dominique Joulain, formateur à l'Ifeap², sur le « discernement » et celle du père

Olivier Crestois sur le « prophétisme ». D'autre part, Pierre Robitaille³ a présenté le document « Comment penser aujourd'hui la

formation des adultes membres de la communauté éducative ? », fruit du travail intercommissions de l'an passé. Outre les textes des commissions nationales, il comprend des fiches de Christiane Conturie, André Blandin, Paul Malartre, M^{gr} Gérard Defois, M^{gr} Jean-Paul Jaeger... Un dossier riche qui place dans une perspective éthique la formation des personnes, qu'elles soient jeunes ou adultes⁴. **MCJ**

1. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.
2. Institut de formation pédagogique de l'enseignement agricole privé.
3. Coordinateur des commissions nationales et coordinateur national de l'animation pastorale.
4. Prochainement sur www.scolanet.org



**Paris Expo/Porte de Versailles
24-27 novembre 2005**

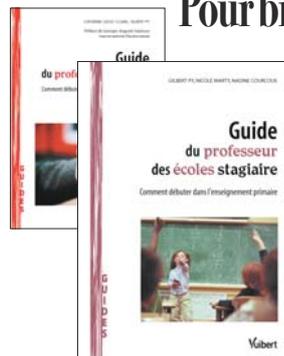
L'enseignement catholique,
les facultés catholiques,
les grandes écoles et les parents d'élèves
vous attendent hall 7-3 / stand 1T3

Invitation à télécharger sur www.salon-education.org

Un hercule en histoire

Briec Voirin a toutes les raisons d'être fier. À 11 ans, élève de 5^e du collège Notre-Dame-du-Rocher à Chambéry – eh oui, un petit « surdoué », le bonhomme –, il a remporté, en juin dernier, devant 8 250 candidats de la catégorie « 5^e », le 1^{er} prix du concours national des *Hercules de l'Histoire*, organisé par le mémorial de Caen en partenariat avec le Sénat. Un jeu de questions-réponses qui recoupe l'histoire et l'éducation civique en lien avec les programmes officiels, et qui permet à chacun de tester ses connaissances. Le 22 juin 2005, Briec s'est rendu au Sénat avec sa directrice, Geneviève Hostache, pour recevoir un ordinateur. Gageons qu'il renouvellera l'expérience, dans d'autres matières, dans la 4^e qu'il vient d'intégrer. **EDC**

Pour bien débuter...



Les éditions Vuibert ont conçu deux guides très complets pour les professeurs du 1^{er} et du 2^d degré en début de carrière. On trouve tout dans ces vademecum : de la photocopie d'un bulletin de paye d'un professeur en fin d'année préparatoire à la grille pour préparer sa séquence de cours. Trois grands thèmes y sont abordés : la formation et le statut du professeur stagiaire, la conduite de la classe, l'analyse des pratiques professionnelles. Et pour une fois, le métier de professeur dans l'enseignement catholique est présenté dans sa spécificité, de façon détaillée. Les jeunes profs apprécieront tout particulièrement la « trousse de survie » qui leur est fournie pour faire cours. Deux guides qui donnent envie d'enseigner ! **SH**

Gilbert Py, Nicole Marty, Nadine Courcoux, *Guide du professeur des écoles stagiaires - comment débiter dans l'enseignement primaire*, Vuibert, 607 pages, 32 €. *Guide du professeur stagiaire - comment débiter dans l'enseignement secondaire*, Vuibert, 380 p., 26 €.

« Associé au service public d'éducation »

Lors de la traditionnelle conférence de presse de rentrée, le 20 septembre dernier, Paul Malartre a rappelé avec vigueur la place originale de l'enseignement catholique dans le système éducatif français. Sans oublier de dénoncer le manque de postes d'enseignants.

Rédire le positionnement original de l'enseignement catholique dans le paysage scolaire français », telle était la volonté de Paul Malartre, le 20 septembre 2005, en ouvrant la conférence de presse de rentrée. Le secrétaire général a rappelé que « l'enseignement catholique ne se situe pas comme refuge, ni comme roue de secours, encore moins comme concurrent de l'enseignement public. Il ne se situe pas comme enseignement privé de type commercial. Il se situe comme possibilité pour les familles d'exercer leur liberté de choix reconnue par la Constitution ».

La parité, rien que la parité

Une clarification nécessaire après les vives réactions suscitées par les propos du ministre de l'Éducation nationale, le 8 septembre 2005, sur *Radio Notre-Dame*. Deux jours après la visite d'un collège catholique de Cholet (Maine-et-Loire), Gilles de Robien avait en effet déclaré qu'il était favorable à une « égalité

« Sans rallumer quoi que ce soit, nous permettons le pluralisme scolaire largement souhaité par l'opinion publique. »

de moyens » entre public et privé. Des propos jugés choquants par certains syndicats qui déplorent la suppression de 5 000 postes d'enseignants pour le public dans le budget 2005. Pour calmer la polé-

mique, Paul Malartre a martelé que « l'enseignement catholique n'est ni l'enseignement public, ni l'enseignement privé, ni même un enseignement privé subventionné. Il est enseignement



Bonne nouvelle. Paul Malartre s'est félicité des 3 000 emplois de vie scolaire accordés aux établissements catholiques.

associé au service public d'éducation, et à ce titre, il a des droits et des devoirs vis-à-vis de l'État ».

À ce titre, Paul Malartre réclame la parité, rien que la parité et n'entend pas remettre en cause les « grands équilibres » qui n'ont pas varié depuis vingt ans (en principe l'État crée ou supprime des postes en respectant le ratio 80 % - 20 %). Mais force est de constater que la demande des familles ne cesse de croître : 20 000 élèves supplémentaires ont été accueillis dans l'enseignement catholique depuis trois ans (+ 3 000 en septembre 2002 ; + 13 000 en septembre 2003 ; + 4 000 en septembre 2004) et environ 20 000 élèves refusés à la rentrée 2005. Aussi « quand on nous a annoncé, pour le budget 2005, moins 532 postes, cela nous a fait mal », a avoué Paul Malartre, en précisant que, contrairement au public, « chez nous, tous les postes

d'enseignants sont devant élèves ». « Nous souhaitons que nos dotations accompagnent l'évolution de la demande des familles », a-t-il ajouté en prenant pour exemple l'ensei-

gnement agricole privé qui accueille de nombreux élèves supplémentaires à cette rentrée et voit ses moyens décroître. Et de poursuivre : « Nous ne cherchons pas à augmenter nos effectifs, ni à réduire les moyens de l'enseignement public. C'est avec celui-ci que nous devons sensibiliser les parlementaires sur les choix budgétaires à faire, alors que pour 2006 on parle de nouvelles suppressions de postes. »

Des effectifs stables à la rentrée

Paradoxalement, les effectifs de l'enseignement catholique sont stables à cette rentrée et accusent même une légère baisse (- 1 247 élèves par rapport à 2004/2005). Deux raisons l'expliquent : l'augmentation des effectifs n'est pas générale sur tout le territoire. Alors que certaines régions

refusent des élèves (Paris, l'Île-de-France, l'Ouest, le quart Sud-Est, l'Alsace...), d'autres connaissent une baisse démographique. De plus, les établissements, contraints d'augmenter le nombre d'élèves par classe (en moyenne 40 élèves en lycée et 30 en collège) pour répondre à la demande des familles, ont décidé de ne pas dépasser un seuil critique.

Emplois de vie scolaire

Une bonne nouvelle toutefois : 3 000 emplois de vie scolaire ont été accordés à l'enseignement catholique. « Nous avons regretté la suppression des emplois-jeunes. L'enseignement catholique en avait 3 400, a commenté le secrétaire général, et notre bilan était très bon en terme d'insertion professionnelle... » Ces nouvelles recrues vont permettre de renforcer l'encadrement éducatif – en particulier auprès des élèves handicapés.

Pluralisme scolaire

Paul Malartre a conclu sa rencontre avec la presse par une déclaration d'intention : « Sans rallumer quoi que ce soit, nous permettons le pluralisme scolaire largement souhaité par l'opinion publique (une famille sur deux en France inscrit au moins l'un de ses enfants dans l'enseignement catholique). Ce pluralisme scolaire nous parait l'une des formes d'expression de la laïcité. Nous continuerons à être des partenaires loyaux pour apporter notre contribution éducative actualisée par nos assises, et pour répondre avec l'enseignement public aux fortes attentes pédagogiques et éducatives des familles et des jeunes de notre pays. »

SYLVIE HORGUELIN

LE CHIFFRE DU MOIS

Corps enseignant : de plus en plus féminin

Les femmes sont 91,9 % à enseigner dans les classes de maternelle et du primaire (soit 14 points de plus que dans l'enseignement public). Si elles sont particulièrement nombreuses en Ile-de-France (Paris 95,6 %, Créteil 96 % et Versailles 96,8 %) et à Rouen (96,4 %), elles le sont un peu moins dans l'Ouest - académie de Nantes (86,6 %). Dans le second degré, elles représentent 65,92 % des enseignants (57 % dans l'enseignement public) et sont très majoritaires en Ile-de-France et dans les académies de Rouen, Limoges et Toulouse (plus de 70 %).

Source : Solfege
Sur internet : www.observatoire-solfege.org

Un nouveau logo pour la Fesic

La Fesic¹, qui regroupe désormais vingt-six grandes écoles privées², change d'identité visuelle. Son nouveau logo allie deux signes mathématiques : > et +. Le signe « supérieur » évoque l'appartenance de ses écoles au monde de l'enseignement supérieur. Elles en remplissent toutes les missions, à travers la formation initiale et continue, la recherche et le transfert de technologie, la coopération internationale... Le signe « plus » traduit, quant à lui, la valeur ajoutée de leur projet pédagogique : la for-



mation humaine et l'accompagnement personnalisé des étudiants les préparent au rôle social et citoyen qu'ils auront à jouer. Le signe « plus » évoque aussi la multiplicité des offres de formation proposées par la Fesic dans tous les secteurs de l'économie : électronique, informatique, chimie, mécanique, géologie, management, interprétariat... Un logo bien pensé qui devrait renforcer la notoriété d'un réseau d'écoles qui ont en commun les mêmes valeurs chrétiennes d'éducation. **SH**

Savoir +

Fesic, 35 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris. Tél. : 01 53 77 22 39. Internet : www.fesic.org

1. Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres.
2. Après l'arrivée, à l'été 2005, de l'École supérieure de management de l'entreprise (Espeme) implantée à Nice et à Lille, et de l'Institut supérieur d'interprétation et de traduction (Isit) de Paris.

Double anniversaire chez les sportifs



Mémoire. Une photo illustrant l'histoire de l'Ileps (à lire sur www.ileps.org).

Deux dates qui comptent pour les « profs de sport » : les 40 et 60 ans des instituteurs de formation de l'Enep-Ileps et de l'Emep. Pour les moins férus d'histoire de l'enseignement catholique, l'Enep était l'École normale d'éducation physique féminine, créée en 1943, et l'Emep, l'École de moniteur d'éducation physique, née en 1965 et disparue en 1976, en raison des changements de cursus. Quant à l'Ileps, l'Institut libre d'éducation physique supérieur, ouvert en 1944 sous l'impulsion d'Yves Bouvyer, il a regroupé toutes les formations en 1981. À l'initiative de deux enseignants d'EPS, Jacques Nauleau et Clément Garet, qui ont fondé l'association Trait d'Union, un grand rassemblement des anciennes et anciens de ces écoles est organisé les 22 et 23 octobre 2005, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée). « Ceci, précisent-ils, pour répondre aux suggestions et demandes de beau-

coup d'entre nous, afin de garder la mémoire, transmettre un patrimoine, permettre les relations, tout en restant authentique. » À cette occasion sera présenté un ouvrage, *Formation à la vie, d'hier à aujourd'hui*, qui raconte une histoire du sport dans l'enseignement catholique, au travers de ses fondateurs comme Mst Barbier de la Serre, mère Sainte-Monique et Yves Bouvyer. On y trouvera aussi les évocations de la création et de la croissance des instituts, l'histoire de l'Ugsl¹, les séjours sportifs, les figures des personnalités et formateurs et bien des témoignages et anecdotes de ces années passées. **BG**

1. Union générale sportive de l'enseignement libre.

Savoir +

Renseignements et inscriptions : Clément Garet, 61 route du Cossay, 56730 Saint-Gildas-de-Rhuys. Tél. : 02 97 45 39 10.

LE BTS DANS L'EUROPE DES ÉTUDES ET DE L'EMPLOI



Mardi 8 et mercredi 9 novembre 2005 - Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux (92)
Inscriptions : contact@renasup.org

Des psychologues attentifs aux évolutions éducatives

C'est au cœur du marais poitevin que les adhérents de l'Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique se sont retrouvés pour fêter leur 40^e anniversaire et tenir une assemblée générale riche par ses réflexions sur la signification de la parentalité aujourd'hui.

C'est à la demande de M^{gr} Cuminal, alors secrétaire général de l'enseignement catholique, que furent votés en 1965 les statuts de l'Association pour le développement de la psychologie scolaire dans l'enseignement catholique qui deviendra l'Anpec en 1973. En 1975, le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) adoptera le statut de psychologue dans l'enseignement catholique, tandis qu'une convention collective réglera, en 1985, les relations de travail entre les employeurs et les psychologues. Cette même année, la loi sur la protection de l'usage du titre de psychologue sera promulguée. Depuis sa création, l'Anpec a contribué aux réflexions menées par l'enseignement catholique, notamment dans le cadre du Cnec, des commissions nationales et de démarches comme les assises. Pour Alain Le Boutouiller, président de l'association jusqu'à cette assemblée¹, ces 40 ans montrent la maturité de la profession de psychologue de l'éducation en constante évolution, et révèlent l'exigence d'un ressourcement permanent pour être toujours plus au service des jeunes en difficulté et de leurs familles.

La famille est le reflet d'un mode de vie.

Cette volonté de s'inscrire dans l'avenir va de pair avec trois interrogations : quel psychologue de

l'éducation l'enseignement catholique veut-il promouvoir ? Quels moyens humains et financiers veut-il et peut-il investir ? Quel type de fonctionnement et de rattachement institutionnel souhaite-t-il privilégier ? Voilà qui invitait Paul Malartre à rappeler la décision prise en juillet dernier de créer un groupe de travail « Directeurs diocésains-Anpec ». Parmi ses objectifs : préparer la mise en place de commissions dans chaque diocèse pour évaluer les besoins psychoéducatifs, et participer à la préparation d'un texte qui pourrait être voté en 2006 par le Cnec. D'autre part, Paul Malartre a tenu à souligner le travail important fourni par l'Anpec dans les situations de crise ainsi que sa contribution aux sessions de formation des futurs chefs d'établissement et directeurs diocésains.

Relation élective

Mais avant de fêter son 40^e anniversaire avec les pionniers de l'Anpec, les membres de l'association se sont penchés sur les nouveaux enjeux de la parentalité. En effet, les psychologues d'éducation sont de plus en plus confrontés aux nouvelles formes d'organisation familiale (famille recomposée, monoparentale, homoparentale, adoptive...). Là où parentalité rimait avec conjugalité, la place du parent est aujourd'hui diversément occupée.

En effet, indiquait en substance Claude Martin², la famille, institution marquée par un contrat matrimonial, une fécondité, un mo-

dèle type, n'est en réalité que le reflet d'un mode de vie, elle n'est pas naturelle. Et même si aujourd'hui, contrairement aux idées reçues, 8 enfants sur 10 vivent avec leur deux parents, la dénatalité, l'individualisation des droits, la biactivité professionnelle des ménages, l'accroissement des divorces, la flexibilité du temps et des rythmes de travail contrarient l'accomplissement de la fonction parentale. Les parents délèguent alors une part substantielle de leur rôle notamment à un État qui fixe les valeurs et les normes. Qui est le parent aujourd'hui, celui qui donne ses gènes, donne naissance, donne son nom, éduque ? La famille devient complexe et réside dans le flou. Il faut créer des conditions pour assurer le rôle parental dans un contexte de coéducation. Des propos que ne contredisait pas Alain Bouregba³ en évoquant un État qui prétend à une fonction éducative et se pose en garant des besoins de l'enfant et de la compétence parentale. Mais l'enfant, précisait-il, est relation, et la parentalité, concept mou qui ne veut rien dire, réduit le parent à une fonction. Or, on ne peut réduire un parent à ce à quoi



L'Anpec a 40 ans. Un anniversaire fêté avec quelques-uns des pionniers de l'association.

il est utile. Il est également relation et interroge sur le sens de la filiation. Mais aujourd'hui, nos relations se réfèrent à la démocratie. Le parent doit être validé par son enfant, et le parent cherche le consentement de l'enfant. Nous sommes passés à une relation élective. Sans doute une réflexion, une prise de distance sur ce qui marque les relations instaurées dans tout acte d'éducation par un éducateur, est-elle à entreprendre, que cet éducateur soit parent, enseignant, psychologue...

GILLES DU RETAIL

1. Benoît Houdry, psychologue à la direction diocésaine de Laval, succède à Alain Le Boutouiller comme président de l'Anpec.
2. Sociologue, directeur de recherche au CNRS.
3. Psychologue, psychanalyste, directeur de la Fédération des relais enfants parents (Frep).

Le CNED : un outil pour des parcours personnalisés



© Cned

Soutien scolaire pour élèves « empêchés » (par la maladie, par exemple, ou la prison), outil de perfectionnement pour élèves de Zep¹ désireux d'intégrer un institut d'études politiques (« Sciences-Po »), complément d'enseignement en langues vivantes pensé par niveaux et non par classes, soutien à la formation professionnelle dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation) ou à la VAE (validation des acquis de l'expérience)... Le Centre national d'enseignement à distance (Cned) offre 3 000 propositions de formations, du CAP² à l'agrégation, encore trop souvent mécon-

nues. Gratuites – hors frais de dossier – pour toutes celles qui relèvent de l'enseignement scolaire (avec accord de l'inspecteur d'académie), payantes pour les autres³. « Avec le label de qualité Education nationale », a fait remarquer son nouveau directeur, Jean-Michel Lacroix (notre photo), regrettant la « multiplication des officines privées qui exploitent la fragilité des parents ». C'est en effet sur la mission de service public du Cned, pour la première fois consacrée par la loi⁴, qu'il a mis l'accent. « [Le Cned] permet d'avoir des parcours personnalisés, du tutorat, pour mieux répondre à la demande de formations diversifiées dans notre société [...] dans un contexte où il est important de réduire les disparités. »

Les deux tiers des 330 000 inscrits (dans le monde entier) sont des adultes, salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi... **MCJ**

1. Zone d'éducation prioritaire.
2. Certificat d'aptitude professionnelle.
3. Il en coûte 236 € pour suivre les cours de seconde, de première ou de terminale, si vous êtes un élève « empêché », 620 € autrement.
4. Article 11 de la loi du 23 avril 2005.

Savoir +

CNED, BP 60200 - 86980 Futuroscope - Chasseneuil Cedex.
Tél. : 05 49 49 94 94.
Internet : www.cned.fr

Enfance maltraitée : prévenir et légiférer

Quatre-vingt-neuf mille enfants en danger ont été signalés en 2003 par l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (Odas). Un chiffre qui progresse chaque année depuis l'an 2000 et ne tient compte que des signalements en provenance des services de l'aide sociale à l'enfance. Ce sont cependant 235 000 enfants, d'après l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned) créé en janvier 2004, qui sont suivis par l'ensemble des services de protection de l'enfance. C'est trop, beaucoup trop pour une association comme *Enfance et Partage*¹ qui mène depuis des années des actions d'information et de pré-



D. R.

vention auprès des enfants, à la demande d'établissements scolaires notamment, et n'hésite pas à se constituer partie civile dans des procès pour pédophilie aussi retentissants que ceux d'Outreau, d'Angers ou de Drancy... Le 27 septembre 2005, pour la 9^e journée nationale de l'enfance maltraitée, *Enfance et Partage* a invi-

té des acteurs fondamentaux de la protection de l'enfance à parler de prévention. Le pédopsychiatre Pierre Benghozi a insisté sur le fait que « la violence est l'expression d'une destructuration du lien familial, conjugal, social ». L'avocat Rodolphe Constantino, spécialiste du droit de l'enfant, a tiré quelques conclusions des récents

procès pour pédophilie. Parmi elles : « revoir les méthodes de recrutement des personnels dont la vocation est de travailler auprès des enfants ; faire de la prévention en direction des maltraitants [...] en instituant notamment un numéro vert pour qu'ils puissent s'exprimer, car beaucoup souffrent de leur violence et ne savent comment s'en sortir ». Leurs propos rejoignent ceux de Valérie Pécresse, députée des Yvelines, en charge de ce dossier délicat et douloureux, qui souhaite l'organisation d'un grand débat national sur le sujet afin que les professionnels soient associés à un projet de loi. **EDC**

1. Sur internet : www.enfance-et-partage.org

À la croisée des âges



© N. Blazy/Conseil général du Lot

Quand des adolescents, en 4^e, décident un jour d'aller rencontrer ceux et celles à qui on laisse si peu la parole – les personnes âgées –, cela donne *Quand j'avais ton âge*, un recueil de textes et photos empreint de joie, d'humour, d'humanité, d'émotion. Ça s'est passé dans le Lot. Entre décembre 2004 et mars 2005, 350 collégiens sont allés rendre visite à des résidents de maisons de retraite pour qu'ils évoquent

leur enfance, leur famille, l'école, les punitions, leurs amours, leurs rêves d'alors, leurs bêtises aussi ! Ils parlent sans retenue. Les souvenirs affleurent, croisent la grande Histoire, la guerre, l'arrivée des premiers téléviseurs, des premières automobiles... et dessinent autant de portraits d'hommes et de femmes, et le portrait d'un siècle aussi. Cette belle initiative, voulue par le conseil général du Lot, après la canicule de l'été 2003 qui a révélé l'oubli

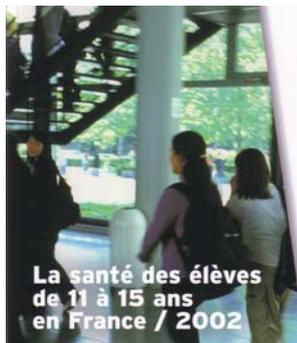
dont sont victimes tant de personnes âgées, a bénéficié du prix *Envie d'agir*¹ 2004, sous l'égide de la Direction départementale de la jeunesse et des sports. **EDC**

1. Cf. ECA 296 p. 13.

Savoir +

Pour obtenir un exemplaire de *Quand j'avais ton âge* : Conseil général du Lot, Service communication, Place Chapou, BP 291 - 46005 Cahors Cedex 9.
E-mail : communication@cg46.fr

Les 11-15 ans dans tous leurs états de santé



L'INPES¹ vient de publier les résultats de la troisième vague d'une enquête à grande échelle lancée dans 35 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Placée sous l'égide du bureau Europe de l'OMS² et relayée en France par le service médical

du rectorat de Toulouse, cette étude a porté sur près de 160 000 jeunes, dont 8 185 en France, élèves de 554 établissements publics ou privés. Première bonne nouvelle : trois adolescents sur quatre se disent globalement satisfaits de leur vie. Les 11-15 ans sont 65,5 % à affirmer aimer l'école, même si la moitié d'entre eux juge le travail scolaire source de stress ou de fatigue. Ce goût est plus prononcé chez les filles (70,5 %) que chez les garçons (59,2 %), et diminue quand les ados grandissent.

L'évolution des loisirs, avec jeux vidéo, internet et télé jusqu'à plus soif, explique une nette tendance à la sédentarité : un garçon sur quatre et seulement une fille sur dix atteignent le niveau d'activité physique recommandé par les

normes internationales (une heure par jour cinq jours par semaine). L'hygiène de vie est également mise à mal par des repas toujours plus pauvres en fruits et légumes (moins de 20 % des 11-15 ans en consomment chaque jour), et trop souvent transformés en grignotages anarchiques (54,2 % ingurgitent sucreries et boissons sucrées quotidiennement). Le petit-déjeuner est régulièrement négligé par un tiers des adolescents. Résultat ? Des ados pas toujours bien dans leur peau, à une période clef où il est déjà délicat de vivre les métamorphoses de son corps. Ce sont ainsi près de 42 % des filles de 15 ans qui se trouvent trop grosses. Et si l'augmentation de l'obésité est un phénomène avéré, l'image du

corps idéal communément véhiculée n'est sans doute pas pour rien dans ce jugement sévère.

Ces informations et beaucoup d'autres, portant sur la famille, l'amitié, la sexualité, la santé, les addictions et la violence sont détaillées tout au long de 288 pages. Une mine pour qui souhaite comprendre la réalité du quotidien des 11-15 ans. **SB**

1. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.
2. Organisation mondiale de la santé.

Savoir +

La santé des élèves de 11 à 15 ans en France/2002, INPES, coll. « Baromètres santé », 288 p., 25 €. Bon de commande à imprimer sur le site : www.inpes.sante.fr

Invitez-le dans votre ville !

Un camion pas comme les autres a pris la route le 19 septembre dernier. Parti de Niort, il effectuera un périple de sept mois et demi à travers la France, faisant étape dans les villes dont directeurs et professeurs des écoles et des collègues auront inscrit leurs élèves (www.camiondesmots.com). A chaque halte, il déploiera sa carrosserie pour se transformer en espace multimédia et accueillir une classe entière. À bord, une quinzaine de



pupitres équipés d'ordinateurs permettent d'accéder à un logiciel créé spécialement pour l'événement. Au menu : jeux de mots et questions de culture linguistique et littéraire. Il faut remettre dans l'ordre les mots prononcés par Maître Yoda (qui a une fâcheuse tendance à placer sujet et verbe en fin de phrase),

placer les accents sur un texte bref... Pour chaque réponse validée, l'ordinateur renvoie une correction avec un bref commentaire explicatif ou des astuces pour retenir les règles utilisées. Géraldine Chavrin, conceptrice du projet, a visé une approche ludique de la langue française – ni apprentissage ni évaluation – qui met l'enfant ou l'adolescent en confiance et valorise ses connaissances.

Des retraités, membres de l'association *Lire et faire lire*¹, seront là pour accompagner les joueurs. Imaginé par le magazine *Lire* pour prendre le relais des *Dicos d'or*, le Camion des Mots réunit, outre l'association déjà citée, le groupe l'Express-l'Expansion, France3, et la MAIF – qui s'est engagée à verser à *Lire et faire lire* un euro par kilomètre parcouru.

Le relevé du compteur est prévu à Paris, le 3 juin 2006. Une raison de plus pour ne pas hésiter à faire faire détours et crochets à ce convoi exceptionnel. **SB**

1. Programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Sur internet : www.lireetafairelire.org

« J'aime mon patrimoine » et je le prouve !

Nouveau succès pour les journées européennes du patrimoine dont la 22^e édition s'est déroulée les 17 et 18 septembre dernier : douze millions de curieux sont partis à la découverte de 15 480 musées,



Mise en lumière. Les Globes de Coronelli dans la nef du Grand Palais, à Paris.

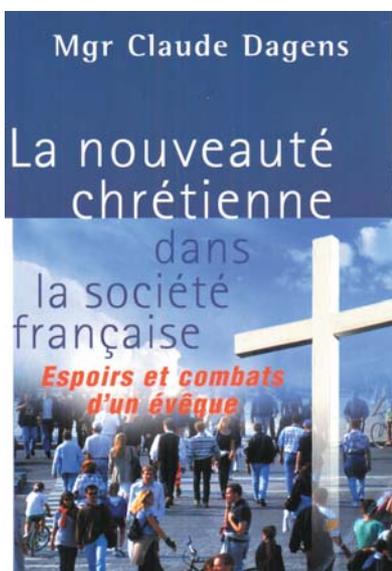
ouvrages d'art, édifices religieux et historiques, bâtiments industriels et administratifs. Mille de ces lieux ouvraient leurs portes au public pour la première fois, et un sur cinq

exceptionnellement pour l'événement. Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication, avait placé ce nouveau rendez-vous sous le signe d'une mobilisation nationale sur le thème « J'aime mon patrimoine ». Mobilisation de tous, acteurs privés ou publics, individuels ou collectifs, et bien sûr des élèves. Classes patrimoine, charte « Adopter son patrimoine », classes à projet artistique ou culturel (Pac), opération « Adopter un monument »... Les idées d'initiatives pédagogiques structurées ne manquent pas pour qui veut impliquer sa classe ou son établissement.

À noter : un label européen du patrimoine, actuellement à l'étude, qui devrait permettre de mettre en valeur des monuments et sites des pays de l'Union, et l'annonce par le ministre de la Culture et de la Communication, de l'affectation, cette année, d'un premier apport de 10 millions d'euros au budget de restauration des monuments historiques, et d'un second, de 100 millions d'euros, qui s'ajoutera aux 300 millions déjà planifiés. **SB**

Espoirs et combats d'un évêque

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, docteur en lettres et en théologie, Claude Dagens fut tour à tour et parfois simultanément, prêtre de paroisse, éducateur de séminaristes, doyen de faculté de théologie, évêque auxiliaire de Poitiers puis évêque d'Angoulême depuis 1999. Il vient de publier un livre né d'une conviction et d'une expérience : *La nouveauté chrétienne dans la société française*.



L'expérience de M^{gr} Dagens sur le terrain ordinaire de la pastorale est faite de visages et de rencontres concrètes d'hommes et de femmes, de prêtres de toutes générations, de communautés religieuses anciennes ou nouvelles, de figures de jeunes et d'adolescents qui écrivent et se confient à l'évêque dans le cadre de la confirmation, mais aussi de rencontres avec des responsables politiques sociaux et économiques, sans oublier ces « petits » qui, plus discrètement, s'adressent à l'évêque comme dernier recours : immigrés sans papiers, pauvres, transparents au cœur de Dieu. Telle est cette expérience « habituelle », si on accepte que cet adjectif décrive la présence de l'Église à la société française telle qu'elle est. Mais *La nouveauté chrétienne dans la société française*¹ ne serait rien sans

la conviction de l'auteur. On sait que M^{gr} Claude Dagens a largement contribué, entre 1994 et 1996, à la rédaction de la *Lettre aux catholiques de France* qui a abouti au texte des évêques : « Proposer la foi dans la société actuelle ». Cependant, il ne faudrait pas chercher dans ce livre la « mise en œuvre » pratique de ce qu'on aurait pu pressentir comme « consignes » ou « techniques » dans cette *Lettre*. Claude Dagens ne déploie pas ici une intelligence de structure ou d'appareil, mais l'intelligence d'une conviction simple et forte.

L'Évangile est attendu dans notre société, l'Évangile demeure vivant dans la foi des chrétiens qui le reçoivent et le pratiquent sur les terrains de l'existence : la vie, la mort, l'éducation, la participation à la vie de la cité, l'activité économique et sociale dans notre pays qui vit une mutation forte entre ses structures traditionnelles et son ouverture à l'Europe.

L'évêque apparaît ici avant tout comme témoin, témoin de ceux qui, au-delà des clichés trop rapides sur l'inéluctable effacement du christianisme dans la société française, vivent de la foi et du Christ dans cette société, et j'allais dire en vivent bien, non pas au sens du confort, mais bien plus au sens du « dynamisme », du « déplacement » et de la « conversion » que propose la foi.

Vivre de l'Évangile, c'est vivre en étant spécialement non seulement attentif, mais en réception et en accompagnement des mutations de la société actuelle. L'expérience de foi n'est ici ni un refuge ni un engagement volontariste ou idéolo-

gique, elle est expérience d'une nouveauté : celle du Christ. Et cette nouveauté n'éloigne pas de la société actuelle, mais au contraire, elle propose une « lumière » pour comprendre en profondeur les joies et les peines de cette société, et les accompagner dans les recherches parfois tâtonnantes de solutions et d'espérance. Ces recherches peuvent être aussi celles du combat et de l'espoir, espoir de tous ceux qui refusent l'opinion première, le « prêt-à-penser », combat de tous ceux qui pensent que demain n'est pas l'inéluctable répétition d'aujourd'hui.

L'évêque apparaît ici avant tout comme témoin.

Près de dix ans après la *Lettre aux catholiques de France*, M^{gr} Claude Dagens a été souvent sollicité pour présenter ce document et pour réagir aux événements du monde : 11 septembre 2001, commémoration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, nouvelles approches de l'Église et de la laïcité française, ou intérêt renouvelé dans la société et dans l'Église pour l'enseignement catholique.

Ces interventions ont été remodélées et reprises dans un discours cohérent et lisible en quatre parties : « Les convictions d'un évêque » ; « Travail de mémoire et engagement chrétien » ; « Vivre en chrétiens dans une société laïque » ; « Des priorités pour l'Église ».

Mais n'oublions pas que la struc-

ture de l'ouvrage ne serait rien sans l'expérience « croyante » forte d'un cri et d'une émotion que livre la préface.

Un cri, une émotion

Le « cri » c'est : « *Il y en a marre !* » Il y en a marre de tous ceux qui, à partir de leur lecture sociologique ou économique souhaitent que l'Église soit gouvernée par son inéluctable effacement. Comme si, depuis vingt siècles, elle n'avait pas traversé bien des crises et, plus encore, elle ne s'était pas profondément renouvelée elle-même dans l'accompagnement des mutations de la société.

L'« émotion » : c'est celle de l'aurore du matin de Pâques, celle simple et lumineuse de la joie. Nous ne décidons jamais d'être joyeux, nous nous découvrons joyeux. Joyeux et étonnés d'être tout à la fois guetteurs du Christ et témoins de sa radicale nouveauté. Joyeux et étonnés d'être tout à la fois pleinement participants à un monde qui s'efface, et témoins d'un monde neuf et inédit où le christianisme s'inscrit à nouveaux frais.

« *Et si nous ne cessions de devenir chrétiens, c'est-à-dire enfants, enfants du Père, enfants de Dieu ?* »

PÈRE HUGUES DERYCKE
Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique

1. M^{gr} Claude Dagens, *La nouveauté chrétienne dans la société française - espoirs et combats d'un évêque*, Cerf, coll. « L'histoire au vif », 218 p., 19 €.

Savoir +

Retrouvez un extrait du livre dans ECA+ sur www.scolanet.org

Un magazine pour transmettre les valeurs religieuses

Filoteo est un nouveau magazine destiné aux 8-13 ans, qui succède à *Grain de Soleil*, publication créée voici une quinzaine d'années pour parler de Dieu aux enfants catéchisés ou non. Mais depuis, le rapport à la religion a changé. De nombreux parents, dans ce domaine, ne se sentent plus capables d'exprimer leurs convictions religieuses ou demandent à être aidés dans la proposition de leur démarche de foi. « *Il n'est pas toujours facile de trouver les mots adéquats pour parler à cette tranche d'âge et transmettre l'enthousiasme de la foi, au sens fort du terme* », précise Gwenaëlle Boulet, responsable éditorial de *Filoteo*. Et d'ajouter : « *Faire entrer les enfants dans l'intelligence de la foi, c'est leur donner toutes les chances de s'épanouir dans un chemin spirituel. Et éviter peut-être que leur foi ne vole en éclats quand ils sont confrontés à des questions scientifiques et philosophiques, en particulier au moment de l'adolescence. Si on les initie dès le départ au statut des textes*

bibliques, à la notion de "vérité" et à la réflexion morale, je pense que nous jouons un véritable rôle de transmission. »

Une récente enquête menée par *Filoteo/La Croix/CSA* confirme ces propos en révélant que 73 % des parents d'enfants de 8 à 13 ans s'interrogent sur les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants ; 67 % pensent qu'il est important de transmettre une connaissance des religions ; 58 % leur parlent souvent ou de temps en temps de Dieu, et 44 % estiment important d'éveiller leurs enfants à leur foi.

Précieux relais entre les générations, *Filoteo* est ancré dans le réel. Ce magazine de Bayard Jeunesse s'appuie sur l'actualité de notre monde, reprend les questions philosophiques soulevées par les nombreuses images proposées continuellement aux jeunes, et montre comment, par des exemples concrets, des témoignages de vie et une réflexion d'Église, des réponses sont appar-

tées, des combats sont menés. Outre le dossier – « Non à la guerre ! » pour le numéro d'octobre-novembre 2005 –, *Filoteo* plonge les enfants dans la grande aventure biblique au travers d'une bande dessinée suivie d'explications qui font entrer les jeunes lecteurs dans l'intelligence du texte et d'une phrase de l'Évangile qui les invite au débat. Mais ce n'est pas tout, ce bimestriel de 68 pages retrace la vie d'hommes et de femmes au destin exceptionnel, aborde avec humour les petits bonheurs et les grandes questions des enfants d'aujourd'hui en compagnie de « Julien et Véro », invite, *via* un reportage photo, à la rencontre de celles et de ceux qui s'engagent au service des autres, et propose à chaque enfant la lecture d'un conte, pour qu'il s'évade et rencontre d'autres cultures.

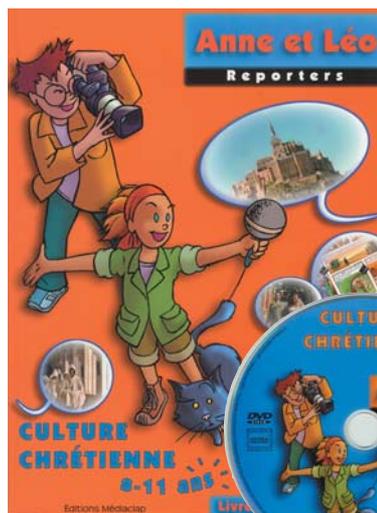
La volonté de transmettre, de partager, d'interroger au travers du plaisir de lire, fait de *Filoteo* un



support incontournable pour éduquer et donner du sens à la vie au regard du message de l'Évangile. **GDR**

Filoteo, en kiosque depuis le 20 septembre. Prix : 6,50€.

Culture chrétienne au primaire



Les deux élèves reporters, Anne et Léo, sont deux jeunes bien de notre temps. Leur curiosité les conduit

à construire un studio multimédia de culture chrétienne. Une culture chrétienne qui n'est plus seulement source d'étonnement et d'interrogation, mais qui leur fait signe et indique une actualité : dans notre société, des hommes, des femmes, des enfants vivent du dynamisme de l'Évangile. Voilà donc le fil rouge qu'ont imaginé les équipes de rédaction des directions diocésaines d'Angers et de Nantes pour réaliser un ensemble de deux ouvrages (cf. « Savoir + ») à l'usage de ceux qui sont en responsabilité pastorale des enfants de cycle III

(8-11 ans). Rappelons que dans *Enseignement catholique actualités* 294 (p. 17), nous en avons présenté un exemple d'utilisation dans une petite école rurale du Maine-et-Loire. Est-ce un ouvrage de catéchèse ? Volontairement et tout à fait consciemment, je laisserai la question ouverte. Ce qui est certain, c'est que la démarche anticipe ce qui est actuellement en recherche au niveau national dans la restitution de la démarche catéchétique « Aller au cœur de la foi » dont la première étape se présente comme une « première annonce ». Anne et Léo, dans leur curiosité naturelle, sont d'excellents témoins de l'intérêt de cette première annonce. Avec leurs yeux d'enfants, ils osent les questions communes quand ils visitent une église, sont témoins d'une cérémonie ou, tout simplement, découvrent une œuvre d'art !

Alors, bravo à l'équipe de rédaction pour cet ouvrage adapté à tous les enfants des établissements catholiques d'enseignement, mais qui peut aussi ouvrir avec discernement un chemin d'initiation à la foi chrétienne pour ceux qui en ont manifesté le désir.

« *La culture chrétienne fait signe à la source qui l'anime de l'intérieur.* »

Père Hugues DERYCKE

Savoir +

Livres et DVD sont en vente depuis le 10 septembre 2005. Tarifs (hors frais de port) : livre enfant : 8,90 € ; pack animateur (livre + DVD) : 49,90 €. Éditions MediACLAP, 46 route d'Angers, 49350 Les Rosiers-sur-Loire. Tél. : 02 41 53 27 62. Site internet (avec séance test) : www.culture-chretienne.com

Un « Guide jeunes » pour Paris

L'Église de Paris a réussi un tour de force : rassembler dans un petit guide de bien conçu toutes les activités offertes dans le diocèse aux 3-35 ans ! Au fil de ses 52 pages, on découvre des propositions connues (éveil à la foi, catéchisme, préparation aux sacrements, aumônerie, pèlerinage, enseignement catholique...) et moins connues (les 88 centres de la Facel - Fédération des associations culturelles, éducatives et de loisirs). Les mouvements sont aussi répertoriés, tels la Joc - Jeunesse ouvrière chrétienne -, le Mej - Mouvement eucharistique des jeunes -, et bien sûr les Scouts. Une originalité : la rubrique

« Engagement », dans laquelle les jeunes sont invités à aider des enfants, des adolescents, des plus âgés dans la peine ou l'exclusion (Conférences Saint-Vincent-de-Paul, Aux Captifs la Libération, Foi et Lumière...). Enfin, pour ceux qui sont entrés dans la vie active, il existe les « Groupes 18-35 ans », « Jeunes professionnels », « Équipe Notre-Dame Jeunes »... Ce guide gratuit, bourré d'adresses utiles, est diffusé dans les paroisses, aumôneries et établissements privés de Paris. SH

Savoir +

Église catholique de Paris. Internet : www.catholique-paris.com

Bal costumé sur sainternet



Gente dame. Un costume de princesse pour Claire et Clara.

Les saints « sont le sillon lumineux de Dieu », déclarait le pape Benoît XVI lors des JMJ de Cologne, en invitant les adolescents à « contempler ces figures » qui « nous montrent comment on réussit à être des personnes vraiment humaines ». Pour entrer en douceur dans cette contemplation, on privilégiera avec les plus jeunes des activités ludiques telles que le déguisement. Un site (cf. « Savoir+ ») propose depuis deux ans une quarantaine de patrons de costumes, associés à 500 prénoms. De réalisation aisée, ces déguisements devraient ravir les enfants qui découvriront à cette occasion l'histoire de leur saint patron. SH

Savoir +

Les saints patrons et les patrons de leurs costumes sont à l'adresse suivante : www.sainternet.net

Connaitre et comprendre les évangélistes

Matthieu, Marc, Luc et Jean : qui sont-ils ? Pour qui écrivent-ils ? Quel visage du Christ révèlent-ils ? Que nous disent-ils ? Quelle catéchèse proposent-ils à leurs communautés ? Quelle nourriture pour les chrétiens d'aujourd'hui ? Dans un hors-série¹ de conception originale, la revue *Points de repère* propose des pistes pour découvrir

et comprendre les évangélistes aujourd'hui. Un outil utile qui donne des mots pour ouvrir l'Évangile avec les enfants, les adultes, les personnes rencontrées dans la préparation aux sacrements... VG

1 « À la rencontre des évangélistes - découvrir ou redécouvrir les quatre évangiles ». Prix : 6,50 €. En vente en librairie religieuse. Commande en lignesur le site : www.chretiens-service.com

Un « chemin de foi » à Soligny



C'est en priant la Vierge Marie sur la colline qui domine l'abbaye de Soligny, dans l'Eure, que frère François de Paule en eut l'idée : concevoir un « chemin de foi » sur le modèle des chemins de croix. Le père abbé ayant donné son accord, restait à définir quatorze stations d'Évangile puis à trouver un artiste qui les mette en images. Inauguré en avril dernier, le *Chemin de la Trappe* est une belle réussite. Situé en plein air, tout à côté de la Bergerie - le lieu d'accueil des groupes -, il peut être parcouru à pied ou en fauteuil roulant. Des jeunes, en retraite ou de passage, l'ont déjà emprunté avec leurs catéchistes, aumôniers ou professeurs. Chaque station présente un épisode de la vie du Christ - de l'Annonciation à la Pentecôte. Sur des panneaux, les scènes

illustrées sont accompagnées d'une courte description et d'une phrase d'Évangile. Le chemin se termine devant une statue de Jésus avec la question fondamentale : « Et toi, que dis-tu ? Pour toi, qui suis-je ? » Un lieu de ressourcement spirituel pour les chrétiens et de découverte de la vie de Jésus pour les non-croyants. SH

Savoir +

Les Amis de la Bergerie, Abbaye de la Trappe, 61380 Soligny-la-Trappe. Tél. : 02 33 84 17 67. E-mail : pc99adb@wanadoo.fr - Accueil de groupes de 50 personnes (dont handicapés) pour une retraite ou une recollection. Tarif : 8 € par jour et par personne (apporter nourriture et duvets). Le chemin de foi, en accès libre, peut être parcouru par des groupes de 10 à 15 personnes.

Centre d'études du Saulchoir : le programme 2005-2006

Animé par les dominicains de la province de France, le Centre d'études du Saulchoir, à Paris, propose des journées ou des demi-journées d'études, et des séminaires dans les domaines de la théologie, de la philosophie, de l'histoire, des sciences humaines et des sciences religieuses. Parmi les thématiques de cette année 2005-2006 : « Bonaventure : la théologie de l'histoire selon Joseph Ratzinger », « Dieu habite-

il dans le cerveau ? Les enjeux de la neurothéologie », « La prière de Madeleine Delbrèl », « Hommage au chrétien Cézanne ». Pour ne citer que quatre titres sur... quarante. RT

Savoir +

Le programme complet est sur internet : www.centre-saulchoir.org - Il peut aussi être demandé par courrier : Centre d'études du Saulchoir, 20 rue des Tanneries, 75013 Paris.

Un abrégé du catéchisme, pour quoi faire ?

Le *Catéchisme de l'Église catholique – abrégé* propose 598 questions-réponses pour faire le point sur sa foi et la transmettre. Comment l'utiliser ? Questions au père Hugues Derycke, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

Pourquoi un catéchisme ?

Père Hugues Derycke : C'est un exposé organisé, cohérent et global de ce que l'on dit de Dieu, de la position du croyant et de la pratique chrétienne. Dans l'esprit du grand public, un catéchisme a longtemps été un manuel de questions-réponses qu'il fallait apprendre par cœur. C'était vrai jusque dans les années cinquante où l'on se référait aux premiers catéchismes (qui datent en effet du concile de Trente en 1650 – écrit en réaction à celui de Luther – puis de Vatican I) et aux textes produits par les églises locales. Le concile Vatican II a, en

« Cet abrégé n'est pas un distributeur de solutions ou de réponses toutes faites. »

1962, marqué un grand renouveau de la réflexion en Église. Il a produit des exposés doctrinaux et des textes ouverts à tous, mais pas de catéchisme. C'est une assemblée extraordinaire du Synode, qui, en 1985, en a demandé un. Le pape Jean-Paul II en a alors confié la préparation à une commission de douze cardinaux et évêques, présidée par le cardinal Joseph Ratzinger. Il a fallu six ans de travail pour élaborer les 2 860 articles qui composent le *Catéchisme de l'Église catholique* (universel). À la surprise de beaucoup ce fut, en 1992, un succès de librairie.

Pourquoi ?

H. D. : Après Vatican II, les chrétiens sont invités à une adhésion pensée et réfléchie en fonction de l'évolution des connaissances, du niveau de culture qui s'est élevé. Le chrétien n'a plus la foi du charbonnier pour la bonne raison qu'il n'est plus charbonnier. Il se demande si ce que lui dit son curé, ou son responsable de mouvement d'action catholique, possède des fondements historiques et théologiques. Et comment se situer par rapport à l'évolution de la société, quels choix moraux faire, qui soient en cohérence avec sa foi... Il achète le catéchisme comme on achète une encyclopédie médicale ou un dictionnaire : pour comprendre, pour savoir. Et il le place en hauteur sur son étagère...

Vous voulez dire que le « gros » catéchisme n'a pas été vraiment lu ?

H. D. : L'ont vraiment lu les étudiants en théologie (séminaristes ou laïcs). Mais on s'est rendu compte qu'il sortait peu de la bibliothèque des facultés de théologie, inaccessible pour le grand public.

D'où l'abrégé, qui n'a que 598 questions-réponses !

H. D. : L'approche en est plus facile, plus vive, plus en prise avec les interrogations de base du chrétien qui se demande quel est son rapport avec la rectitude de la foi ou à quelle distance il en est. Mais le risque serait, paradoxalement « grâce à » ce livre, de privilégier une lecture individualiste de la foi, de passer à côté de la dimension symbolique de certaines réponses, de ne pas

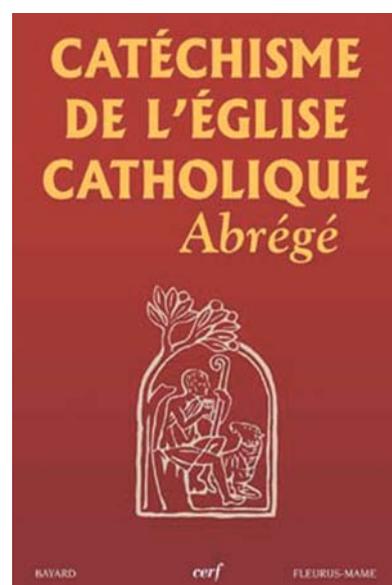
percevoir le sens de tous les mots et de s'angoisser. C'est en Église que la foi se vit ; c'est un engagement individuel incarné dans une communauté.

Alors, comment l'utiliser ?

H. D. : On peut conseiller, pour chaque question ou chaque thème, de bien se référer à l'index thématique, sans se contenter d'une seule incursion. Si l'on s'intéresse aux anges, par exemple, on verra que six références y renvoient, qui couvrent les quatre parties du livre (les mêmes dans la version de 1992 et celle de 2005) : ce qui relève de la profession de foi, ce qui concerne les sacrements, la vie dans le Christ, et la prière chrétienne. Si l'on fait une recherche sur le péché, il faut engager un vrai travail car ce sont plus de trente références qui s'y rapportent. C'est une invitation à séjourner dans le livre et à y tracer son chemin. Et je le répète, aucun manuel ne peut remplacer le témoignage d'autres croyants, le dialogue ecclésial, la pratique régulière de l'Eucharistie.

On lit en réponse à la question « Qui a créé le monde ? » : « Le Père, le Fils et l'Esprit Saint sont le principe unique et indivisible du monde, bien que l'œuvre de la création du monde soit particulièrement attribuée à Dieu le Père. »

H. D. : Le langage symbolique de la foi n'est pas le langage de la science. Il demande une interprétation dans un dialogue avec des témoins au sein de l'Église. Pour la Création comme pour le péché, l'éducateur doit chercher les termes justes sans faire une utilisation brutale du manuel.



Même avec un abrégé du catéchisme, notre foi « travaille » ?

H. D. : Cet « abrégé » n'est pas un médicament contre les angoisses nocturnes, un distributeur de solutions ou de réponses toutes faites. D'autre part, il faut savoir que l'Église de France a élaboré un « guide de lecture » auquel on peut utilement se reporter pour approfondir les réponses². Il s'agit bien de réfléchir la foi chrétienne par un travail de la raison qui éclaire la conscience de chacun.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. *Catéchisme de l'Église catholique – abrégé*, coédition Bayard/Centurion/Fleurus-Mame, 290 p., 18 €. Il s'agit d'un abrégé du *Catéchisme de l'Église*, publié chez Mame/Plon en 1992 (845 p., 29 €), réédité chez Pocket en 1999 (975 p., 7,80 €).
2. Ce guide est inclus dans la réédition Pocket.

Un siècle religieux

Dans un dossier spécial intitulé « Pourquoi le XXI^e siècle est religieux ? - du repli identitaire aux quête spirituelles », *Le Monde des Religions*¹ s'intéresse à « l'effervescence religieuse multiforme » qui caractérise le début de ce siècle.

« Jeunes femmes voilées, loubavitchs tout de noir vêtus, inauguration d'une nouvelle synagogue ici, d'une mosquée là, multiplication des magasins casher ou hallal, répétition de grands rassemblements religieux, comme les Journées mondiales de la jeunesse catholique (JMJ), revendication de "l'héritage chrétien de l'Europe" » : Serge Lafitte² analyse les manifestations du réveil identitaire religieux qui se sont développées depuis une vingtaine d'années. Manifestations qui tiennent, pour partie, selon l'auteur, au souci des grandes religions historiques de « préserver leurs positions » qu'elles estiment « menacées par la mondialisation des normes culturelles occidentales et par un processus de sécularisation qui remet en cause leur pouvoir d'encadrement social ».

Le retour du religieux connaît aussi des formes radicales et violentes. « Dans [bien des] conflits, écrit Henri Tincq³, c'est au nom de la religion qu'on embrigade, qu'on fomente des milices, qu'on galvanise des hommes, qu'on les pousse à la mort dans des opérations suicides ». Et de citer les attentats de Londres, Charm-el-Cheikh, New York,

Madrid... *Le Monde des Religions* livre aussi les résultats d'un sondage qui apprécie le sentiment des Français sur ce réveil religieux⁴. Près de la moitié des personnes interrogées estime que « les religions occupent aujourd'hui une place plus importante qu'il y a dix ans ». Reste que la même proportion considère que cette place est devenue « trop importante ». Autre enseignement du sondage : 8 Français sur 10 estiment que « les religions sont un besoin essentiel de l'homme et qu'elles vont continuer même si elles se transforment ». Toutefois, ils sont plus nombreux à penser que les religions seront plus un « facteur de recul » (38 %) qu'un « facteur de progrès » (14 %). Et moins d'un Français sur deux estime que « la dimension spirituelle est importante pour réussir sa vie personnelle ». Enfin, interrogés sur leur propre évolution depuis dix ans, la moitié des sondés déclare « être moins intéressée qu'avant par les questions spirituelles » alors qu'un quart d'entre eux disent « être plus intéressé qu'avant ».

VÉRONIQUE GLINEUR

Le Monde des Religions, 163 boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.
Prix au numéro : 6 €.

1. N° 13 (septembre-octobre 2005).
2. Cf. « Le réveil identitaire ».
3. Cf. « Quand l'identitaire devient extrémisme ».
4. Cf. « Les Français et le retour du religieux ».

« La Toussaint »

PARIS

1^{er} novembre 2005

Église Saint-Étienne-du-Mont, 75005, 20 h 30

Ce nouveau « concert spirituel » (cf. *ECA* 291, p. 20), proposé par l'association Lyre & Muses, associe un texte de la Bible et

À vos dates

→ Pour une parution dans le numéro 298 d'Enseignement catholique actualités (novembre 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 20 octobre 2005.

des œuvres musicales qu'il a inspirées. En ce jour de Toussaint, le père Jean-Louis Deloffre, curé de Saint-Étienne-du-Mont, commentera des extraits de l'« Apocalypse selon saint Jean » lus par la comédienne Anne Lefol, et quatre chanteurs et un organiste interpréteront des extraits de *L'Apocalypse selon saint Jean* de Jean Français et de *Das Buch mit sieben Siegeln (Le Livre des Sept Sceaux)* de Franz Schmidt.

Renseignements par téléphone auprès du secrétariat de la paroisse Saint-Étienne-du-Mont : 01 43 54 11 79 ; par e-mail auprès de l'association Lyre & Muses : asso.lyre-muses@wanadoo.fr

Restaurer la légitimité de l'enseignant : du pouvoir à l'autorité responsable

GRENOBLE (38)

18 et 19 novembre 2005

Auditorium du musée de Grenoble

« Comment honorer sa responsabilité d'enseignant sans avoir recours à un autoritarisme dépassé et acquiescer l'autorité nécessaire ? » Telle est la double question au cœur de ce colloque organisé par l'Institut Formation & Développement (IFD) de Grenoble en partenariat avec la direction diocésaine de l'enseignement catholique de l'Isère, les centres de formation pédagogique de La Tronche et de Lyon, Formiris Rhône-Alpes-Auvergne et l'Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique (Unapec). Parmi les intervenants : Guy Avanzini, professeur émérite de l'université Lyon-2, Annie Barthélemy, maître de conférences à l'université de Savoie, Pierre Clavel, enseignant et directeur de collège, et Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique.

À noter : ce colloque, ouvert à tous, est gratuit pour les étudiants des CFP et des IFP, ainsi que pour les personnels relevant de Formiris Rhône-Alpes-Auvergne ou de l'Unapec.

Renseignements, programme détaillé, inscriptions :

04 76 17 15 15. E-mail : ifd@ifd.asso.fr

Educ@tice

PARIS (75)

Du 23 au 25 novembre 2005

Paris-Expo - Porte de Versailles

Dans le cadre du Salon de l'Éducation, et en parallèle d'Educatice, Educ@tice, qui aura lieu cette année pour la première fois, se veut « le Salon professionnel des usages et applications des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » – autrement (et plus rapi-

dement) dit : les Tice. Grands groupes informatiques, constructeurs, distributeurs, développeurs de solutions personnalisées... L'offre diverse inclura un espace dédié aux logiciels libres qui seront aussi largement évoqués dans les conférences. Le « Village européen » proposera une table ronde sur « l'autonomie de l'établissement comme facteur d'innovation pédagogique » avec des chefs d'établissement venus d'Allemagne, de Finlande, de Belgique, d'Ukraine ou des Pays-Bas. Mais le cœur du Salon, ce sera bien les « Classes Educ@tice » : des enseignants et des élèves y présenteront des pratiques et des ressources qui ont fait leurs preuves.

Programme complet : www.educatice.com

Semaines sociales de France

PARIS (75)

Du 25 au 27 novembre 2005

CNIT Paris-La Défense

La famille, l'école, l'Église, la nation et l'Europe souffriraient-elles toutes d'une même panne de transmission ? Trois jours durant, la 80^e édition des Semaines sociales de France s'attachera à « repérer et comprendre ce qui se passe [et à] observer l'action modeste, [...] souvent dispersée, de ceux qui refusent de baisser les bras et cherchent une sortie par le haut », ainsi que l'écrit Michel Camdessus, l'actuel président de cette association centenaire fondée par des chrétiens. La session s'ouvrira sur six conférences : « Crise de l'autorité, crise de la transmission ? » par Myriam Revault d'Allonnes, philosophe ; « La foi au Christ : transmettre l'intransmissible ? » par Christoph Theobald, jésuite et théologien... La deuxième journée sera consacrée à six forums autour de six terrains de transmission – la famille, l'école, le monde du travail, l'Église, les médias, la vie associative – au cours desquels interviendront notamment Agnès Auschitzka,

Alain Bentolila, Alain Rémond, Claude Thélot et Marie-Danielle Pierrelée... Au cours de la synthèse du dimanche, Jean-Claude Guillebaud interviendra sur le thème « Sortir de nos impasses pour donner le goût de l'avenir ».

Programme complet, bulletin d'inscription (ou inscription en ligne) : www.ssf-fr.org

L'invention des programmes : « En votre âme et conscience »

PARIS (75)

Le 28 novembre 2005

Bibliothèque François-Mitterrand, 19 heures

Cette soirée s'inscrit dans le cycle « Une histoire des programmes de télévision : les années 50 et 60 ». Proposé dans le cadre des « Lundis de l'Ina » (Institut national de l'audiovisuel), il aborde une décennie qui a vu apparaître les premières grandes séries de fiction écrites pour la télévision : *La caméra explore le temps*, *Les cinq dernières minutes*... et plus particulièrement *En votre âme et conscience*, de Pierre Desgraupes, emblématique d'une démarche commune à ces émissions : enquête ou reconstitution documentée, et implication du téléspectateur appelé à se prononcer. Le débat, illustré par des extraits d'émissions, devrait réunir l'historien Pierre Sorlin et (sous réserve) Pierre Dumayet, grand témoin (et grand acteur) de ces années historiques de la télévision française.

Programme complet : www.ina.fr/inattheque/activites/lundis_bnf/index.fr.html
Tél. : 01 49 83 30 97
E-mail : inattheque-de-france@ina.fr

Forum des voyageurs

ANNECY-SEYNOD (74)

26 novembre 2005

Espace Jacques-Besson - Cap Périaz

Avec plus de 1 300 visiteurs en 2004, ce forum organisé par l'association Teli s'affirme chaque

Pour vous guider dans le BO

Septembre 2005 (n° 30 à 33)

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 30

Rentrée scolaire 2005

Une circulaire vient compléter celle publiée au BO du 5 mai 2005 : l'application de la Loi Fillon nécessitait cet additif.

Travaux supplémentaires

Des professeurs des écoles sont parfois appelés à effectuer des travaux supplémentaires : une note de service en rappelle les taux de rémunération actualisés.

BO 31

Mise en œuvre de la loi d'orientation

Ces premiers textes portent sur les dispositifs d'aide et de soutien, aussi bien en école qu'en collège ; sur l'organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères, en précisant le niveau de compétences à atteindre aux différents stades de la scolarité ; sur l'obligation de cet enseignement en cycle 3 des écoles et en CE1 à compter de la rentrée 2007 ; sur le diplôme national du brevet (modalités d'attribution) ; et sur le règlement du baccalauréat et du BTS¹.

Scolarisation des enfants handicapés

Une première circulaire sur l'application de la loi de février 2005 sur l'accueil des enfants handicapés dans l'école la plus proche de leur domicile. D'autres textes paraîtront pour une application de cette loi à compter de janvier 2006.

Maîtres du privé

À compter du 1^{er} septembre 2005, le transfert des maîtres et documentalistes titulaires d'un contrat ou d'un agrément au régime spécial des fonctionnaires est effectif pour les risques maladie, maternité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

Toujours le bac !

Des modifications dans les épreuves des baccalauréats général et technologique, ainsi que dans les épreuves anticipées des mêmes baccalauréats.

Échanges franco-allemands

Deux textes : le programme *Voltaire* pour les lycéens, et la coopération franco-allemande avec la journée du 22 janvier 2006. Ajoutons, dans le BO 32, des informations sur les échanges franco-allemands pour les jeunes et adultes en formation professionnelle initiale et continue.

BO 32

Sur les concours

Plusieurs textes : concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du Cafep² ; concours d'accès aux échelles de rémunération des professeurs du second degré ; concours pour devenir professeur des écoles. Inscriptions du 15 septembre au 27 octobre 2005.

BO 33

Nouvelles filières

Création du BTS « maintenance industrielle » (définition et condi-

tions de délivrance) des baccalauréats professionnels suivants : spécialité « artisanat et métiers d'art », options « verrerie scientifique et technique » et « métiers de l'enseigne et de la signalétique » ; spécialité « technicien constructeur bois » ; spécialité « travaux publics » ; spécialité « techniciens du bâtiment : études et économie ».

Semaine de la presse et des médias dans l'école

Elle aura lieu du 13 au 18 mars 2006 mais il faut la préparer dès maintenant. Un thème : « Découvrir le monde avec les médias ». Un site : www.demi.org

Hors-série

– Nos 5 et 6 du 25 août sur les programmes des collèges. Cela concerne les langues vivantes étrangères pour le palier 1 (sixième) et les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre et la physique-chimie pour les cinquième et quatrième.

– N° 7 du 1^{er} septembre sur les programmes des lycées : spécialité « arts du cirque » et mathématiques en terminale, série littéraire ; histoire et géographie en terminale pour la série sciences et technologies de la gestion ; philosophie pour diverses séries technologiques.

YVON GAREL
Secrétaire général de la DDEC
des Côtes-d'Armor

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat.

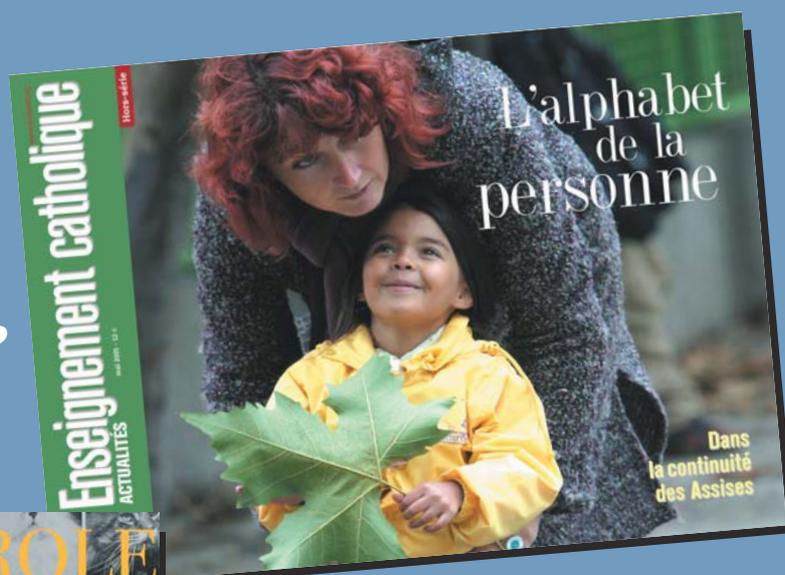
année un peu plus comme un rendez-vous apprécié des amoureux du voyage ou de ceux qui recherchent un emploi à l'étranger. Originalité plutôt rare dans ce type de manifestation : tous les stands y sont gratuits. Que ce soit pour les entreprises en mal d'employés, les associations ou

même les... individus. En effet, si vous êtes un(e) grand(e) voyageur(euse), que vous avez vécu dans un pays étranger une « expérience significative » que vous avez envie de partager, vous aurez « carte blanche pour décorer votre stand aux couleurs du pays que vous représentez, et disposerez de toute la

journée pour distribuer vos bons plans et vos bonnes adresses ». Évidemment, il ne faut tarder à contacter, par e-mail, l'équipe organisatrice, car le nombre de stands est limité.

Contact : heleneclubteli@wanadoo.fr
Internet : www.teli.asso.fr

Ouvrir un espace de confiance



« Dans la continuité
des assises 2004
de l'enseignement
catholique,
ce hors-série d'ECA,
est un vrai petit bijou
de poésie en images
qui se décline au fil des
lettres de l'alphabet... »

Présence, n° 170

« Ce document, avec le parcours des 7 familles qu'il propose, n'a
d'autre ambition que d'être une aide possible à ceux qui au quotidien
fondent toute leur démarche éducative sur la confiance »

Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique

L'ALPHABET DE LA PERSONNE : 12 € L'exemplaire **TENIR PAROLE : 3,50 € L'exemplaire**

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

..... exemplaires de « L'ALPHABET DE LA PERSONNE » au prix de **12 €** l'ex., **8 €** l'ex à partir de 10 ex., **7 €** l'ex. à partir de 50 ex., **6 €** l'ex. à partir de 100 ex.

..... exemplaires de « TENIR PAROLE » au prix de **3,50 €** l'ex., **2 €** l'ex. à partir de 10 ex., **1,80 €** l'ex. à partir de 50 ex., **1,50 €** l'ex. à partir de 100 ex.

Ci-joint la somme de €, à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Décrocheurs, perturbateurs, inattentifs, en souffrance (affective, sociale, cognitive), handicapés (physiques, mentaux), la liste est longue de ces élèves qui interrogent l'école.

L'enseignement catholique, lors de ses dernières assises, les a rebaptisés les « pas comme les autres », en se donnant un nouveau mot d'ordre : « Risquer la différence. »

Comment ? En évitant la spécialisation de certains dans cet accueil, tandis que d'autres privilégient les « comme les autres ». En évitant que des communautés éducatives ne s'épuisent en concentrant dans leurs classes toutes les difficultés. En refusant la mise en place d'établissements ghettos. Pour y parvenir, un incontournable : travailler en réseau et développer la solidarité entre établissements.

Être ouvert à tous

Le deuxième engagement national des assises de l'enseignement catholique emploie une curieuse formule, en écrivant « pas comme les autres ». De qui parle-t-on, en fait, quand on utilise cette expression ? Pour quoi faire de cette formule approximative un axe fort

de réflexion et d'action pour l'avenir de l'enseignement catholique ?

Il s'agit, bien sûr, de ceux qui dérangent, qui interrogent, qui empêchent de se replier sur le « entre-nous », ceux qui rendent impossibles la standardisation des réponses, le discours unique, les réflexes spontanés d'uni-

formisation. On pense à ces élèves « perturbateurs » par leur comportement, par leur histoire ou leur origine, par leur rapport au monde et aux autres.

Ce sont ceux aussi qui insécurisent, remettent en cause, provoquent, parfois de façon épidermique, le rejet ou l'exclusion. Ceux pour lesquels on se divisera entre éducateurs.

Les expressions d'élèves, notamment, recueillies les 3 et 4 décembre 2004, ont montré à quel point ce sentiment de non-reconnaissance, d'exclusion le plus souvent au plan symbolique, social, était fort chez certains.

Mais si la question des élèves est au cœur de cet engagement, n'oublions pas de l'élargir, dans le droit fil de la réflexion, à la communauté éducative, dont nous avons posé les premiers jalons dans notre précédent numéro¹. Il y a des éducateurs « pas comme les autres », il y a tout aussi bien des établissements « pas comme les autres ».

De façon encore un peu plus générale, nous sommes ainsi appelés à réfléchir à cette évidence dans un mélange d'humour et de gravité : nous sommes tous des « pas comme les autres » !

Une évolution qui questionne : un seuil d'acceptation en constante diminution.

Le danger n'est pas mince si on ose réfléchir à ces questions, de se réfugier dans les bonnes intentions, les paroles convenues, ou pire, dans une forme de misérabilisme



© G. Brouillet-Wane / M.-F. Comte

La petite différence... Et si un enfant aux cheveux émeraude arrivait aujourd'hui dans l'une de nos cours de récréation, serait-il mieux accueilli que le Garçon aux cheveux verts filmé par Joseph Losey, en 1948 ?

ou de compassion un peu convenue. Si nous sommes appelés à prendre le risque de l'accueil des « pas comme les autres », c'est pour répondre à plusieurs défis car un certain nombre de constats préoccupants doivent être faits :

– La réforme des cycles n'a pas su prendre le relais de la classe unique à l'école primaire.

– Le collège unique, dans son projet difficilement contestable d'accueillir chacun, a sans cesse été traversé dans sa réalité quotidienne par la volonté de classer, de séparer, d'« homogénéiser ». Il est arrivé au résultat parfois diamétralement opposé de son projet : exclure, constituer des ghettos et des poches d'échec.

*Comment relèverons-nous
le défi d'ouvrir
de nouveaux dispositifs
pour accueillir ceux qui restent
aujourd'hui à la porte
de l'école, vivant
ce qui n'est rien d'autre
qu'une double peine ?*

– Au plan des pratiques éducatives, dans le quotidien de la vie scolaire, les réflexes d'exclusion du cours, de l'établissement, ne cessent de croître. Ils sont parfois un aveu d'impuissance devant le difficile accueil de tous, de fuite en avant et d'intolérance d'une société insécurisée.

– On est obligé de constater ainsi la montée de demandes plus importantes de certains parents revendiquant un établissement n'accueillant que les enfants et les adolescents respectant le pacte implicite du « entre-nous ».

– Les chiffres alarmants disent le déficit des structures d'accueil pour la grande difficulté et le handicap dans notre société, y compris dans l'enseignement catholique.

Un fondement anthropologique pour un projet d'éducation.

Cette insistance à vouloir mettre les « pas comme les autres » au cœur de l'action de l'enseignement catholique, contre les vents dominants du repli, de l'égoïsme institutionnel bien organisé tant à l'intérieur de l'établissement qu'entre établissements, est directement liée aux repères que nous nous

donnons tant pour penser la communauté éducative que la personne.

Ce qui fonde l'idée de communauté (cf. note 1), c'est d'abord l'idée de différence. C'est ensuite l'idée que tous les « différents » constituant la communauté ont pour point commun d'être reconnus chacun dans une radicale parité.

Ce qui fonde l'idée de personne est rappelé par le troisième engagement national : l'« inattendu de la personne ». Aucun d'entre nous n'est réductible à son histoire, à ses appartenances, à ses actes. Et pourtant, dans le même temps, il ne peut être accueilli, éduqué, accompagné, formé que si l'on prend en compte la spécificité de son parcours.

D'autre part, redisons, inlassablement, avec Emmanuel Mounier², que la personne se définit comme « nœud de relations ». Ce qui la constitue en humanité, c'est la relation. Cela veut dire que l'on ne peut grandir que dans la fréquentation et la confrontation avec ceux qui ne sont pas comme nous, les « pas comme les autres », et que l'on met le principe d'altérité au cœur de la démarche éducative. Ce n'est ni dans la consanguinité ni dans l'homogénéité rétrécie d'un milieu, d'une origine, d'une identité, que l'on parvient à grandir et à s'armer pour affronter le monde de demain.

Seule une action collective peut nous permettre de prendre le « risque » de l'accueil de tous.

S'il est un enjeu qui justifie plus que tout autre, tant au sein de l'établissement qu'entre établissements, au sein du diocèse, de la congrégation, l'idée d'action commune et de réseau, c'est bien l'accueil des « pas comme les autres ».

Si bien sûr, des réponses spécifiques à certaines de ces « différences » gardent toute leur pertinence – saluons le travail souvent exceptionnel fait dans les UPI, les Segpa, les Clis³, par des enseignants anonymes trop peu honorés et reconnus –, nous arrivons à une prise de conscience qui fait de ces accueils un enjeu collectif qui dépasse l'établissement, la classe concernée.

Faute d'inventer de nouvelles solidarités éducatives, comment sortirons-nous ces enseignants, qui sont l'honneur de notre métier et de notre institution, des ghettos symboliques que nous avons parfois laissés s'installer dans ces classes et dans ces établissements dits spécifiques ?

Faute de les penser en réseau, par exemple, combien d'internats pourront franchir les

temps à venir, tant au plan économique qu'au plan de leur « viabilité » éducative ?

Faute d'approche collective, comment relèverons-nous le défi d'ouvrir de nouveaux dispositifs pour accueillir ceux qui restent aujourd'hui à la porte de l'école, vivant ce qui n'est rien d'autre qu'une double peine ? Le handicap, l'inégalité reçues par la vie seront doublés de la pire des peines, la non-acceptation, le rejet, l'abandon, l'exclusion.

Dans ces domaines, nous pouvons estimer qu'un bon indicateur de la santé d'une institution se reconnaît à ses capacités d'accueil, à l'énergie dépensée pour vivre cette ouverture, cette perturbation qui est forcément appel quotidien à l'imagination, à la créativité et non à la routine.

Un accueil qui est d'abord affaire de postures et non seulement de structures.

L'enseignant, animateur d'un groupe classe par définition, construit par la diversité de ses élèves ; le chef d'établissement, animateur et garant d'une communauté éducative, le directeur diocésain sont alors interpellés au cœur de leur rôle et de leur fonction. Quelle mobilité intérieure avons-nous pour oser affronter la déstabilisation que provoquent ceux qui ne sont pas comme nous ? Où et quand avons-nous l'occasion de réfléchir, de relire et de questionner le regard que nous portons dans notre engagement professionnel quotidien sur ces différences ? Comment résistons-nous à la facilité de réduire, de standardiser, d'apporter des réponses uniques, uniformes ? Comment ne pas être seul dans la fonction que l'on exerce pour avoir la sécurité suffisante qui nous donnera les moyens de relever ce défi ?

Affaire de parcours personnel, sans doute, mais tout autant de volonté collective. Chacun d'entre nous a besoin du soutien de ce que l'on appelle, souvent un peu abstraitement, l'« Institution ». Ce soutien, elle le marque fortement par cet engagement national. Nous avons tout autant à agir qu'à construire une culture commune par une action longue et continue.

CHRISTIANE DURAND,
YVES MARIANI

1. *Enseignement catholique actualités* n° 296, dossier « Communauté éducative : devenir ensemble », pp. 21 à 30.

2. Cf. son œuvre maîtresse, *Le Personnalisme*, rééd. Puf, 2001, 8 €.

3. Respectivement : Unité pédagogique d'intégration, Section d'enseignement général et professionnel adapté, Classe d'intégration scolaire.

Ces élèves différents...

Règle n° 1 : ne pas exclure les « pas comme les autres ». Beaucoup d'établissements ont pris cet engagement lors des dernières assises. Y parvenir requiert inventivité, courage et esprit d'équipe. Ajoutez une bonne dose de générosité.

Céline Guérin enseigne les maths dans un lycée, situé aux portes de Grenoble : l'Itec Bois-Fleury¹. Et comme tous les professeurs, elle a dans ses classes quelques adolescents, disons « casse-pieds » – parce qu'ils ne travaillent pas, ont l'air absent ou sont agressifs. Des situations banales auxquelles certains profs préfèrent ne pas prêter attention, avec le risque que le perturbateur devienne un décrocheur.

À terme, ce sont tous les enseignants qui seront formés à l'accueil de la différence.

Pour Céline, 34 ans, « le principe de base, c'est que l'élève est une personne, pas un cerveau posé sur une table. Un élève agressif ne l'est jamais gratuitement. Il est en souffrance ». Établir un dialogue lui semble primordial. Aussi convoque-t-elle toujours le perturbateur ou l'endormi à la fin du cours. L'occasion de découvrir que les parents de Marc sont en train de se séparer ou que la copine de Magali a tenté de se suicider. « Après, tout change, parce qu'un contact personnel s'est établi », explique Céline. Pendant le cours, son attention va à chacun : « Je passe dans les rangs et je regarde s'ils suivent. » Mais aussi : « Je réponds à toutes les questions sans faire de commentaire négatif. Je valorise le moindre progrès. »

Tout est fait pour éviter les décrochages. Pour ce professeur, hors de la classe, les élèves continuent d'exister. Elle raconte : « Un matin, je vois dans la rue un de mes secondes en train de fumer un joint. Je demande à le voir à la fin du cours mais il ne vient pas. Je l'avertis que je vais le coller et il finit par venir. Je lui demande pourquoi, selon lui, je veux lui parler et il me répond : "C'est parce que vous m'avez vu fumer." Un échange a pu avoir lieu parce qu'il avait reconnu les faits. Il était hors de question que je garde cela pour moi et je le lui ai dit. Il ne m'en a pas voulu. On peut tout se permettre avec les jeunes s'ils sentent qu'on agit pour leur bien et qu'on les respecte ! »

Dans son lycée, les adultes prennent à bras-le-corps les problèmes de drogue. Un dispositif d'aide est proposé au jeune consommateur et à ses parents. Le jeune peut accepter le contrat ou s'inscrire dans un autre lycée. « Nos élèves sont prêts à tous les efforts pour ne pas quitter l'établissement car ils apprécient l'intérêt qu'on leur porte », explique en souriant Céline Guérin. Quand elle remarque quelque chose qui l'inquiète – des scarifications sur le bras d'une fille par exemple –, elle parle aussitôt avec le jeune et signale le problème au médiateur (à temps plein dans l'établissement). « Fermer les yeux serait criminel. Beaucoup de jeunes n'ont pas d'adultes à qui parler en dehors du lycée. Mais cela prend du temps et demande une certaine résistance personnelle. Il ne faut pas avoir soi-même trop de soucis », reconnaît la jeune femme.

Plus d'un tour

À Saint-Julien-Victoire², les « pas comme les autres », on connaît aussi et de façon plus aiguë, puisque la vocation de ce collège bordelais est un peu d'accueillir « les gueules cassées du privé et du public », précise Michèle Marion qui en a été la directrice jusqu'en juin dernier³. « On y scolarise des élèves en détresse scolaire, des primo-arrivants non francophones, des élèves retirés temporairement à leur famille et placés en foyer, des élèves présentant de légers troubles du comportement, des phobiques scolaires, quelques jeunes souffrant de handicap (malentendants, autistes) et une majorité de collégiens "comme les autres" », détaille-t-elle. Une mixité indispensable qui permet aux « bons » élèves, moyens ou moins bons de trouver leur place.

Pour faire face, le collège a plus d'un tour dans son sac. Pour les décrocheurs de tout poil : la classe relais qui reçoit des collégiens du secteur. « Du cousu main », explique Michèle Marion, pour huit élèves de la 6^e à la 3^e, pendant trois à six mois. » Le collège, en partenariat avec deux associations sportives, a mis l'accent sur la photo et l'escalade, en plus des maths, du français et de l'anglais. Un problème



Attention. Pour Céline Guérin, professeur de mathématiques, il faut écouter les élèves, dans et hors de la classe. Et éviter ainsi bien des exclusions.

toutefois : « Quand les jeunes retournent dans leur collège d'origine, ils sont prisonniers de leur image. Le bât blesse avec les adultes... »

Pour les primo-arrivants (Bulgares, Marocains, Algériens, Américains...), pas de classe spécifique comme dans le public car les élèves ont tendance à se regrouper par langues. Les collégiens non francophones sont insérés dans les classes correspondant à leur âge et réunis uniquement pour le cours de français langue étrangère. La solution de l'immersion totale leur permet en général de rattraper leur retard en deux ans.

Pour les élèves en foyer, un gros travail est réalisé avec les centres sociaux : éducateurs, assistantes sociales et chef d'établissement assistent à des réunions d'équipe.

Les élèves présentant de légers troubles de comportement restent dans des classes ordinaires mais des activités leur sont proposées en dehors du groupe, avec les surveillants et la documentaliste.

Pour les élèves handicapés, des solutions sont aussi trouvées. Un contrat d'intégration spécifique, de la 6^e à la 3^e, a été passé pour un autiste qui venait accompagné d'un auxiliaire de vie scolaire. Les malentendants légers ou appareillés ont une place à part dans la classe et travaillent avec le centre qui les accueille. En fait, « le chef d'établissement a toute la liberté d'organiser les cours pour ceux qui ne suivent pas un chemin ordinaire », expose Michèle Marion. Et quand Saint-Julien-Victoire ne détient pas la solution, la solidarité joue entre les établissements catholiques du réseau de Bordeaux-Sud. « Tu peux prendre un élève perturbateur, j'en ai déjà deux dans ma 4^e ? » demande un directeur à son collègue. « On n'a pas le droit de laisser un jeune sur le carreau, affirme avec conviction Michèle Marion. Ou alors on n'est pas catholique. Le Christ n'est pas venu pour les docteurs de la loi mais pour les pauvres ! »

Les pauvres, c'est la vocation de la Fondation d'Auteuil. Depuis la rentrée, ce réseau d'établissements, présent dans toute la France, a décidé lui aussi de mettre en place des ateliers-relais. En septembre, deux de ces structures ont été ouvertes à Paris, et une troisième à Toulouse. « Nous voulons créer un atelier-relais par région d'ici à trois ans », expose Roland Serry, responsable du pôle scolaire à la direction qualité et recherche. Il s'agit là encore de resocialiser et rescolariser des 11-15 ans issus de collèges publics et privés. Au côté de Roland Serry, Marie-Danièle Pierrelée, créatrice de l'Auto-École de Saint-Denis, apporte à la Fondation son expertise pour proposer à ces jeunes une pédagogie de la réussite.

Si les structures manquent en France pour les décrocheurs, il en va de même, hélas ! pour les élèves souffrant d'un handicap. Et l'on comprend le désarroi des parents de jeunes autistes ou trisomiques qui ne savent à quelles portes frapper. « L'enseignement catholique accuse un vrai retard en la matière (cf. encadré), et pourtant nos établissements ont été les premiers à intégrer des trisomiques en maternelle et en primaire », se souvient Raymond Duittoz. Ce que déplore le responsable de la Mission Adaptation et intégration scolaires (AIS) à l'Unapec⁴, c'est « le manque de continuité dans l'accueil proposé par les diocèses ». Quand on ouvre une Clis⁵ au primaire, il faudrait prévoir une colonne complète au collège. Avec la loi sur le handicap de 2005, un

chef d'établissement est désormais tenu d'inscrire tous les enfants qui se présentent « mais pas forcément de les scolariser », précise Raymond Duittoz. Quand la loi est sortie, j'ai rassuré les chefs d'établissement qui paniquaient. Si un parent vient inscrire, par exemple, un enfant autiste, on se doit de l'accueillir et de l'écouter puis d'entrer en contact avec la maison départementale du handicap pour trouver une solution. » Et pour les jeunes en fauteuil roulant, l'État se donne dix ans pour rendre accessibles tous les bâtiments publics. Les établissements catholiques seront-ils aidés pour effectuer ces travaux ? Les textes ne le précisent pas. En attendant, il n'est pas interdit de valoriser les classes en rez-de-chaussée pour cet accueil.

Utopie ou défi ?

« On est passé de l'exclusion à l'intégration et de l'intégration à l'inclusion », se félicite Raymond Duittoz. Le concept d'AIS – construit sur la notion d'accueil spécifique dans des structures spécialisées – est en train de voler en éclats. Aujourd'hui, les enfants « pas comme les autres » – une expression qui englobe tous les types de différences – sont dans des écoles or-

dinaires. Penser qu'ils doivent grandir avec leurs pairs est une vraie révolution ! »

Reste aux professeurs eux-mêmes à s'adapter ! À terme, ce sont tous les enseignants qui seront formés à l'accueil de la différence – même si des experts seront toujours nécessaires. Une initiative parmi d'autres qui prouve que cela bouge : Nicole Eychenne, directrice de l'Arpec⁶ de Lyon, a invité tous les chefs d'établissement et enseignants du second degré de son académie à une journée de réflexion, le 11 de ce mois d'octobre, sur le thème « Accueillir et accompagner tous les élèves dans nos collèges et lycées : utopie ou défi ? » Gageons qu'il s'agit d'un défi.

SYLVIE HORGUELIN

1. Adresse : Institut technique de l'enseignement catholique Boisfleury, BP 17, 76 Grande-Rue, 38701 La Tronche Cedex.

2. Adresse : Collège Saint-Julien-Victoire, 86 rue Leyteire, 33000 Bordeaux.

3. Actuellement responsable de la programmation à l'Unapec.

4. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

5. Classe d'adaptation scolaire.

6. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PEUT MIEUX FAIRE !

Classes spécialisées dans l'enseignement catholique

1^{ER} DEGRÉ

Clis (Classes d'intégration scolaire)

1999 : 2 006 élèves et 204 classes

2004 : 2 256 élèves et 248 classes

6 % des élèves en Clis, le sont dans l'enseignement catholique.

2^D DEGRÉ

Segpa (Sections d'enseignement général et professionnel adapté)

1999 : 3 664 élèves et 249 classes

2004 : 4 099 élèves et 285 classes

4,1 % des élèves en Segpa, le sont dans l'enseignement catholique.

Upi (Unités pédagogiques d'intégration)

1999 : 295 élèves et 20 classes

2004 : 748 élèves et 78 classes

13 % des élèves en Upi, le sont dans l'enseignement catholique.

Ce tableau (qui ne recense que quelques-unes des structures spécialisées existantes) permet de faire un double constat. L'enseignement catholique a augmenté le nombre de ses classes mais accuse un retard certain, si l'on considère qu'il devrait accueillir environ 20 % des élèves relevant de ces structures. À quand l'ouverture de nouvelles Segpa et autres classes spécialisées ? **SH**

(SOURCE : OBSERVATOIRE SOLFEGE)

Anatomie d'un réseau

Comment faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui scolarisent les élèves en grande difficulté ? En jouant la carte du réseau. Comme en Flandre Maritime.



Développer entre les établissements, la solidarité, l'échange et la communication dans le domaine de la solidarité financière, de l'accueil et du suivi des élèves, dans l'animation pédagogique et pastorale : tel est l'objectif du réseau Janssoone¹, le réseau des établissements catholiques de Flandre Maritime. Un réseau qui regroupe 30 écoles, 12 collèges et 5 lycées, soit quelque 16 000 élèves. Un réseau né de la volonté des acteurs de perpétuer et d'institutionnaliser une habitude de travail en commun, expliquent Dieudonné Davion² et Brigitte Dufour³ qui ont porté le projet et permis son opérationnalisation. Coordination des écoles au sein du district sous la responsabilité de l'inspectrice diocésaine, réunions bimestrielles des directeurs des collèges et lycées, organisation, toujours en en district, des associations de parents d'élèves, activités sportives communes, etc. : autant d'éléments qui ont facilité la mise en place du réseau dunkerquois. « A cela s'ajoute le fait que le réseau recoupe le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque. Côté enseignement catholique, il correspond au périmètre de l'inspection diocésaine⁴, mais aussi à la zone pastorale de Dunkerque et à l'ancienne zone pastorale de Bergues. Autant dire qu'il est à la fois réalité géographique et ecclésiale », souligne Dieudonné Davion.

Entraide, solidarité, partage, mise en commun des moyens – en veillant à respecter l'identité de chaque établissement – sont autant de termes qui disent l'esprit dans lequel entendent œuvrer les membres du réseau.

Chaque établissement adhère à l'Interogec⁵ Frédéric-Janssoone, association qui vise à favoriser la solidarité financière et les échanges entre les établissements du réseau. Ainsi dans le champ de l'adaptation et intégration scolaires (AIS) : « Toutes les écoles, explique Brigitte Dufour, ont décidé d'aider les établissements qui hébergent une structure AIS. Les charges qui pèsent sur ces écoles sont particulièrement lourdes, qu'il s'agisse des dépenses en matériel pédagogique, des frais de formation spécifique... ou encore des impayés de cantine. Or, ces structures AIS sont à la disposition de tous. Il n'est donc pas normal que seules les écoles qui en sont dotées en supportent le coût. Aussi toutes les écoles du réseau versent un euro par élève à l'Interogec. Une commission "Solidarité AIS" répartit la somme ainsi collectée entre les organismes de gestion des établissements concernés. Même si les montants ainsi reversés sont modestes, ils participent à entretenir, entre les établissements, un esprit de service. »

Gestion des flux

Solidarité aussi dans le domaine de la gestion des flux d'élèves. « Tout élève scolarisé dans une école catholique a sa place dans au moins un collège catholique puis dans un lycée catholique. Un contact sera pris par les chefs d'établissement du premier ou du second degré avec leur collègue en cas de problème », dispose la charte du réseau. Et Dieu-

onné Davion de préciser : « Un chef d'établissement, quand il reçoit des familles en vue d'une inscription, les informe de la présence d'un établissement catholique à proximité de leur lieu de résidence. Il

« Tout élève scolarisé dans une école catholique a sa place dans au moins un collège catholique puis dans un lycée catholique. »

s'agit d'éviter que certains établissements "fassent le plein" alors que d'autres peinent à "remplir" leurs classes, ou encore que certains établissements se spécialisent dans l'accueil des élèves qui rencontrent des difficultés alors que d'autres développent des filières d'excellence. A cet égard, le réseau nous a préservés d'un enseignement catholique à deux vitesses et du consumérisme scolaire des familles. »

VERONIQUE GLINEUR

1. Frédéric Janssoone (1838-1916), prêtre franciscain béatifié le 25 septembre 1988, était originaire de Ghyvelde, une commune proche de Dunkerque.
2. Dieudonné Davion assurait jusqu'à la présente rentrée scolaire la direction de l'institution Notre-Dame-des-Dunes à Dunkerque. Il présidait par ailleurs le réseau Janssoone. Il est aujourd'hui directeur diocésain de l'enseignement catholique de Cambrai.
3. Brigitte Dufour, aujourd'hui à la retraite, était inspectrice diocésaine de l'enseignement catholique pour le secteur Flandre Maritime.
4. Le diocèse de Lille compte différents secteurs, placés sous la responsabilité d'inspecteurs diocésains.
5. Ogec : organisme de gestion de l'enseignement catholique.

EFFICACITÉ ET SERVICE

« La continuité de l'éducation et l'orientation des élèves imposent une coordination entre les établissements scolaires de tous ordres.

« Les établissements, quelles que soient leur taille et leurs ressources, ne peuvent vivre leur dynamisme d'une manière isolée, comme s'ils se suffisaient à eux-mêmes. Leur volonté de relation et de collaboration avec d'autres exprime leur solidarité dans la tâche éducative, notamment dans la constitution de "réseaux".

« Ces réseaux regroupent les établissements qui le souhaitent et qui considèrent que leur nécessaire coordination trouve dans cette organisation une meilleure efficacité et un meilleur service. [...] »

(Statut de l'enseignement catholique, article 11)

Scolariser les plus démunis

Accueillir la grande pauvreté est un véritable engagement. Cela demande une écoute de tous les instants, une grande disponibilité et de nombreuses remises en question. Paroles de deux directrices d'école.

L'ouverture à tous, et notamment aux plus pauvres économiquement, n'est pas une phrase en l'air, un discours pour se donner bonne conscience, à l'école Saint-Mauront dans les quartiers nord de Marseille ou à l'école Lacordaire dans la Zup¹ de Wattrelos, près de Roubaix, deux écoles situées en Zep². C'est une acceptation totale, un « oui » qui engage. Accueillir sans restriction. Pas d'exception à la règle.

« Parfois, on ne sait plus très bien quel est notre rôle. Alors on fait parler notre cœur. »

Ce qui distingue ces deux écoles, c'est l'origine de la pauvreté. À Marseille, elle est liée à l'immigration, bien que tous les enfants soient français ; à Wattrelos, c'est la pauvreté de Français de souche, des familles ouvrières frappées de plein fouet par la fermeture des usines textiles. « Ce qui fait notre force, c'est d'avoir pu préserver une mixité socioprofessionnelle et socioéconomique. Un tiers de nos enfants viennent de familles totalement démunies. Nous n'avons aucun barème de scolarité. Nous disons aux parents, même si nous ne nous sommes pas naïfs : "Vous nous faites confiance en scolarisant vos enfants chez nous. Nous vous faisons confiance de notre côté. Si vous ne pouvez vraiment pas payer, vous ne payez pas." Vingt familles ne donnent rien. Nous avons des gamins en CP-CE1 dont les parents et grands-parents ne travaillent pas. Les enfants sont les seuls à se lever le matin. Nous avons détecté cela parce qu'ils arrivaient toujours en retard », commente Frédérique Selosse, la directrice de Lacordaire. « Nous vivons vraiment la grande pauvreté avec une majorité de familles RMISTes et quelques-unes au Smic. Certains de nos enfants ont leurs parents en prison », ajoute, de son côté, Chantal Marchal, aux rênes de Saint-Mauront. Accueillir les enfants de la grande pauvreté

est une suite de questionnements permanents. « Comment accueillir tout le monde et ne pas les cantonner à l'assistantat dans lequel beaucoup sont enfermés ? » « Comment rester juste avec tout le monde ? » « Pourquoi demander à une famille de payer plus qu'une autre alors qu'elles ont toutes des raisons de ne rien donner ? » « Comment ne pas passer à côté d'un enfant ? » « Comment ne pas stigmatiser son origine ou sa situation familiale ? »

Les exemples sont nombreux. « J'ai le souvenir d'un gamin attendant que ses camarades jettent la fin de leur goûter pour le récupérer dans la poubelle. Du coup, on a institué le "pain-fromage" pour tous à la récréation. Quand j'entends les discours contre les goûters sous prétexte de risque d'obésité, ça me fait mal. On va montrer du doigt un enfant en grande difficulté parce qu'on va lui donner à manger alors qu'un médecin nous a dit que nous avons des enfants à la limite de la dénutrition », s'indigne Frédérique Selosse. « J'ai expliqué un jour à deux frères qu'ils n'auraient plus le droit de venir à la cantine si leur mère s'obstinait à ne pas payer, malgré ses promesses. Beaucoup font d'énormes efforts pour donner un minimum. Nous ne pouvons pas tout accepter, tout donner sans contrepartie » appuie, quant à elle, Chantal Marchal.

On ne s'habitue pas

Parmi les problèmes récurrents, difficiles à traiter : l'hygiène. Il arrive que pauvreté en vienne à rimer avec malpropreté. Certains enfants ne peuvent ni se laver ni changer de vêtements quand ils le souhaitent. « Quand on est face à la grande pauvreté, tout est compliqué », souffle Chantal Marchal. « Certains enfants ne se changent pas avant de venir à l'école, il faut les repérer. Et entrer, avec la famille, dans une sensibilisation à l'alimentation, à la propreté, à l'écocitoyenneté. »

À Wattrelos, la piscine hebdomadaire permet de remédier à cet état de fait. « J'achète shampoing et savon, et tout le monde passe à la douche. L'association belge "Accueil-Santé-Enfants

de Tchernobyl" nous fournit des vêtements sous plastique que je remets discrètement à ceux qui n'ont pas de change. Si je découvre à cette occasion des cas de maltraitance, je fais un signalement, mais jamais dans le dos des parents. J'assume ce que je fais », commente Frédérique Selosse.

Accueillir la grande pauvreté nécessite une attention de tous les instants. Certaines situations peuvent déstabiliser. Car on ne s'habitue pas à cet état de fait. « Cette pauvreté au quotidien est très dure à porter. Cela entraîne souvent une pauvreté intellectuelle et induit des comportements inattendus. Ils sont acculés, pressés de partout. Il faut savoir les écouter, savoir réagir, recoller les morceaux. Il faut tous les connaître, repérer les problèmes, les limites. Selon la manière dont vous vous adresserez à eux, vous provoquerez une réaction ou une autre. J'ai été très déstabilisée dans ma foi, en arrivant ici en 1999. J'étais face à une population essentiellement musulmane, croyante. Beaucoup de questions ont surgi. Comment aborder Noël par exemple ? Je ne savais plus comment dire les choses. Et puis, les réponses sont venues, et ma croyance en est sortie renforcée, confie Chantal Marchal. Et Frédérique Selosse d'ajouter : « Certaines situations de crise sont très perturbantes. Parfois, on ne sait plus très bien quel est notre rôle. Alors on fait parler notre cœur. Et nous travaillons en réseau d'associations pour dépanner les familles. Les enfants de parents alcooliques sont dans des situations terribles. Je fais un suivi avec les services sociaux. Nous sommes sans arrêt sur la ligne de crête : que dire ? Que faire ? Jusqu'où aller ? Jusqu'où entendre ? Il faut une surveillance sans faille. Réagir à la moindre baisse des résultats scolaires. Souvent, il y a des pleurs. Si la famille ne peut pas transmettre les bases de vie, nous sommes là pour aider les enfants, les accompagner. Leur apprendre à s'habiller, se changer, par exemple. Cela va jusque-là. Il faut extrapoler, penser à leur avenir. Si on ne veut pas les voir sombrer dans la délinquance, il faut agir le plus tôt possible. »

Accueillir la grande pauvreté, c'est savoir d'emblée que le contexte familial n'est pas le plus favorable à l'apprentissage. Pour aider à combler les lacunes, Saint-Mauront a une



D. R.

Solution réfléchie. La réponse à un besoin essentiel comme l'alimentation passe par des décisions qui ne stigmatisent pas les enfants. Ici, les petits déjeuners et goûters fournis par la Banque alimentaire à l'école Saint-Mauront de Marseille.

classe d'adaptation, et Lacordaire, une Clis³ et un Rad⁴. « *Mon parcours personnel m'a forgé une conviction : tous les enfants peuvent réussir, d'où qu'ils viennent. Il faut permettre aux parents de retrouver confiance en eux, leur montrer qu'ils sont capables d'aider leurs enfants* », commente Chantal Marchal qui, vaillamment, malgré les difficultés, a trouvé indispensable, avec le président d'Ogec⁵ et Jean Chamoux, le directeur du collège de Saint-Mauront, de relancer l'association de parents, parce que, dit-elle, « *j'estime trop facile d'éduquer sans le regard des parents* ». « *Les enfants qui sortent de chez nous savent lire, écrire, compter, grâce aux remédiations que nous avons mises en place. Pédagogiquement, il faut se bouger, se souder, partager les mêmes valeurs. Nous sommes plus que des collègues* », insiste de son côté Frédérique Sellose.

Comme par un fait du hasard, ces deux écoles sont elles aussi quasiment sans ressources. Non pas à cause d'une faute de gestion. Dans l'une comme dans l'autre, les budgets sont archiserrés. Pas de gaspillage. On ne dépense que ce qui doit l'être. On fait

dans la débrouille. On a l'esprit de récupération. Mobilier, vêtements, casquettes, cahiers, crayons, tableaux... Les relations comptent énormément. On mise sur l'entraide entre établissements, entre associations, qui est fantastique.

Fonds de solidarité

À Marseille, la banque alimentaire fournit les goûters et les petits déjeuners aux enfants. Il y a d'énormes élans de générosité – campagnes de carême dont les bénéfices ont été reversés à Saint-Mauront, par exemple – qui permettent de constituer une cagnotte. À Marseille encore, grâce au fonds de solidarité du Codiec⁶ et à la compréhension des pouvoirs publics qui ont cédé un terrain pour 150 euros symboliques, l'école Saint-Mauront, menacée de fermeture depuis des années, va enfin intégrer un nouveau bâtiment la jouxtant, et se lancer dans des travaux de rénovation dans ceux qui existent. Une pratique de plus en plus courante dans les diocèses. Heureusement. Si ces écoles de-

vaient disparaître, l'enseignement catholique serait privé d'un pan essentiel de sa mission.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Zone d'urbanisation prioritaire.
2. Zone d'éducation prioritaire. À Marseille, le ministère de l'Éducation nationale a labellisé 6 écoles et 3 collèges catholiques en Zep. Ils sont donc reconnus au même titre que les établissements publics. Ce qui n'est pas le cas à Wattrelos.
3. Classe d'intégration scolaire.
4. Regroupement d'adaptation.
5. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
6. Comité diocésain de l'enseignement catholique.

Savoir +

Le réseau école ATD Quart Monde organise le 11 novembre 2005 une rencontre avec ceux qui voudraient échanger leurs pratiques permettant de soutenir les enfants en difficulté scolaire et plus particulièrement les plus démunis. Contact : 01 42 46 81 95.

L'Institut catholique de formation pédagogique et professionnelle (ICFP) de Marseille organise, les 27 et 28 janvier 2006, un colloque sur le thème « *Éduquer dans un contexte de mixité et de précarité* ». Contact : Marie-Christine Calleri au 04 91 99 40 80.

Non au « casier scolaire »

Expliquer les difficultés scolaires par le handicap social reviendrait vite à « étiqueter » les « mauvais » élèves, et à désespérer d'eux. Or, deux sociologues, Mathias Millet et Daniel Thin, nous montrent que si école et précarité ne font pas bon ménage, la première peut empêcher un enfant de couler.



sans ressources autres que des subsides versés par des institutions d'assistance aux plus démunis. Assignée à résidence dans un quartier où ses rares amis ne veulent plus se rendre, elle vit sans contacts avec ses voisins (turcs), quasiment enfermée dans son domicile. Seules les convocations au collège de son fils Marc ou les interventions d'un travailleur social bousculent le cours de son existence. Comme sa mère, Marc regarde tard la télévision ou bien reste dehors avec ses amis jusqu'à une heure avancée de la nuit... Avec peu de ressources parentales pour l'aider à dépasser ses difficultés scolaires, il s'est maintenu à un niveau suffisant pour ne redoubler aucune classe en primaire, mais ses résultats ont chuté dès le premier trimestre de la sixième... Sans que son redoublement (confirmé par la commission d'appel) ait entraîné d'amélioration. Au contraire : il a été déstabilisé par le changement de copains, humilié, et a refusé de se soumettre à l'autorité des enseignants. Malgré son envoi en dispositif relais, sa disqualification scolaire s'est accentuée, il a été signalé au procureur, orienté vers une Segpa³, avant d'être finalement inscrit dans un institut de rééducation.

Mathias Millet, vous venez de publier avec votre collègue sociologue Daniel Thin, un livre poignant : Ruptures scolaires - l'école à l'épreuve de la question sociale¹. Vous y expliquez que « les enfants pauvres ne sont pas forcément de pauvres enfants² ».

M. M. : Nous nous élevons, en effet, contre un point de vue réducteur, un fatalisme programmé, qui voudrait que les difficultés scolaires soient imputables aux familles. Or, tous les travaux des sociologues démontrent que cette perception est fautive. L'échec scolaire n'est pas plus « la faute » des parents que celle de l'école : il est le résultat de processus sociaux. Nous avons enquêté auprès de collégiens accueillis en classes relais à Saint-Étienne et à Lyon, et observé que les ruptures de scolarité naissent du croisement de trois éléments : les configurations et histoires familiales ; les difficultés

d'apprentissage scolaire ; les relations des collégiens à leurs pairs. Nulle destinée de collégien n'est écrite à l'avance. Il suffit qu'un changement se produise dans l'un ou l'autre de ces trois domaines pour qu'une scolarité bascule dans le bon sens.

Vous constatez néanmoins que la précarité des familles fragilise énormément la scolarité des enfants.

M. M. : Les jeunes accueillis dans les dispositifs relais où nous avons travaillé appartiennent à des familles du sous-prolétariat, faiblement dotées scolairement et culturellement. Elles vivent dans une extrême précarité. Prenons l'exemple d'une personne que nous avons appelée madame Ammari. Elle est isolée, sans expérience professionnelle à faire valoir dans un CV, sans voiture pour faire des courses,

Il existe, écrivez-vous, une contradiction entre la vie de ces familles et les logiques scolaires. Notamment, le rapport au temps.

M. M. : Ces familles vivent dans l'urgence, dans un rapport au temps rendu souvent difficile par l'absence d'emploi, des moyens économiques précaires ou des horaires à contre-temps. On s'y construit dans la discontinuité, sans pouvoir se projeter, au gré des changements qui surviennent malgré soi. Quand on est pris à la gorge par les urgences de l'instant, comment entrer dans la gratuité des exercices demandés par l'école, lieu de la *scholé* comme aimait à le rappeler Bourdieu, c'est-à-dire du loisir studieux ? Lune des conséquences pratiques à tirer de notre travail si on veut se battre contre l'échec scolaire, c'est déjà de lutter contre la précarité de la vie de ces familles placées dans des situations absolument impos-

sibles. Plus on leur donnera d'armes, mieux la scolarité des enfants s'en portera. Plus elles sortiront de leur situation d'enclavement, de cumularde de difficultés, de leur état d'« inutiles du monde », de « mères insulaires », plus elles pourront mobiliser leurs forces. Les quartiers populaires traditionnels se caractérisaient souvent par la solidarité qui s'y vivait ; pour les familles enquêtées, au contraire, les

« Tout ce qui relève d'une mise à l'écart, d'une politique purement disciplinaire ou d'une orientation précoce, renforce la stigmatisation. »

lieux de vie sont devenus des lieux repousoirs, synonymes de stigmatisation. Or, on en fait porter la responsabilité aux familles qui y sont condamnées, ce qui les rend encore plus vulnérables !

Autre différence entre l'univers scolaire et ces enfants : le rapport au langage et au corps.

M. M. : Le sociologue Bernard Lahire a bien montré l'importance de cette question du langage. Les élèves de milieux populaires en « échec scolaire » ont un rapport utilitaire et pratique au langage, alors qu'à l'école, on construit des groupes sujets, des groupes verbaux, qu'on manipule et change de place dans une sorte de jeu sérieux sur le langage... Ils ne parviennent pas à entrer dans le jeu. Nous avons fait des entretiens avec des jeunes qui pour raconter une bagarre se levaient et la rejetaient plus qu'ils ne la verbalisaient. Ils vivent aussi une forme de résistance symbolique au langage : parler comme les profs, c'est parfois pour eux « se la jouer », employer des mots de « bourgeois ». La façon dont on parle, c'est toujours plus qu'une question de langage, c'est aussi une manière d'être. Parler comme le voudrait l'école, c'est, pour ces élèves, d'une certaine manière, se trahir, devenir étranger à soi et à ses proches. L'écrivain Annie Ernaux l'a bien décrit.

Tous ces « chocs » culturels provoquent souvent de vrais chocs, de la violence.

M. M. : Dans le parcours scolaire de ces enfants, les stigmates pèsent lourd et leur rendent difficile l'entrée dans les apprentissages. À force d'avoir été disqualifiés, ils vont chercher le moyen de se détourner des apprentissages, source de tellement d'ennuis. Ils instaurent donc d'autres logiques, toutes d'évitement – multiplient les absences, oublient

leur matériel, cherchent à faire rire leurs camarades, par exemple. Mais plus ils « décrochent » des apprentissages, plus leurs sollicitations en direction des enseignants sont décalées, plus leurs questions, quand ils en posent, sont à contretemps et ressemblent à des provocations parce que non pertinentes, plus leurs interventions sont sanctionnées comme des gênes, et plus elles les emportent dans un engrenage d'exclusion (mise à la porte de la classe, mise à pied, etc.). Logique puisque les enseignants ont de leur côté leurs propres contraintes, doivent faire « avancer » leur classe et que les « perturbateurs » les en empêchent ! Or, le conflit, quand il éclate, en rajoute dans la stigmatisation et la déqualification scolaire : le conseil de discipline prononce souvent l'exclusion. L'arrivée dans un nouvel établissement coupe l'élève de ses pairs, lui enlève les rares motifs qu'il gardait d'aller au collège, le parachute parfois dans un univers plus aisé dans lequel il est mal, et le met sous haute surveillance : le moindre de ses manquements est, en effet, interprété comme gravissime en raison de son passé.

Les classes relais sont-elles une solution ?

M. M. : Non, on ne peut pas le dire : pour l'immense majorité, c'est une exclusion intérieure, une sortie encadrée de l'école. On y allège l'emploi du temps et les contenus pour des élèves jugés incapables d'apprendre. En revanche, on constate que les enseignants de ces classes font davantage de compliments sur leurs élèves, considèrent qu'ils s'expriment bien, qu'ils peuvent manier la langue correctement. Tout le contraire des appréciations souvent entendues au collège ! Pourquoi ? Parce que les enseignants ne jugent pas à partir du même contexte, du même niveau, que les élèves, dans ces classes, craignent moins le ridicule – ils sont entre stigmatisés –, qu'ils peuvent librement procéder par erreurs et réajustements. Les relations entre enseignant et enseigné, enseigné et travailleurs sociaux, y sont moins impersonnelles : les élèves se sentent mieux pris en compte, moins jugés.

Vous dites donc que ce ne sont pas leurs capacités qui changent mais le contexte.

M. M. : Oui. La manière d'énoncer les consignes, d'organiser des hiérarchies dans le travail, a des effets sur leurs postures d'apprentissage. Ils acceptent plus volontiers d'apprendre. Les classes relais font la démonstration que ces élèves ne sont pas moins capables que d'autres de réussir mais qu'ils ont plus de distance à parcourir pour franchir les mêmes obstacles. On pourrait alors s'interroger sur ce

que l'école devrait faire et pourrait ne pas faire pour eux.

Des enfants qui ne peuvent pas se reposer sur une culture familiale ont besoin d'une école plus explicite sur ses attentes, ses fonctionnements, ses méthodes de travail. D'une école qui essaie de se suffire à elle-même. D'une école qui n'enfoncé pas, n'en rajoute pas dans le déracinement, qui ne transforme pas le conflit en « casier scolaire ». Tout ce qui relève d'une mise à l'écart, d'une politique purement disciplinaire ou d'une orientation précoce, renforce la stigmatisation. De la même manière, se contenter de penser ces difficultés en terme de « handicap » invalidant en soi, en ignorant la logique de comportement de ces élèves, les accule à des comportements de rupture encore plus forte. Plus un élève est disqualifié, moins il a de raisons d'investir l'école. Alors, l'influence de ses pairs se fait plus importante, rempart symbolique contre les difficultés.

Vous dites que ces ruptures signifient l'échec des classes populaires à l'école.

M. M. : Oui, elles ne constituent pas un « problème » à part, en soi : elles ne sont que l'une des modalités de l'échec scolaire. L'école a accueilli des populations de plus en plus larges, mais elle a oublié de leur faire une vraie place. Elle s'est massifiée sur le modèle de celle qui accueillait des publics mieux dotés. Et les enseignants sont dans une position très difficile.

Ils peuvent néanmoins empêcher un jeune de basculer.

M. M. : Nous avons observé que dans l'enchevêtrement des réseaux qui tissent l'échec, il aurait souvent fallu peu de choses pour redresser une situation, de quelque côté que ce soit. Au moins à l'école peut-on éviter d'enfoncer...

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**



1. PUF, coll. « le Lien social », 2005, 318 p., 24 €. Mathias Millet est maître de conférences en sociologie à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Poitiers et travaille au groupe de recherche sur la socialisation (GRS) de l'université Lyon-2/CNRS. Daniel Thin est maître de conférences en sociologie à Lyon-2 et membre du GRS.

2. L'expression est empruntée à Jean-Yves Rochex qui a beaucoup travaillé sur l'échec scolaire.

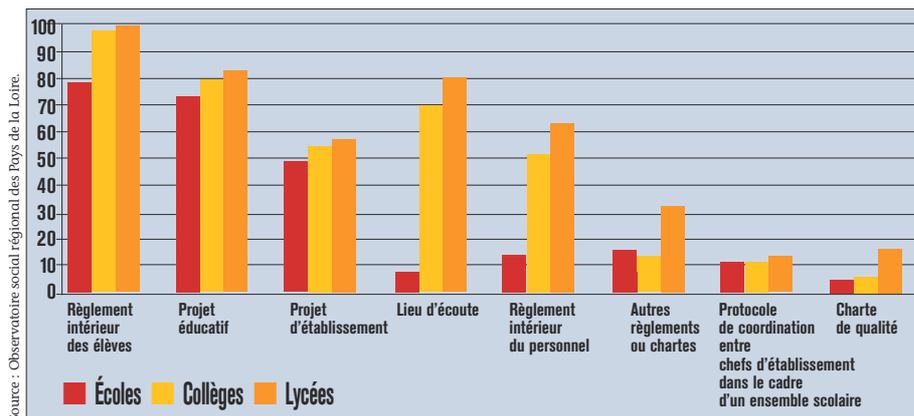
3. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

Savoir +

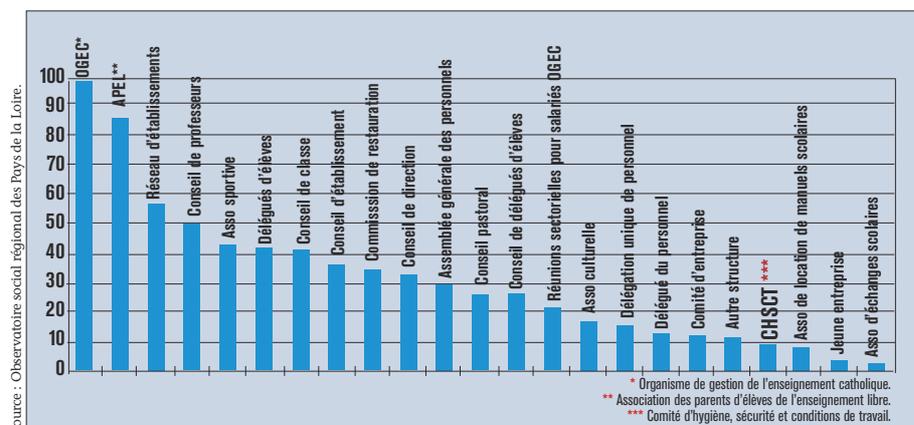
Dans son rapport, la commission « Familles, vulnérabilité, pauvreté » avance des propositions concrètes. À lire dans ECA + sur scolanet.org

Une priorité, les relations sociales

En référence à la démarche des assises, le Comité académique de l'enseignement catholique des Pays de la Loire a mis en place un observatoire social régional pour améliorer les relations sociales existantes et pour donner plus de cohérence entre le « dire » et le « faire » dans les établissements. Visiblement une nécessité, au regard notamment du grand nombre d'établissements qui ne possèdent pas d'instance représentative du personnel.



PRÉSENCE DES OUTILS POUVANT SERVIR AUX RELATIONS SOCIALES SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (en % des réponses)



FRÉQUENCE DE PRÉSENCE DES STRUCTURES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (en % des réponses) : ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES

GILLES DU RETAIL

Loin d'être un nouveau lieu de gestion des conflits, d'interprétation des conventions collectives et des accords salariaux ou de cadrage de l'emploi, l'observatoire social régional, mis en place par le Comité académique de l'enseignement catholique (Caec) des Pays de la Loire, souhaite, dans un premier temps, établir un diagnostic des relations et des pratiques sociales à partir de ce qui se vit dans les établissements. Cette analyse s'appuiera, tout en les distinguant, sur l'exigence d'un projet social qui fait référence à la doctrine sociale de l'Église, sur la mise en œuvre d'une politique sociale qui applique les lois et les textes en vigueur et sur l'importance d'un dialogue social qui appelle une implication de tous les membres de la communauté éducative.

En guise de première action, une enquête a été réalisée en 2004 auprès de tous les établissements scolaires de l'enseignement catholique régional. En mai 2005, le Caec des Pays de la Loire a publié un document dont nous vous livrons certains des points les plus saillants.

Cette enquête fait apparaître un nombre important de structures (associations, conseils, commissions, comités, délégations, syndicats...) qui sont, ou devraient être, à leur place et selon leur finalité propre, autant de partenaires de la communauté éducative de chaque établissement. Mais, on voit

bien, précise le document, qu'une telle communauté ne peut vivre sans relations harmonieuses entre toutes ses composantes, relations qui passent nécessairement par l'observation

Les relations vécues entre les personnes doivent être pénétrées du souci de justice, de solidarité et de charité.

de règles fondamentales communes. Pour les responsables diocésains et régionaux de l'enseignement catholique, ces règles s'enracinent dans le respect de chaque personne – qui a cette qualité d'être fille ou fils de Dieu –, sur le bien-fondé des corps intermédiaires (organisations professionnelles, associations, syndicats...) car ils sont des lieux de responsabilité et de relais entre la famille et l'État, et sur l'application du principe de subsidiarité, gage de la prise d'initiative à tous les niveaux. Les relations vécues entre les personnes doivent être pénétrées du souci de justice, de solidarité et de charité.

Signes tangibles

« Accepter et vivre une responsabilité, exercer l'autorité attenante, c'est permettre à l'autre d'être auteur dans le respect des responsabilités de chacun, c'est fa-

voriser la croissance des personnes et de leurs compétences, notent les membres de l'observatoire social des Pays de la Loire. On voit bien alors où se situe une vision chrétienne des relations entre les personnes. L'accueil et l'attention portés à chacun (personnel, élève, parent) doit favoriser l'intégration dans la communauté éducative. Chacun doit être informé sur ses droits et ses devoirs ainsi que sur la spécificité éducative et pédagogique de l'établissement. Ces signes tangibles apportés aux personnes doivent permettre l'épanouissement personnel, envisager sereinement les perspectives de carrière. Il est ainsi important de valoriser par une politique incitative, la formation professionnelle des salariés qui s'investiront d'autant plus dans leur travail que leurs compétences seront reconnues et qu'ils se sentiront utiles. La reconnaissance salariale et les conditions de travail révèlent aussi la considération portée à chacun. »

Or, il ressort de l'enquête, que plus de 50 % des établissements ayant de dix à cinquante salariés n'ont ni délégué du personnel ni délégation unique du personnel. Un effort particulier doit donc être entrepris dans ce domaine. Il conviendra également, conclut le texte de présentation des résultats de l'enquête, « de faciliter l'activité des élus dans l'exercice de leur mandat et l'emploi de leurs heures de délégation légale au service des personnels. La reconnaissance du fait syndical dans l'établissement ne peut que favoriser le dialogue social ».

De même, une attention spécifique est à accorder aux différents outils de travail qui peuvent étayer les relations sociales. Plus de 40 % des

établissements ne possèdent pas de projet d'établissement. Et un pourcentage encore plus important indique l'absence de règlement intérieur du personnel et de différentes chartes ayant des conséquences directes sur les relations humaines.

Prendre du recul

Pour Jean-Christophe Mériaux, coordinateur de la commission « Observatoire social régional des Pays de la Loire », les conclusions de cette enquête ont mis en évidence le nombre important de lieux de parole. Cependant, la diversité de lieux d'échanges et de décisions exige que chaque communauté éducative prenne du recul pour repérer ceux qui correspondent le mieux aux attentes de l'établissement et pour authentifier les engagements, les responsabilités et les compétences de chaque personne.

En outre, la cartographie proposée par cette enquête permet aux établissements de se situer dans le contexte régional et d'étudier en conséquence les structures à renforcer, à redynamiser ou à créer. Pour faire suite à ce premier examen, l'observatoire social des Pays de la Loire, qui se situe résolument dans la démarche des assises, s'est donné cette année pour objectif d'aider les établissements à clarifier leurs relations sociales, à dégager des problématiques et à prendre des décisions pour mieux faire vivre leurs projets éducatifs. ■

LE CAEC

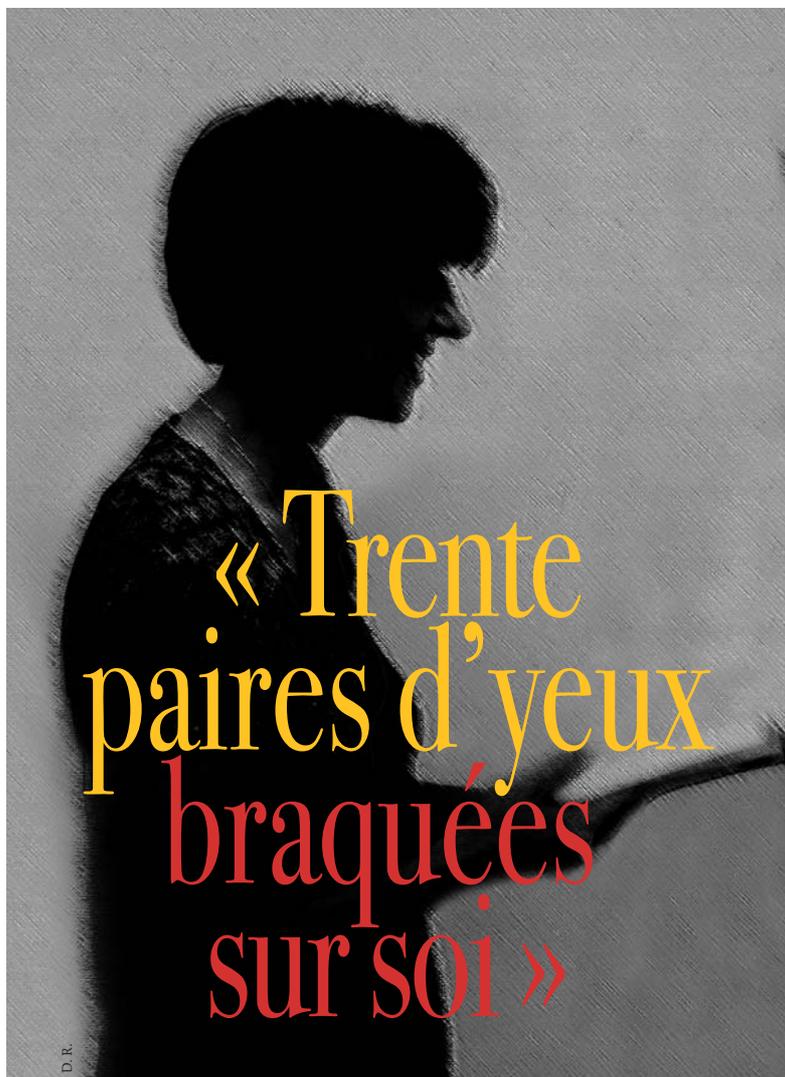
Le Comité académique de l'enseignement catholique (Caec) des Pays de la Loire est composé des établissements appartenant aux départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée.

Il totalise en cette rentrée 2005 : 253 868 élèves (133 229 pour les écoles, 71 379 pour les collèges, 13 357 pour les lycées professionnels, 29 555 pour les lycées d'enseignement général et technique et 6 348 pour l'enseignement post-bac).

Ces élèves sont répartis dans :

- 962 écoles ;
- 168 collèges ;
- 43 lycées professionnels ;
- 74 lycées d'enseignement général et technique ;
- 26 lycées agricoles.





« Trente paires d'yeux braquées sur soi »

Bénédicte enseigne la philosophie en terminale dans un lycée parisien catholique qui accueille des élèves de toutes traditions religieuses. Ce jeune professeur nous confie ses craintes et ses espoirs en ce début d'année tout neuf.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

A chaque rentrée, on redémarre à zéro. On peut bien sûr voir le verre à moitié vide : la répétition que cela suppose et la lassitude qui peut naître. Mais c'est aussi la chance de notre métier. On repart avec des élèves qu'on ne connaît pas et qui ne nous connaissent pas. Si je n'ai pas

été parfaite l'année dernière, j'ai la possibilité de faire mieux. Progresser, aller plus loin, cela me motive beaucoup. Être enseignant, c'est un métier dans lequel on ne peut pas tricher et dans lequel on est sollicité pour donner toujours davantage. On réalise vite que l'on ne transmet que ce dont on vit. Il nous faut être de plus en plus authentique, d'autant plus que les jeunes veulent rencontrer des adultes avec des convictions fortes. Ils sont très réceptifs aux témoignages que l'on peut apporter, même s'ils ne sont pas forcément d'accord. Pour nous, c'est une exigence car ils nous regardent vivre dans l'établissement, ils guettent nos réactions. C'est parfois difficile quand on est un peu fatigué ou quand on doute de soi. Mais cette espérance qu'on doit avoir pour nos élèves, il nous faut d'abord l'avoir pour nous. La trouver, cela consiste pour moi à me remettre sous le regard d'amour de Dieu. Je débute cette année avec une immense ambition pour eux. J'ai conscience des enjeux qu'une année de philosophie peut avoir pour un élève. Je pense à tout ce que j'ai envie d'éveiller en eux comme goût de la réflexion.

Le premier cours de l'année

Le premier cours est toujours incroyable, avec ces trente paires d'yeux braquées sur soi. Je suis saisie à chaque fois. Je sens toute la confiance qu'ils mettent dans les adultes, et je me demande si je vais être à la hauteur. Je leur demande d'écrire ce qu'ils attendent de la philosophie. Certains notent qu'ils souhaitent « voir plus clair sur la question de l'existence de Dieu » ou « approfondir le sens de leur existence ». Les questions éthiques et religieuses les préoccupent beaucoup. « Peut-on vraiment différencier le bien du mal, le juste de l'injuste ? Qu'est-ce qui permettrait de mettre les hommes d'accord sur ces questions ? Pourquoi existe-t-il des désaccords entre les religions ? » Voilà ce qu'ils expriment ! On se sent très petit devant la profondeur de leurs interrogations. On se demande : « Vais-je réussir à créer un climat dans la classe, qui permettra à chacun de creuser son intériorité ? » C'est toujours pour moi une crainte, non pas au sens d'une peur paralysante, mais d'une inquiétude devant la grandeur de la tâche qui nous est confiée. Je connais les enjeux de ce qui va se passer avec ces élèves que j'aurai huit heures par semaine pendant un an. Ce sera peut-être le seul contact qu'ils auront de leur vie avec la philosophie. Grâce à moi ou à cause de moi, ils aimeront ou non cette discipline. Je sais que j'ai du temps devant moi. Je dois accepter de ne pas réagir immédiatement à leurs demandes et parfois créer une certaine déception. C'est dans la durée que les choses s'approfondiront. Il me faut apprendre à ne pas avoir des réponses toutes faites. Les réponses, ce sont eux-mêmes qui les trouveront en se confrontant à une autre pensée. Cette démarche va à l'encontre de l'esprit dominant de notre société dans laquelle on attend des recettes aux problèmes de l'existence et l'on vit dans l'immédiateté. Leur faire prendre conscience que les grandes questions n'appellent pas de réponses de ce type-là, mais supposent un engagement plus radical de la personne, implique de faire des détours et d'utiliser des médiations.

« On réalise vite que l'on ne transmet que ce dont on vit. »

C'est de notre responsabilité de les guider, de les encourager quand ils s'impatientent. Accepter un vrai cheminement personnel est déroutant et ils peuvent refuser d'entrer dans cette démarche.

Ce que je voudrais améliorer

Dans ma manière de faire, je voudrais améliorer la participation de mes élèves au travail de réflexion – bien qu'ils s'expriment déjà. Les élèves changent beaucoup. Ils sont très différents de ceux de ma génération, même si nous n'avons qu'un peu plus de quinze ans d'écart, et ils sont aussi déjà différents des élèves que j'ai rencontrés au début de ma carrière, il y a une dizaine d'années. Le cours magistral est toujours nécessaire, mais il faut aussi compter avec le désir de participation qui se manifeste de plus en plus. C'est pourquoi, j'ai envie aujourd'hui de leur donner davantage la parole. J'ai l'impression de ne pas les écouter suffisamment. On est pressé. On manque parfois de souplesse et de disponibilité pour les laisser exister. Il y a un équilibre à trouver pour les rejoindre là où ils en sont. Cela suppose d'être très attentif pour respecter leur manière de poser les questions, et à partir de là, les amener à s'engager dans un travail de réflexion rigoureux. C'est un de mes objectifs pour cette année : leur laisser plus d'espace, sachant qu'un prof de philo redoute toujours de tomber dans le débat stérile. Gérer la parole de trente élèves qui ne savent pas toujours s'écouter est délicat. Réussir à saisir ce qu'il y a de pertinent dans une remarque qui n'a pas l'air très riche *a priori* l'est tout autant. Mais je dois prendre davantage ce risque.

Mes relations avec les élèves

Les travaux écrits des élèves constituent un moyen privilégié pour les connaître individuellement. C'est ce qui me motive dans la correction des copies, tâche toujours un peu fastidieuse. Les dissertations permettent de tisser un lien avec les élèves. C'est ainsi que je peux m'émerveiller d'une progression tout au long de l'année. Je leur propose également des rendez-vous individuels pour reprendre de façon plus précise une copie et les aider à mieux comprendre ce qu'est un devoir de philo. Les sorties (conférences, visites d'expositions, théâtre...) me permettent aussi de les connaître dans un autre contexte. Elles sont toujours en lien avec les thèmes étudiés en classe. Les années précédentes, nous avons ainsi assisté aux « journées annuelles de bioéthique » qui proposent des conférences ouvertes à tous. Dans le lycée, nous faisons intervenir des personnalités, comme Albert Jacquard, ou des grands témoins, comme Florence Aubenas. Cela permet d'échanger plus librement avec eux.

Ce qui me tient à cœur

J'aimerais transmettre aux élèves un certain nombre d'idées qui me paraissent essentielles, leur faire prendre conscience notamment des limites du relativisme. Le « à chacun sa vérité » domine aujourd'hui. En dehors de la science qui est seule apte à tenir un discours vrai, parce que vérifiable, pour le reste, les valeurs mo-

rales et religieuses, c'est à chacun de voir. Je voudrais leur montrer les incohérences de ce discours et le pessimisme qu'il engendre. Si les hommes n'ont pas de valeurs sur lesquelles ils peuvent s'accorder, cela signifie qu'il n'y a pas de communication possible entre eux. Chacun est enfermé dans sa subjectivité. On ne peut pas construire de société sur de telles bases. Un de mes objectifs est de leur expliquer que la raison humaine est capable de vérité. Il y a une espérance qui peut se fonder sur cette aptitude. Les valeurs

qui nous structurent pour notre agir individuel et collectif impliquent un

vrai échange entre les hommes malgré les différences de culture et de religion. Le vivre ensemble devient alors possible. C'est une conviction très

forte qui explique le goût que j'ai pour ma discipline. J'enseigne dans un établissement qui accueille des élèves de traditions religieuses différentes

(juifs, chrétiens, musulmans, bouddhistes) mais aussi agnostiques et incroyants. Or, dans un monde où

les particularismes dominent, il nous faut montrer que nous pouvons nous entendre, cheminer ensemble vers une vérité commune. Je prends parfois l'exemple de la question de l'existence de Dieu. Beaucoup d'élèves sont animés par l'idée de tolérance. Je leur dis que c'est une chose de respecter chacun dans ses convictions, mais que philosophiquement, on ne peut pas se contenter de faire le constat d'un pluralisme et s'en tenir là. Il faut poser les questions à un niveau plus radical ; on ne peut pas

faire par exemple l'économie de la question : « En soi, Dieu existe-t-il ou pas ? », sachant que les deux propositions sont

contradictoires d'un point de vue logique. On ne peut pas prétendre que toutes les convictions religieuses sont vraies, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas respecter chacun, là où il en est dans sa démarche de foi. Beaucoup ne se sont jamais interrogés de cette manière. Ils en sont restés à

l'idée que chacun a des opinions différentes et estimables. J'ai des élèves qui me demandent immé-

diatement : « Mais alors, qu'est-ce qui est vrai ou pas ? » Cela suscite un désir de chercher, de savoir comment la philosophie peut nous aider à répondre, ou du moins à avancer dans ce questionnement. Jusqu'où la raison peut-elle aller sur de tels sujets ? Mon premier travail, c'est cela. Les amener à formuler des questions qu'ils ne se sont jamais posées, les aider à mieux formuler des questions qu'ils se posent confusément. Après, c'est gagné. On peut les entraîner beaucoup plus loin.

Au cœur d'une équipe éducative

Comme prof de philo, j'ai conscience d'être un petit maillon dans une chaîne immense où le rôle de chacun dans l'école est précieux. C'est pourquoi il est essentiel pour moi de favoriser, dans la mesure du temps disponible, toutes les rencontres (au niveau disciplinaire, éducatif, spirituel aussi) qui peuvent nous unir dans notre travail éducatif pour le rendre plus cohérent et plus fécond. ■

« Le cours magistral est toujours nécessaire, mais il faut aussi compter avec le désir de participation qui se manifeste de plus en plus. »

« Dans un monde où les particularismes dominent, il nous faut montrer que nous pouvons nous entendre, cheminer ensemble vers une vérité commune. »

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

1 €

Guide de l'enseignant :

1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

0,50 €

Nom/ Établissement : **BON DE COMMANDE**
 Adresse :
 Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex. ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	
Frais de port	(1,20 € par livret ou guide ; 2,50 € jusqu'à 10 ; 5 € de 11 à 24 ; 5,50 € de 25 à 30) soit :						5,50 € par pack			11,50 € par pack	
 €					 €		 €	

Prix total : € en chèque bancaire à l'ordre de à l'ordre de **AGICEC**

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : **AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique**
 277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris.CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75

Un internat permanent

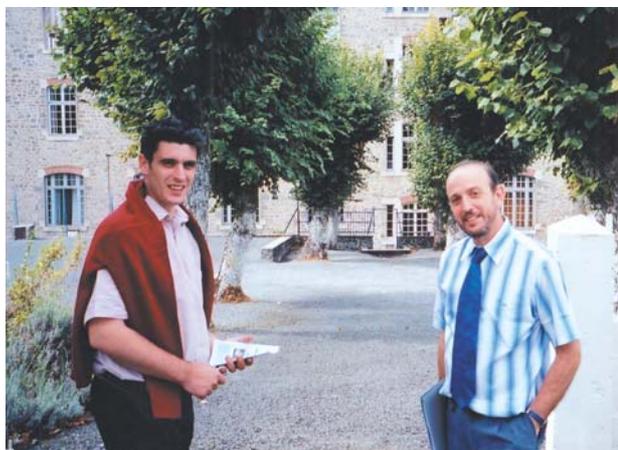
Les internats permanents permettant une cohérence éducative sans rupture sont rares. Un projet se met en place à Guéret, dans la Creuse.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Dans la Creuse, département le moins peuplé de France et probablement le plus anticlérical, l'enseignement catholique est réduit au minimum avec deux bastions qui résistent : l'école Jeanne-d'Arc à Évaux-les-Bains, et un ensemble école-collège-lycée, Notre-Dame¹ à Guéret, énorme bâtisse construite au XIX^e siècle sur une colline dominant la ville. Là, 147 élèves seulement – 37 à l'école, 78 au collège, 32 au lycée –, dont plus de 50 internes.

Il y a deux ans, l'ensemble scolaire de Felletin a dû fermer ses portes, faute d'effectifs suffisants et de moyens pour remettre le bâtiment aux normes de sécurité. Raison de plus pour ne pas oublier Notre-Dame de Guéret, qui se bat bec et ongles pour se maintenir. « Nous résistons grâce à la volonté du diocèse qui nous supporte, même financièrement », affirme le directeur, Alain Desseauves. Grâce aussi à un partenariat éducatif qui vient de se mettre en place avec l'institution Beaupeyrat de Limoges (Haute-Vienne). « Nos approches éducatives et pédagogiques sont très proches. Nous avons des convergences de vue. Et si nous souhaitons accroître nos effectifs, nous ne voulons pas faire du chiffre pour du chiffre. Malgré la taille de nos bâtiments, nous ne pourrions pas accueillir 200 élèves sans de gros travaux hors de notre portée. »

Au premier coup d'œil, cette bâtisse paraît décalée, presque inadaptée à une pédagogie moderne et active. Qu'on ne se fie cependant pas aux apparences. Sans



Jusqu'au bout de leur idée. Alain Desseauves (à droite) et Gaétan Baures d'Augères.

bruit, au fil du temps, depuis l'arrivée d'Alain Desseauves, il y a douze ans, cet établissement a été un véritable laboratoire d'idées et d'expériences. À savoir : mise en place de nouveaux rythmes scolaires avec temps libéré l'après-midi, mise en place de travaux personnels accompagnés, semaine des talents où chacun peut

La formule est peu pratiquée, mais le bouche-à-oreille fonctionne.

exprimer ses compétences, vie lycéenne très active, et ce bien avant les lois la préconisant, tutorat entre élèves. Sans oublier l'internat qui voit ses effectifs croître, en raison de la démarche éducative qui s'inscrit dans la droite ligne des assises : « Prendre l'enfant dans sa globalité, permettre son épanouissement, risquer la différence. »

Pour aller encore plus loin, Alain Desseauves et son tout jeune adjoint, Gaétan Baures d'Augères, entendent ouvrir un internat du week-end. « L'idée n'est pas nouvelle. L'établissement de Felletin avait lancé le projet, il y a quelques années. À sa fermeture, nous devions prendre le relais, mais notre projet pédagogique n'était pas suffisamment élaboré pour faire du bon travail. »

Penser un internat où les enfants ne sortiraient qu'aux petites vacances semble relever d'une autre époque. Mais la demande existe, de la part de parents, citadins de la région parisienne pour la plupart, n'arrivant plus à faire face à toutes leurs responsabilités et dépassés par des jeunes qu'ils ne « tiennent » plus. Un éloignement temporaire de la cité tentaculaire et de ses dérives potentielles leur semble la solution la plus adaptée aux problèmes de leur progéniture. D'autant que Guéret propose une véritable continuité éducati-

ve et un apprentissage de la vie en communauté.

Alain Desseauves pensait inaugurer son internat du week-end à la rentrée. « Avec dix inscrits, c'était jouable. Même si nous misons, à terme, sur vingt jeunes, pas plus si nous voulons maintenir la qualité de l'encadrement. » Mais cela a un coût : 310 euros par mois pour la seule pension du week-end. Car, outre les cadres éducatifs, on ne peut pas faire l'impasse sur une « maîtresse de maison », un intervenant psychologue et un orthophoniste.

Créer des ponts ?

La veille de la rentrée, quelques familles ont demandé un délai supplémentaire de réflexion, obligeant à repousser l'ouverture. Le coût les aurait-il freinés dans leur décision ? Pas sûr. Peut-être les adolescents eux-mêmes rechignent-ils à perdre leur liberté des fins de semaine. Difficile de savoir. Quoi qu'il en soit, d'autres demandes ont été déposées au mois de septembre. Le bouche-à-oreille fonctionne. Trop timide encore. Guéret n'est pas connu, et la formule « internat du week-end » très peu pratiquée. Interrogeons-nous alors. Les demandes provenant essentiellement de la région parisienne, ne devrait-on pas créer des ponts avec cet établissement pour apporter une réponse à des jeunes « pas comme les autres », qui demandent une attention particulière ? ■

Adresse : 5 rue Manouvrier, 23008 Guéret.

Savoir +

Plus de détails sur l'internat du week-end dans ECA+.

La classe des vertes années

Commencer l'année scolaire par une classe de découverte, c'est un plaisir rare offert aux élèves de quatrième du lycée agricole Fénelon de Vaujours (Seine-Saint-Denis). Mais en Sologne, ils découvrent d'abord les autres : leurs camarades de classe et... les plus tout jeunes résidents du domaine qui les accueillent.

BRUNO GRELON

M'sieur, M'sieur, c'est quoi la fission ? » Pas facile pour un enseignant d'expliquer la chose. Et pourtant, en quelques traits de feutres de couleur, Benoît de Guillebon, professeur au collège-lycée Fénelon¹ de Vaujours (Seine-Saint-Denis), schématise en coupe une centrale, avec ses circuits d'eau qui vont et viennent du cœur du réacteur jusqu'à la vaste cheminée de refroidissement. Quelques questions fusent chez ses élèves de quatrième, transplantés en Sologne le temps d'une classe de découverte. Tout à l'heure, grâce à la visite prévue après le déjeuner, ils comprendront mieux le fonctionnement de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) et son rôle dans le chauffage des serres d'un horticulteur.

Ce stage, renouvelé à chaque rentrée, ramène au lycée une classe de quatrième transformée.

Rien, dans cette vaste pièce claire qui donne sur un environnement de verdure, ne ressemble à une salle de classe traditionnelle. Et c'est tant mieux, car le but affiché est de travailler sans s'en apercevoir. Ou plus exactement de redécouvrir le plaisir de faire fonctionner sa matière grise dans un cadre plus proche des vacances que de l'école. Un excellent principe que

Benoît de Guillebon a mis en application, il y a neuf ans, pour cette quatrième qui, assez souvent, accueille des élèves en difficulté scolaire.

« *L'idée au départ, développe Benoît de Guillebon, était de souder la classe au cours d'un séjour découverte nature. Originnaire de la Sologne, je connaissais le domaine de Mont-Evray qui offre toutes les possibilités matérielles pour accueillir un groupe dans un cadre des plus agréables : des bâtiments fonctionnels au cœur de 160 hectares de bois, landes et prairies.* » Mais ce qui a décidé l'équipe pédagogique à lancer ce stage, c'est la vocation de ce lieu : un centre de rencontre des générations. « *L'histoire est assez ancienne, explique Étienne Hervieux, directeur de l'établissement. Après le décès accidentel de leur fils, la famille Othnin-Girard a décidé de créer une fondation destinée aux personnes âgées et à l'accueil de leur entourage. Créée il y a treize ans par les petits frères des Pauvres², cette maison de retraite accueille une soixantaine de personnes âgées pour un séjour variable. Chez les petits frères des Pauvres, nous avons l'habitude de dire : "Il faut offrir des fleurs avant le pain." C'est-à-dire que nous privilégions la qualité de la relation avec les personnes que nous accompagnons. La moyenne d'âge de nos pensionnaires est de 88 ans, et 80 % sont des femmes. Mais ces structures ont été conçues pour recevoir aussi toutes sortes de groupes, séminaires, congrès, classes [cf. encadré], ce qui permet de favoriser les échanges avec nos pensionnaires. Nos jeunes visiteurs de Vaujours sont particulièrement appréciés et toujours attendus avec impatience.* »

Il est vrai que, chaque année, ces

adolescents bruyants et un peu turbulents se transforment au contact des charmantes vieilles dames permanentes de blanc et des quelques messieurs, toujours élégants, qui jouent les chevaliers servants. « *Les plus perturbants de nos élèves, constate Virginie Cavalli, professeur d'anglais, l'une des trois personnes qui encadrent le groupe, deviennent très attentifs aux personnes avec lesquelles ils mangent. Ils se tiennent bien à table, ne s'agitent pas et répondent gentiment à leurs questions. Une vraie transformation.* »

Jeunesse et sagesse

Même si chaque communauté vit à son rythme, les rencontres sont ponctuelles et la barrière des âges tombe comme pendant le pot de bienvenue à l'arrivée des jeunes, le barbecue (quand le temps le permet) ou les visites-découvertes qui voient toujours quatre ou cinq pensionnaires se hisser dans le car pour accompagner la joyeuse troupe dans ses équipées touristico-culturelles. Avec, au bout du compte, rien que du positif dans les deux sens. Pour les résidents, leur maison reprend vie : « *Je suis content de voir de la jeunesse parmi nous, commente l'un d'eux. Cela nous rappelle notre propre enfance.* » Ils sont aussi parfois la voix de la sagesse. « *Une année, évoque encore Étienne Hervieux, lors d'une soirée-débat, les jeunes ont fait part aux résidents de leurs craintes concernant leur avenir (chômage, sida, etc.). Les pensionnaires ont cherché à les rassurer en expliquant notamment que la guerre avait été une épreuve aussi difficile, mais qui ne les avait pas empêchés d'avoir un avenir.* »

Sans être trop studieux, le programme est intense, car il n'y a pas trop de cinq jours – voyage compris – pour, à la fois, découvrir la nature (course d'orientation, nuit à la belle étoile, pêche sur un étang), travailler sur la thématique de l'année – les légumes en l'occurrence – et visiter les curiosités régionales. « *Les matinées sont consacrées à la préparation de la visite de l'après-midi, commente Frank Meunier, professeur d'histoire-géographie. Ainsi, le déplacement à Blois nous a permis de survoler l'histoire des rois de France et de jeter quelques regards sur la Loire. Concrètement, les élèves ont parcouru la ville, découvert le château, se sont amusés à la Maison de la magie, se sont promenés et ont pique-niqué au bord de la Loire, avant de finir la soirée par le spectacle son et lumière du château de Blois.* »

Visiblement, que du bonheur, à écouter les commentaires des uns et des autres. « *J'ai adoré cette soirée au château !* » s'enthousiasme Thomas, qui, sur un autre plan, s'est passionné pour les maraîchers et s'est découvert une vocation de pépiniériste. Pierre, les yeux encore brillants de « *sa première nuit sous les étoiles* », a apprécié toutes « *ces sorties pédagogiques qui facilitent l'apprentissage* », même si cela ne lui a pas servi dans ses matières « *faibles* » : l'anglais et les maths. Autre constat positif : « *Moi qui suis plutôt timide, j'ai réussi à me faire plein de copains !* »

Même constat de convivialité et de partage chez Thibaud, pour qui ce séjour aura confirmé son envie de planter des massifs fleuris. Quant à Sean et Elliott, c'est le côté discipline ni trop souple ni trop stricte, qu'ils ont particulièrement



© B. Creton

Plaisir partagé. Lors de leurs équipées touristico-culturelles, les élèves de Vaujourns sont toujours accompagnés de quelques résidents de Mont-Evray.

rement apprécié : « On s'entend très bien maintenant avec les professeurs et on a une impression très positive de nos rapports avec eux. Si cela continue pendant l'année, ce sera formidable. »

Enfin, Laura, très réaliste, qui avoue ne pas trop aimer l'école, a trouvé que « c'était un excellent prolongement des vacances » avec un plus : la rencontre avec les personnes âgées. « Elles sont très sympas et parler avec elles nous apprend à les connaître mieux. » À Mont-Evray, elle a fait « le plein de copains et de souvenirs ! ».

Avec les parents

Si ce stage est renouvelé à chaque rentrée, c'est qu'il sert le monde éducatif, en ramenant au lycée Fénelon une classe de quatrième transformée. « C'est véritablement un endroit merveilleux, ne se lasse pas de dire Benoît de Guillebon. Je vois vivre et se transformer ces jeunes qui ont, après ces quelques jours, une approche de l'école et des

professeurs complètement différente. Cela crée une unité dans le groupe où chacun découvre l'autre dans des situations différentes, en dehors du résultat scolaire. » Mais ce n'est pas tout, car filmé et photographié, ce séjour est mis en scène lors d'une soirée multimédia, à destination des parents et de l'équipe pédagogique. « Organisé avec l'Apel³, c'est un moment particulièrement convivial, car tout le monde apporte des plats et on dîne ensemble, ajoute encore le responsable. Ils découvrent notre action et nous les découvrons. Ils apprécient et nous soutiennent, ce qui nous permet d'avancer. »

Quant au centre de Mont-Evray, il n'est pas oublié, une fois les élèves rentrés en banlieue parisienne : il y a plusieurs échanges épistolaires et aussi, pendant plusieurs années, le retour des apprentis jardiniers qui retrouvent le domaine quelques jours, au printemps, pour replanter les massifs fleuris. Car venir dans ce coin de France, « cela a changé

notre vision du monde... », comme l'a dit un élève de Vaujourns, présent à Mont-Evray. ■

1. Adresse : Lycée du paysage et de l'environnement, 3 rue Alexandre-Boucher, 93410 Vaujourns.
2. Association reconnue d'utilité publique,

créée en 1946 par Armand Marquiset. Les petits frères des Pauvres accompagnent des personnes souffrant d'isolement, de pauvreté matérielle, de précarités multiples, et interviennent en priorité auprès des personnes de plus de cinquante ans. Sur internet : www.petitsfreres.asso.fr
3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

L'ÉTABLISSEMENT (S')INVESTIT...

► Véritable résidence hôtelière, le centre de Mont-Evray, à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), dispose de tout le confort pour l'accueil des séminaires ou congrès : salle de restaurant, salon, salle de conférences. Pour les classes de découverte, qui associent la découverte des richesses naturelles et culturelles de la région avec la rencontre intergénérationnelle, le tarif est fixé à 27 euros par jour et par personne. Les élèves sont logés dans une maison indépendante, en chambres de 4 lits équipées de sanitaires, et le groupe dispose de salles de travail et de détente. Il a accès à l'ensemble de l'espace naturel et à une aire multisport : VTT, tennis, volley-ball, tennis de table. « Le coût de ce stage est de 290 euros par élève, précise Benoît de Guillebon, professeur au lycée Fénelon de Vaujourns (Seine-Saint-Denis). Mais pour que tous puissent y participer, l'établissement prend en charge 194 euros, ce qui limite la participation à 96 euros par famille. Bien sûr c'est cher, mais au vu du résultat, cela ne compte pas vraiment. Cela dit, nous essayons de diminuer cette charge. Ainsi, le prix de la Fondation de France, qui a récompensé notre projet, a permis de financer la totalité d'un séjour... » **BG**

Appel aux seniors ?

« Dans l'ensemble, le bilan est très positif » : André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, fait allusion à la qualité des enseignants recrutés, notamment par la voie des concours externes.

Qualité, mais toutefois pas... quantité. Si, dans le premier degré, on couvre les postes mis au concours, dans le second degré ce n'est le cas que pour 65 %, et encore ce nombre de postes est-il insuffisant, sauf dans certaines disciplines, pour faire face au nombre de postes vacants. L'enjeu du remplacement de 30 000 enseignants partant à la retraite dans les dix ans est un vrai défi*. Et d'imaginer, comme l'initiative en a été prise à l'IUFM** de Lyon pour l'enseignement public, d'ouvrir la préparation du Cafép à « des générations plus âgées », quitte à l'adapter, « en cours du soir et de week-end ». Sauf à devoir recourir plus encore à des suppléants et auxiliaires***, et « à leur faire suivre ensuite la voie du concours interne ».

Les atouts et attraits du privé n'en sont pas moins fortement ressentis par les candidats, qu'il s'agisse de son projet pédagogique, valorisant le suivi attentif de chaque élève, mais aussi de la quasi-assurance d'être nommé dans un établissement de son académie. Pourquoi alors le déficit observé ? « Dans le second degré surtout, le métier d'enseignant a été pas mal déconsidéré », observe André Blandin. Une campagne nationale pour mieux faire connaître l'enseignement catholique aux candidats potentiels, sera-t-elle nécessaire ?

* Hors Dom-Tom, dans le premier degré, un quart des 39 000 enseignants a plus de 50 ans, et devra être remplacé d'ici à dix ans. Dans le second degré, hors enseignement agricole, ce renouvellement programmé concerne un tiers des 91 000 enseignants qui ont plus de 50 ans.

** Institut universitaire de formation des maîtres.

*** À la rentrée 2005, près de 10 000 postes « équivalent temps plein » n'étaient pas couverts par des titulaires.

Concours externe cherche candidats enseignants

Les conditions d'accès au concours externe sont désormais unifiées entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Mais ce dernier manque encore de candidats pour le second degré, le rythme des départs à la retraite s'accéléralant.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Voilà plus de dix ans, depuis les accords Lang-Cloupet de 1992, que les conditions d'accès au concours externe des enseignants sont égalisées entre public et privé. Auparavant, dans le second degré, il fallait être d'abord contractuel du privé, c'est-à-dire au moins à mi-temps, les candidats au public pouvant, eux, préparer à plein temps leur concours. L'égalité des chances est désormais de mise. Quant au premier degré, les CFP¹ avaient été reconnus dès 1974.

Il n'empêche. L'enseignement catholique fait le plein, et au-delà, de candidatures en premier degré, relève Pierre Abgrall, président de l'ANCFP². Mais il manque de candidats pour le second degré, observent Martine Soreau et Claude Leuridan, qui coordonnent à l'Unapec³ la formation initiale du second degré. Et encore, la majorité des nouveaux certifiés emprunte la voie du concours interne ; pour ceux qui choisissent l'externe, « de plus en plus de candidats sont de nationalité étrangère, après avoir obtenu une autorisation d'enseignement du rectorat ».

Pas de problème, en revanche, sur l'adéquation des nouveaux enseignants avec le projet éducatif de l'enseignement catholique. Beaucoup intègrent le privé « par conviction, anciens élèves eux-mêmes » (ou plutôt « elles-mêmes », les femmes

étant largement majoritaires). C'est dire que l'absence de passerelles entre privé et public – et réciproquement –, une fois choisie au concours sa « voie », n'est pas vraiment un handicap.

Bien sûr, il y a aussi l'assurance, pour le premier degré, d'être nommé dans son département. Et dans sa région, pour le second degré... lorsque cela est possible : nombre de candidats sont désormais nommés, faute de postes, dans une autre région ; mais « on fait vraiment tout ce qu'on peut... », assurent Martine Soreau et Claude Leuridan.

Reste le souci des candidats libres, qui se dispensent même avant le concours – faute parfois d'information à ce propos – de l'entretien de pré-accord (cf. page ci-contre : « Présenter le concours externe »). C'est donc seulement juste avant de commencer leur année de stage que sera appréciée la compatibilité de leur propre projet d'enseignement avec les exigences du projet éducatif de l'enseignement catholique. Avec tous les risques, pour eux, d'un non-agrément...

1. Centre de formation pédagogique.

2. Association nationale des CFP. Pierre Abgrall est par ailleurs directeur du CFP de Brest.

3. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

Le point

Présenter le concours externe

Qui peut se présenter au concours ?

Une licence est demandée pour se présenter au concours d'enseignant, Cape* pour le 1^{er} degré et Cafep** pour le 2^d degré. Pour ce dernier, une maîtrise est même recommandée, voire exigée par certains IUFM***.

Cas particuliers

Sont dispensés de licence, les mères et pères de famille ayant 3 enfants déclarés (copie du livret de famille), et les sportifs de haut niveau, sur justificatifs.

Quelle préparation ?

On peut se présenter en candidat libre – mais en moyenne le candidat repasse alors le concours 2 ou 3 fois pour le 2^d degré – ou en suivant, si on est reçu aux tests éventuels, une année de préparation en CFP pour le 1^{er} degré et en UFM pour le 2^d degré.

Pour le 2^d degré, le candidat bénéficie, parallèlement à sa préparation au concours – dans sa discipline – en IUFM, d'une « formation transversale » propre à l'enseignement catholique au sein des Arpec**** (futurs Associations territoriales), pour la pédagogie générale et la dimension professionnalisante.

Qu'est-ce que l'entretien de pré-accord ?

Pour se préparer au concours, le candidat doit bénéficier, après entretien, d'un agrément de la Commission diocésaine pour le 1^{er} degré, et de la Commission académique de l'accord collégial pour le 2^d degré, toutes deux composées d'acteurs institutionnels de l'enseignement catholique, afin de valider son adéquation avec le projet éducatif des établissements catholiques. Mais il ne s'agit nullement d'un test de « conformité religieuse » (il y a des enseignants musulmans dans l'enseignement catholique), ni bien sûr d'une évaluation préalable. Et le non-agrément de la Commission n'empêche nullement de se présenter au concours, mais sans garantie alors de trouver un poste, même admis au concours.

Et après le concours ?

Une année de « professeur stagiaire », en 1^{er} degré, et de « stage en responsabilité », en 2^d degré, rémunérée, permet au futur enseignant :

- dans le 1^{er} degré, de bénéficier d'une formation en alternance, en poursuivant sa formation en CFP et en faisant des « stages en responsabilité », c'est-à-dire des périodes d'enseignement, dans les trois cycles du primaire ;
- dans le 2^d degré, d'assurer 4 à 12 heures d'enseignement par semaine, selon les disciplines ; d'être accompagné par un « professeur-conseiller pédagogique » qui l'aide à préparer ses cours, y assiste aussi, pour lui apporter une analyse de pratique ; de poursuivre, en IUFM, une formation didactique dans sa discipline ; de poursuivre dans les Arpec, une formation professionnalisante, et d'affiner sa connaissance de l'enseignement catholique, ses pratiques pédagogiques, de se former au fait religieux ainsi qu'à des thématiques, tel le développement durable, etc. ; de réaliser un stage de « pratique accompagnée » dans un autre niveau d'enseignement avec l'appui d'un conseiller ; de réaliser des stages de courte durée en école, en Segpa*****, en lycée professionnel, en entreprise et/ou en établissement de « zone sensible ».

La certification

Elle est délivrée par le jury académique :

- pour le 1^{er} degré, sur proposition des formateurs du CFP et des inspecteurs, au vu des modules de formation du candidat, de son mémoire professionnel et de ses stages en responsabilité ;
- pour le 2^d degré, sur avis de la Commission mixte de validation académique (représentants de l'Arpec, du rectorat, de l'IUFM, et de formateurs de sa discipline), au vu des rapports du professeur-conseiller, du chef d'établissement, du tuteur de stage de pratique accompagnée et, pour une part importante, du mémoire professionnel du candidat.

Se renseigner

- Sur internet, le site www.formiris.org détaille tous les parcours et contacts.
- Par téléphone, pour le 2^d degré, à l'Unapac au 01 53 68 60 50, service de formation initiale du second degré, qui vous indiquera votre contact régional. ■

* Certificat d'aptitude au professorat des écoles.

** Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du 2^d degré sous contrat.

*** Institut universitaire de formation des maîtres.

**** Associations régionales pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

***** Section d'enseignement général et professionnel adapté.



D.R.

Isabelle Grabowski, documentaliste à 51 ans

Pour préserver sa vie de famille et élever ses cinq enfants, Isabelle Grabowski choisit tout d'abord d'être professeur vacataire pour le Cned*. Pendant quinze ans, elle valorise ainsi une première expérience en entreprise en corrigeant des études de cas réalisées par des élèves de première et de terminale G (aujourd'hui STG**). Parallèlement, elle crée et anime bénévolement, dans l'école primaire de ses enfants, une bibliothèque-centre de documentation ; passant même pour cela un diplôme d'auxiliaire de bibliothèque. Si bien que la directrice de l'établissement finit par lui proposer de remplacer, pour les collège et lycée, sa documentaliste sur le départ. Les enfants grandissent, la passion d'Isabelle aussi, qui prépare parallèlement une licence de sciences de l'éducation, sur deux ans, à l'Institut supérieur de pédagogie. Histoire de justifier du niveau bac + 3 officiellement demandé pour son poste.

Sans doute lui restait-il encore du temps, puisqu'elle décide alors, en candidate libre – et sans avoir sa licence (cf. « Le point », « Cas particuliers ») – de se présenter au Cafep de sa discipline ; juste pour... s'entraîner à le préparer. Oui mais, elle est aussitôt reçue et intègre l'IUFM de Paris, avant de prendre, à la dernière rentrée, son poste d'enseignante-documentaliste dans un collège de Rambouillet. Acquérent ainsi, « pour un travail qui n'a, en fait, pas changé, tout à la fois reconnaissance de [sa] mission enseignante, mais aussi sécurité d'emploi et bien sûr, salaire majoré ».

Un vrai parcours de hasard... ou de providence : Isabelle voulait à l'origine ne surtout pas être professeur – mauvais souvenirs de « pas trop bonne élève » obligent. L'avantage aujourd'hui, pour ses propres élèves, étant qu'elle « évite de faire ce qu'[elle] n'aimai[t] pas enfant. Accordant aussi le plus d'attention possible aux chahuteurs, et autres décrochés ».

JLBB

* Centre national d'enseignement à distance.

** Sciences et technologies de la gestion.

Lois : ce qui va changer

En cette rentrée, des changements interviennent dans la politique contractuelle entre l'État, les établissements et les maîtres. Ils sont liés à deux textes de loi et au débat sur les emplois budgétaires pour l'enseignement.

Conséquence des lois du 5 janvier 2005 et du 20 décembre 2004, la loi sur la situation des maîtres, votée à l'unanimité du Parlement, a entraîné la signature, le 16 septembre 2005, de deux accords internes à l'enseignement catholique. L'un sur « les modalités de perception à titre transitoire et de manière dégressive d'une indemnité de départ à la retraite », et l'autre sur « l'assurance type prévoyance » applicable au 1^{er} janvier 2006.

Retraite

La mise en place d'un régime public de retraite additionnel obligatoire pour les personnels enseignants et de documentation des établissements sous contrat avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, exige un décret d'application. En cours de publication, il doit préciser que le complément de retraite est de 5 % dès le 1^{er} septembre 2005 et doit progresser de 1 % tous les 5 ans pour atteindre 10 % à terme. Le décret indique aussi que ce régime est financé par un abondement de l'État à hauteur de 0,75 % des salaires et par une cotisation de 0,75 % payée par les maîtres. Cette cotisation sera sans incidence sur la rémunération nette des enseignants, le 0,75 % étant transféré d'une cotisation prélevée sur les salaires, précédemment versée à la Sécurité sociale et maintenant servie au régime additionnel de retraite.

Ce transfert a été rendu possible par la loi du 20 décembre 2004 sur le financement de la Sécurité sociale qui prévoit la prise en charge des risques maladie, maternité, invalidité et décès par le régime spécial des fonctionnaires pour les prestations en espèces et la couverture accidents du travail et maladie professionnelle. La circulaire de mise en œuvre de ces dispositions est déjà publiée et le décret est à la signature.

Prévoyance

Pour sa part, l'enseignement catholique a honoré ses responsabilités. Il a proposé à l'État

une convention qui doit être étendue dans les jours à venir par les ministres de l'Éducation nationale et de l'Agriculture pour fixer les modalités de perception à titre transitoire et de manière dégressive d'une indemnité de départ à la retraite (article 4 de la loi). Il a rediscuté la prévoyance accordée aux maîtres dans le double objectif de tenir compte des mesures nouvelles accordées par l'État, particulièrement dans la prise en charge de l'invalidité, et a fixé un régime de prévoyance complémentaire à celui de l'État. A cette fin, la commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique a mis en place un groupe institutionnel de négociation pour

Pour sa part, l'enseignement catholique a honoré ses responsabilités.

activer ce dialogue social. Elle seule pouvait le faire dans la mesure où les maîtres ne sont plus reconnus comme salariés des établissements.

Organisation de l'emploi

Les conséquences sur l'organisation de l'emploi sont les suivantes : pour faire suite à la loi n° 2005-5 du 5 janvier 2005, le décret n° 2005-700 du 24 juin 2005 précise les conditions d'accès aux emplois vacants pour les maîtres en perte partielle ou totale de contrat, pour les enseignants demandant une mutation et pour les lauréats des concours internes et externes ainsi que pour les bénéficiaires d'une mesure de résorption des emplois précaires.

Une circulaire ministérielle est en préparation dans le cadre d'une négociation avec les partenaires concernés par l'organisation de l'emploi. Elle aura pour objet de donner un maximum de garanties aux maîtres sous contrat d'association dans le domaine de l'emploi et

prendra en compte les responsabilités des chefs d'établissement dans le domaine de la procédure de nomination d'agents publics de l'État à qui l'enseignement est confié (article 4 de la loi Debré), dans le cadre de l'organisation qu'il arrête et dans le respect du caractère propre de l'établissement et de la liberté de conscience des maîtres (article 1-1° de la loi du 5 janvier 2005).

Les commissions nationales de l'emploi du 1^{er} et du 2^d degré reprendront les accords nationaux, maintenant reconnus par la loi et le décret, de manière à les harmoniser avec la circulaire ministérielle. Ce travail devra être terminé pour la mi-décembre 2005.

Enfin, l'article 5 de la loi relative aux maîtres prévoit le dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat d'un rapport évaluant les mesures qui restent à prendre pour l'application de l'ensemble du dispositif.

L'enseignement catholique sera associé à l'élaboration de ce rapport pour lequel l'une de ses premières demandes concerne l'accélération de la montée en puissance du régime public additionnel de retraite ; l'étalement du rattrapage pour l'équivalence des retraites des maîtres de l'enseignement privé sous contrat étant jugé comme injustifiable. Il sera réclamé une application complète sur les cinq années 2005 à 2010.

D'autres questions méritent un rappel de principe comme, par exemple, l'existence d'un contrat de droit public pour les délégués auxiliaires. Cela découle de la loi du 5 janvier 2005, mais n'est pas toujours perçu comme tel.

D'autres points réclament encore des précisions pour la mise en œuvre des moyens, telle la réponse apportée par le ministre de l'Éducation nationale lors du débat précédant le vote de la loi sur les heures de délégation : « Les règles de droit public ont vocation à s'appliquer aux décharges dont bénéficient les délégués élus. Les maîtres ne perçoivent pas de rémunération pour les heures de délégation du fait de l'existence du système de décharge accordé par l'État et géré globalement par les syndicats. Les établissements privés n'auront donc plus à

remunérer les heures de délégation des enseignants, mais les élus devront pouvoir disposer du temps nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.»

Forfait communal

Conséquence de la loi du 13 août 2004 – « Libertés et responsabilités locales » – et de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, l'article 89 de la loi « Libertés et responsabilités locales » règle dans son principe le problème du droit à un forfait communal pour les élèves non résidents dans la commune siège de l'école qu'ils fréquentent. L'article 89 de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école, après un débat où certains parlementaires demandaient la suppression de ce qui avait été voté en 2004, apporte la précision suivante : « La contribution par élève mise à la charge de chaque commune ne peut être supérieure, pour un élève scolarisé dans une école privée située sur le territoire d'une autre commune, au coût qu'aurait représenté pour la commune de résidence ce même élève s'il avait été scolarisé dans une de ses écoles publiques ou, en l'absence de l'école publique, au coût moyen des classes élémentaires publiques du département. »

Le ministère de l'Éducation nationale et celui de l'Intérieur ont préparé un décret portant sur les modalités d'application. De même, une circulaire sur les charges éligibles au forfait communal a été rédigée en concertation avec les partenaires concernés dans l'enseignement catholique. La publication de ces textes est attendue.

Postes d'enseignants

À propos du débat en cours sur les emplois budgétaires pour l'enseignement, mis à la disposition des établissements privés sous contrat : en trois rentrées successives (2002, 2003, 2004), l'enseignement catholique a inscrit 20 000 élèves de plus dans les classes et une liste d'attente pratiquement constante de 23 000 demandes n'est toujours pas satisfaite. Certes, cette réalité n'est pas homogène sur le territoire national et la rentrée 2005 s'effectue pratiquement à effectifs constants. Il faut noter d'ailleurs que beaucoup de classes sont très

chargées et qu'un certain nombre d'établissements commencent à limiter les effectifs devant la difficulté à pratiquer une pédagogie de qualité face un trop grand nombre d'élèves. Dans cette situation, il n'est plus envisageable de continuer le redéploiement des emplois d'enseignants auquel conduit par exemple la suppression par le ministère de l'Éducation nationale de 532 postes à cette rentrée.

Avec une telle politique, tous les établissements sont touchés : ceux qui voient leurs moyens réduits et ceux qui, malgré la hausse des inscriptions et des demandes, ne disposent pas des suppléments nécessaires. L'enseignement catholique demande à l'État de prendre en compte la réalité nationale de l'augmentation

mille de ces contrats entièrement subventionnés par l'État sont accordés aux établissements d'enseignement privés sous contrat et sont destinés à apporter une aide à l'action éducative auprès des élèves. Une circulaire en date du 13 septembre 2005 précise les modalités de recrutement sur ces contrats.

Une communauté éducative affermie

« Certains, souligne Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, ont exprimé la crainte que la loi du 5 janvier 2005, dite loi Censi, ne rende les enseignants uniquement liés à l'administration. Faut-il redire que cette loi ne modifie en rien les équilibres de la loi Debré de 1959 et que l'enseignant continue de travailler sous l'autorité du chef d'établissement ?

L'équité sociale pour nos maîtres en termes de retraite et de prévoyance, l'allègement des charges financières indues qui pesaient sur nos établissements ne remettent pas en cause l'appartenance de l'enseignant à la communauté éducative. Au contraire, les accords internes récemment signés prouvent la volonté des partenaires de la communauté éducative de faire les efforts nécessaires pour concilier le respect des droits des personnes et la poursuite de la mise en œuvre de notre caractère propre. Un texte institutionnel sur la place des enseignants dans la spécificité de notre projet éducatif sera proposé dans quelques mois au

vote du Comité national. Ainsi se trouvent confortés les engagements nationaux des assises de décembre 2004 qui invitaient à risquer davantage la communauté éducative et l'attention à toute personne. En obtenant davantage de moyens pour exercer sa mission de service public, l'enseignement catholique veut aussi dans la même démarche vivre toujours mieux sa mission d'Église. » ■



Rappel. Les nouvelles lois apportent plus d'équité sociale sans modifier la place de l'enseignant dans l'établissement.

du nombre d'élèves et de l'évolution de la demande des familles. Il n'y a en cela aucune provocation par rapport aux moyens donnés aux établissements de l'enseignement public, aucune volonté de se situer en parts de marché. C'est une demande d'équité pour assurer la liberté de choix des familles.

Emplois vie scolaire

Par ailleurs, dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi lancé par le gouvernement, un contrat d'accompagnement dans l'emploi et un contrat d'avenir ont été créés afin de permettre aux jeunes de moins de 26 ans ou aux bénéficiaires de minima sociaux de trouver un emploi dans le secteur non marchand. Trois

Savoir +

Le texte de cet article est repris de la lettre de Paul Malartre transmise le 30 septembre 2005 aux directeurs diocésains, aux chefs d'établissement de l'enseignement catholique et aux membres du Comité national de l'enseignement catholique.

Les textes de loi sont téléchargeables à partir du site : www.scolanet.org

Toutes les filles rêvent au grand

Jessica, Sarah, Laetitia, Céline et Isabelle sont internes en quatrième au collège Marcel-Callo¹ de Cempuis, à une trentaine de kilomètres au nord de Beauvais (Oise). Ce trimestre, elles vont se réunir à quatre reprises autour de Dominique Wytynck, animatrice en pastorale, pour huit heures d'« éducation à la vie et à l'amour ». Lors de la première séance, elles ont visionné un moyen-métrage qui met en scène trois couples d'adolescents, puis commenté les faits et gestes des six personnages, nous dévoilant au passage un peu de leur amertume et de leurs espoirs. Au fil des échanges, elles se sentent davantage en confiance ; leur liberté de ton s'affirme.

Photos : S. Bizouard

« Quand une fille entend « Je t'aime », ça lui fait plaisir, elle croit que c'est sincère. »



Dominique

(animatrice) : Dans ce groupe, on va parler de la vie et de l'amour. Notre affectivité, c'est notre capacité d'aimer et d'éprouver des sentiments. On va surtout regarder ce que c'est qu'aimer, tomber amoureux, et construire un couple.

Jessica : Oh ! moi, je suis pas qualifiée pour ça !

Dominique : Je ne vais pas vous apprendre à aimer. On est tous, tout au

LE FILM

À la folie pas du tout est un moyen métrage (26 mn) de Chantal Briet, produit et distribué par l'association la Cathode. Lors de vacances dans le Tarn, Alexandra vit une histoire qui dure avec Hicham, sans savoir de quoi demain sera fait, et tout en rêvant de liberté, surtout lorsque Hicham se montre possessif. Alice espère le grand amour et croit l'avoir trouvé en la personne de Tony. Elle se donne à lui et comprend trop tard qu'elle ne sera qu'une conquête parmi d'autres. Hacia, au naturel plutôt réservé, reprend confiance et s'épanouit auprès de Chris, et dans leur amitié.

La Cathode sur internet : www.lacathode.org

long de notre vie, en train d'essayer d'apprendre à aimer. Mais à l'adolescence, vous êtes à un âge clef : vous avez vos premiers coups de cœur, vos premières peines...

Jessica : ... et nos premières erreurs.

Dominique : Parlez-moi des personnages du film que nous venons de voir [cf. encadré ci-dessous].

Sarah : Hacia est une fille solitaire. Elle rêve au grand amour.

Dominique : Vous connaissez cela ?

Jessica : Ce genre de situation, je ne connais pas, mais je sais que ça existe. Alice, elle, elle donne des conseils sans se méfier de ce qu'elle va faire, elle. Elle éprouve des sentiments pour Tony, qui ne sont pas réciproques, mais elle se laisse bêtement charmer par lui. Ils vont s'isoler dans les bois alors qu'elle ne sait pas comment il a l'habitude de réagir avec les filles. Lui, il ne la désire que sexuellement. Elle croit qu'il va rester avec elle. Quand elle lui dit que c'était pour elle la première fois, qu'elle lui répète « Je t'aime », il paraît déçu. Je la trouve stupide, elle s'accroche trop vite.

Sarah : Elle ne va pas trop vite, puisqu'elle dit qu'heureusement, elle a attendu pour le faire avec Tony.

Jessica : Mais elle n'a pas pris le temps de savoir s'il avait des sentiments.

Isabelle : Tony est hypocrite, beau parleur. Il est pas franc.

Jessica : Il sait comment s'y prendre pour avoir une relation sexuelle avec elle : dans la grotte, il lui dit qu'il l'aime. Il lui dit « Je t'aime », mais dans le noir. Il n'est pas sincère.

Dominique : C'est très symbolique de parler dans le noir. À qui s'adresse-t-il en fait ?

Jessica : Il s'adresse à son sexe. Elle pense qu'il est sincère, mais c'est un mensonge.

Dominique : Dans leur histoire, il est prononcé deux fois « Je t'aime ».

Jessica : Mais ces deux « Je t'aime » n'ont pas la même signification. S'il lui fait croire qu'il l'aime, c'est uniquement pour pouvoir coucher avec elle.

Sarah : Il voulait lui dire « J'ai envie de toi ».

Jessica : Quand une fille entend « Je t'aime », ça lui fait plaisir, elle croit que c'est sincère. Les mecs ont tendance à cacher leurs sentiments. En fait, tous les mecs, c'est que des mythes.

Sarah : Avant ça, il lui a aussi écrit un petit poème. Il lui disait : « Belle demoiselle, mon amour pour toi est éternel... »

Jessica : Ce genre de paroles, ça ne me fait plus rien. Et « éternel », c'était juste pour rimer avec « demoiselle » !

Céline : Alice, elle n'a pas vraiment été amoureuse. Elle a juste kiffé. Kiffer, tu es sûre que ça va pas durer longtemps. Alors qu'aimer, ça va durer. Pour les filles, kiffer et aimer c'est différent, mais pour les garçons c'est la même chose. Aimer, ça ne veut pas dire plus que kiffer pour eux.

Dominique : Alice attend le grand amour. Et vous ?

Jessica : Moi aussi.

Céline : Toutes les filles rêvent au grand amour.

Sarah : Mais au maximum, il n'y a que 2 % des garçons qui cherchent le grand amour.

Dominique : Et tu veux trouver dans les 2 % ?

Sarah : C'est clair. Mais en fait, les mecs, quand ils croisent une belle blonde avec des gros seins et des grosses fesses, ils se disent : « Celle-là, je vais me la serrer. »

Céline : Nous, on regarde l'extérieur et aussi ce qu'ils ont à l'intérieur.

Laetitia : On regarde l'intérieur, nous.

Sarah : Chez les garçons, ce sont les 2 % qui regardent l'intérieur.

Jessica : Ah ! oui, c'est très rare.

Céline : Et ce Tony, il est pareil. C'est qu'un charmeur.

amour

« Au maximum, il n'y a que 2 % des garçons qui cherchent le grand amour. »



la vérité, on serait moins blessées. Dans l'histoire, c'est Alice qui va le plus souffrir. Dans l'adolescence, je crois qu'aucune fille n'a jamais aimé un homme. Il faut avoir vécu davantage pour ça. Même une histoire de deux ou trois ans à l'ado-

Celine : J'ai parlé avec une fille hier soir. Elle m'a dit : « Attention, tu laisses toujours ta chance aux autres, mais si tu kiffes un mec et qu'il leur plaît, elles se gêneront pas. »

Dominique : Vous avez le pouvoir de dire oui à ce que vous voulez vraiment vivre !

Sarah : Baiser, faire le ménage, faire des enfants, s'en occuper. L'homme, il va au boulot et il rentre chez lui. Là, il demande qu'on lui enlève ses chaussures... Ma petite sœur le fait à mon père... Maintenant, il sait que j'ai grandi, c'est pour ça qu'il me le demande plus à moi.

Jessica : Moi je crois que je vais devenir bonne sœur !

Sarah : Le premier mec, même moche, qui fait partie des 2 %, je l'épouse !

Dominique : Est-ce qu'il y a des hommes romantiques ?

Celine : Ici ? Non.

Sarah : Je pense à un qui m'a dit : « Je t'aime, mais il y a plein de meufs qui sont venues me dire qu'elles me kiffaient. » Heureusement que j'ai cassé la première parce que deux jours après il allait voir ailleurs.

Dominique : Vous êtes méfiantes, mais les hommes sont immatures.

Celine : Ils sont en chasse.

Dominique : L'important est que vous observiez tout cela pour ne pas vous faire rouler dans la farine par le premier venu.

Sarah : Le jour où je me ferai dévierger, ce sera avec mon mari, et après le mariage.

Celine : Avant de faire l'amour, je vais attendre longtemps, très longtemps.

Propos recueillis par Sophie Bizouard

1. Adresse : 1 rue Gabriel-Prévost, 60210 Cempuis.
Directeur : Hervé Chavanne.

2. Un « rateau ».

LES SÉANCES D'EVA

Marcel-Callo compte parmi les collèges de la Fondation des Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Il accueille, éduque, insère et forme des jeunes qui connaissent ou ont connu des difficultés d'ordre familial, scolaire et social. Ces séances d'éducation à la vie et à l'amour (EVA) y ont lieu depuis une dizaine d'années. Obligatoires, elles sont organisées en classe de quatrième, période où les jeunes commencent à vivre leurs premières amours, et dispensées en petits groupes – filles et garçons sont séparés, pour faciliter la parole – par une femme et par un homme, tous deux animateurs de pastorale formés sur ce thème. Les propos tenus par le groupe de garçons n'ont pas été reproduits : pour la plupart provocateurs, violents et pornographiques, ils ne pouvaient pas s'inscrire dans un débat cohérent et suivi.

Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil sur internet :
www.fondation-auteuil.org

Dominique : Comment faire la différence entre un Tony et l'un de ces 2 % ?

Sarah : Avec des poèmes, on sent qu'il a de l'expérience dans ce domaine, il sait comment s'y prendre avec les filles. C'est quelque chose qui s'apprend. Par exemple, avec les SMS, tu tapes « poèmes », et tu reçois des poèmes comme ça.

Isabelle : Hicham est poète lui aussi, mais il est jaloux.

Celine : Hicham fait des poèmes sincèrement parce qu'il aime vraiment Alexandra. Alexandra, son problème, c'est qu'elle ne sait pas si elle aime vraiment Hicham. Elle dit : « Aujourd'hui oui, mais demain ? »

Jessica : Lui, il montre ses sentiments, mais elle, elle a du mal. Elle n'est pas sûre de ses sentiments.

Celine : Je trouve qu'il est dans les 2 %.

Sarah : Il aime trop sa copine, il ne veut pas la perdre.

Jessica : Il a peur qu'elle se fasse charmer par un autre.

Celine : Elle, ce qu'elle veut, c'est de la liberté, et ne pas devoir rester toujours avec lui. Elle veut être libre, elle ne comprend pas son comportement et ne sait pas encore si elle peut lui dire « Je t'aime ». C'est pas si facile pour une fille d'oublier un mec d'un jour à l'autre. Il faut au moins une semaine ou même parfois un mois.

Isabelle : Elle veut se préserver.

Jessica : Le jour où je dirai « Je t'aime », je le jure, ça sera à mon mari. Pour eux, dire « Je t'aime », c'est normal. Et le jour où tu aimes vraiment la personne, tu ne vas pas la lâcher.

Dominique : A 14-15 ans, on peut dire « Je t'aime » pour la vie ?

Celine : Nous les filles, on arrive à dire la vérité aux garçons. Eux, nous mentent. S'ils disaient

l'adolescence, pour moi ce n'est encore que kiffer.

Jessica : La fille teste au début pour voir, après, elle sort avec le mec, et ensuite il se rend compte qu'il kiffe ses meilleures amies. Ça m'est arrivé à moi. Je vous préviens les filles...

Sarah : Je suis restée avec un garçon pendant deux semaines, on s'est séparés puis on s'est remis ensemble. Il me disait « Je t'aime », mais moi je ne lui disais pas. Et j'ai bien fait parce que, deux jours plus tard, on s'est de nouveau quittés.

Jessica : Je suis sortie avec un garçon qui me disait qu'il avait des sentiments pour moi. Une semaine après il a cassé. La vraie raison, c'est qu'il kiffait sur ma meilleure pote.

Celine : La meilleur pote, c'était moi. Et comme je lui ai mis un *pache*², il est allé voir une autre copine.

Jessica : Il sait pas ce qu'il veut, il est pas mature.

Celine : Les garçons, ils parlent toujours de sexe. Ils ont que ça à la bouche.

Jessica : Ah ! Ça, ils savent ce qu'ils ont entre les cuisses. Ça leur monte à la tête d'ailleurs...

Sarah : J'ai discuté avec des mecs hier. Je leur ai demandé ce qui les attirait chez une fille. Ils m'ont répondu qu'ils sortaient avec une fille pour son physique et que c'était seulement pour faire l'amour avec elle. Moi, le physique, ça me passe par-dessus la tête. J'me fous du physique, même s'il plaît pas à mes parents ni à mes copines.

« Dans l'adolescence, je crois qu'aucune fille n'a jamais aimé un homme. Il faut avoir vécu davantage pour ça. »





La zone britannique : l'école de la liberté de choix

Géographiquement, la zone britannique est un espace limité, mais ses orientations éducatives ont rayonné sur le monde par les nombreuses migrations et colonies de peuplement (des États-Unis et du Canada à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande). L'éducation globale de la personnalité y reste l'ambition première.

PÈRE GILBERT CAFFIN

L'archipel britannique a reçu les apports successifs des autres zones culturelles de l'Europe à travers les multiples invasions de son histoire. Elles l'ont diversement imprégné, ce qui explique les nuances entre l'Angleterre proprement dite, l'Écosse, le pays de Galles

Toujours présent quand l'école fonctionne, l'enseignant se doit d'accompagner le jeune dans toutes ses activités.

ou l'Irlande. Aux Celtes romanisés qui, curieusement, rejettent cette influence occupante, cas assez unique de l'ancien Empire romain, viendront s'ajouter les peuples germaniques, Saxons, Jutes, Angles, les Vikings et Frisons venus du nord de la presqu'île du Jütland ou

plus tard du sud, les Normands de Guillaume le bâtard (1066). Cela produisit un mélange culturel fort subtil de hiérarchies, de catégories sociales, non exempt de contradictions. Par exemple, la liberté individuelle est ici revendiquée plus que partout ailleurs mais chacun doit respecter les coutumes de sa classe sociale.

Mot clef

Le droit coutumier, voilà un mot clef, est bien loin de la zone latine du droit écrit, ce qui n'est pas rien pour en comprendre les différences. Un événement du monde moderne illustre bien cet état d'esprit : lors de l'arrivée de l'automobile, nous trouverons très vite dans les pays latins un code de conduite qu'il faudra apprendre par cœur – ah ! cet examen, angoisse des élèves d'auto-école. Le Royaume-Uni, lui, se contentera longtemps du *gentlemen agreement*, en toute courtoisie, aux carrefours... À quoi bon s'encombrer d'une carte d'identité dans le

royaume ? « N'y sommes-nous pas identifiables ? Pour passer sur le continent, il faut bien se munir d'un passeport personnel pour cet autre monde où l'on veut que toute codification soit écrite », se sont dit les Britanniques.

Une journée d'étude s'est déroulée au Conseil de l'Europe, en avril 2001, sur les systèmes juridiques « *Common Law* » et « droit écrit ». Dans l'argumentaire il est noté : « *En Grande-Bretagne, la souveraineté appartient à la Reine* [le système féodal existe toujours en Angleterre, parce que la terre appartient symboliquement à la Reine et que chaque Anglais est sujet de sa Gracieuse Majesté]; *la justice est "la justice de la Reine"*... Nos différences sont profondément enracinées dans les traditions non seulement d'ordre juridique mais aussi d'ordre philosophique et culturel. La principale ligne de clivage se situe entre le système "Common Law" et le système de droit écrit ou "code civil". »

Pays des libertés conquises

La Grande Charte de 1215, déjà, endiguait le pouvoir absolu du monarque. N'oublions

pas que l'on trancha la tête d'un roi d'Angleterre¹ bien avant la Révolution française ! On y voit la genèse de la démocratie moderne qui prit corps véritablement avec les émigrés du Nouveau Monde, dans une guerre d'indépendance aux allures de crise œdipienne avec ses pères. Et pourtant, le Royaume-Uni reste le témoin le plus scrupuleux de la monarchie de l'ancien temps et de son aristocratie, et aussi la source de la démocratie et du libéralisme économique. Le monde anglo-saxon conjuguera sur tous les tons le mot liberté qui restera l'emblème du Nouveau Monde.

Un *tutor* d'un collège d'Oxford répondait en fronçant le sourcil à la question « bête », « Comment devient-on *tutor* ? », « Mais par la naissance, bien sûr ». Il faut bien dire que nos amis d'outre-Manche manient, avec distinction, l'ambiguïté suffisante pour laisser le mystère entourer l'identité britannique. Il faut autant de siècles pour faire un Anglais que son gazon.

Tout cela ferait partie de la légende ou des préjugés habilement entretenus, sauf que cette approche est bien utile pour comprendre comment s'est développé un système scolaire si particulier et si envié de par le monde.

Comment font-ils l'école ?

Je fus frappé par cette réponse inattendue d'un *headmaster* à ma question « Mais au fond à quoi sert l'école ? », « À apprendre à choisir. La vie est une continue obligation de choisir, et il ne faut pas se tromper. »

Pour éduquer le jeune au bon usage de sa liberté, il faudra lui apprendre à bien choisir. Le buissonnement des options dans les programmes est tout à fait traditionnel, opposé au système du tronc commun des savoirs indispensables à tout jeune futur citoyen de nos républiques latines. Souvenons-nous des trois matières que les jeunes de terminale préparaient pour le *eleven*, examen de fin d'études secondaires (qui n'empêche d'ailleurs pas les universités d'inscrire leurs étudiants selon d'autres critères) : il fallait bien les choisir selon la carrière que l'on envisageait.

Ce qui se produisit au Royaume-Uni après-guerre, dans le domaine des réformes scolaires, est tout à fait significatif. Dans cette singulière tradition élitiste de la culture, illustrée par les fameuses *Public Schools* éduquant l'élite de la nation – à peine 10 % de la population scolarisable –, la nécessité de

conduire tous les jeunes à l'école, du fait de la démocratisation des sociétés occidentales et des besoins de formation d'une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse, a provoqué les Anglais à envisager un style d'école de masse pour les villes industrielles.

Ce qui a donné naissance, à côté des traditionnelles *Public Schools*, à ce modèle populaire des *Comprehensive Schools* qui influença bien des pays d'Europe et au-delà.

En 1976, le *Callaghan Act* entérine la mise en place de ces nouveaux établissements conçus dès 1964 pour répondre aux nouveaux besoins du pays. Quarante-vingt-dix pour cent des jeunes sont concernés mais l'autre filière, de haut niveau, est préservée par l'acte d'éducation *Grammar School* de 1944.

Il s'agissait d'offrir le plus de possibilités d'expérimenter les capacités d'apprendre et de savoir-faire afin d'orienter les jeunes vers les différents métiers. Là encore, il faut savoir choisir, et donc apprendre à choisir. La filière noble préparant seulement aux universités.

Ce modèle hiérarchisé convenait à cette société singulière, ce que les pays européens ne perdurent pas en copiant l'intéressante formule mise au point pour le peuple mais non généralisée, alors qu'elle devint un modèle pour tous en de nombreux pays, ce qui entraîna bien des malentendus pédagogiques.

Dans cette mentalité et cette conception de l'éducation, la liberté d'innovation est première et donne toute autonomie à chaque établissement de concevoir son programme et ses rythmes scolaires. Il fallait suivre les tempêtes que souleva la volonté de Margaret Thatcher, en 1988, d'imposer un minimum de tronc commun à tous les établissements ; ce qui fut considéré comme un abus du pouvoir central.

La richesse et les limites de ce modèle anglo-saxon viennent de cette possibilité et capacité des innovations et des fondations produisant une grande diversité des établissements scolaires. Le chef d'établissement est le maître d'œuvre, et l'enseignant son employé pour la bonne marche de l'entreprise éducative. Le pouvoir central ne doit en rien gêner, mais au contraire favoriser l'initiative pédagogique et les expériences éducatives – souvenons-nous de Summerhill². L'éducation globale de la personnalité reste l'ambition première ; l'importance du sport et la formation morale, voire religieuse, en font partie intégrante.

L'enseignant n'est pas le représentant de l'État. Il est au service de l'éducation des jeunes confiés à l'établissement scolaire où il

fut embauché. Il est en quelque sorte l'employé de l'entreprise éducative. Pour éduquer le jeune à cette liberté dans la succession de ses choix, il devient le conseiller dans un rôle de *guidance*, le *career teacher* ; il passera avec les étudiants dont il est responsable une alliance qui peut devenir une amitié pour toute la vie.

L'enseignant se doit aussi d'accompagner l'élève dans la globalité de ses activités. Toujours présent quand l'école fonctionne, il est chargé de cours, il reçoit les parents, il guide les jeunes à la *library* (bibliothèque), véritable temple du collège, mais il anime aussi une équipe sportive, un club, un orchestre ou une autre activité parascolaire.

Son statut n'est ni celui d'un fonctionnaire de l'État (zone latine), ni d'un auxiliaire des parents dans la responsabilité éducative (zone germanique), ni d'un agent de socialisation (zone scandinave), mais d'un salarié d'un établissement scolaire dont la présence n'est assurée que par sa compétence et son dévouement à l'institution. Il faut avoir l'esprit maison.

Il est donc assez difficile de donner un modèle d'école type dans le monde anglo-saxon : aux États-Unis, nous trouvons le meilleur et le pire. Préserver la liberté de chacun, des parents, des jeunes, des pouvoirs organisateurs et des enseignants, se révèle un exercice très complexe, toujours équilibré par l'usage et la coutume qui maintiennent la créativité dans les limites du raisonnable.

Il nous est permis de penser que cela est possible dans certaines traditions culturelles bien précises, mais que les greffes ne peuvent pas prendre sur d'autres mentalités. ■

1. Charles 1^{er}, le 30 janvier 1649.

2. *Libres enfants de Summerhill*, le récit de l'aventure de cette école autogérée et antiautoritaire par son fondateur, Alexander Sutherland Neill, publié en France pour la première fois en 1968, a été réédité par La Découverte en 2004.

en résumé

Ce système scolaire se caractérise par les points suivants :

- **Les traditions culturelles de la zone** : les îles britanniques et le monde anglo-saxon.
- **Les accents prioritaires** : la liberté, le choix.
- **Les conséquences systémiques** : les options, la *guidance*.
- **Les qualités à développer** : la responsabilité, l'initiative.
- **Les perspectives envisagées** : l'entreprise libérale, le libre-échange.

L'humiliation sur tous les tons

Une étude nationale, réalisée conjointement par l'Insee et par l'Ined¹, en 1992, auprès des collégiens et des lycéens, a montré qu'un élève sur deux se sentait « parfois » ou « souvent » humilié et rabaissé par des enseignants. Mais si l'humiliation relève pour beaucoup d'élèves de « l'expérience scolaire ordinaire », elle était jusqu'alors peu explorée par la recherche. C'est précisément à ce sujet que Pierre Merle² consacre son dernier livre, *L'élève humilié*³.

VÉRONIQUE GLINEUR

Elève qui sèche lamentablement au tableau, copies distribuées selon un ordre décroissant avec des remarques désobligeantes pour les derniers, recours à un surnom ou un sobriquet moqueur, professeur qui

réalise un bêtisier des erreurs lu à toute la classe, en précisant l'identité des élèves, etc. Ces pratiques recueillies⁴ par Pierre Merle relèvent du rabaissement individuel de l'élève : « *L'élève assure, malgré lui, au mieux le rôle d'amuseur public, au pire, celui de souffredouleur ou de tête de turc.* »

À cela s'ajoutent les humiliations collectives. À l'école primaire, rapporte l'auteur, il arrive que des instituteurs divisent l'espace de la classe en fonction des résultats des élèves. Ainsi cet instituteur qui installait les bons élèves près de la fenêtre (le « paradis »), les moyens au milieu (le « purgatoire ») et les faibles près du mur (l'« enfer »). Les changements de groupe s'effectuaient au gré des performances, le maître insistant, quand celles-ci étaient moindres, sur le caractère dévalorisant de ce déplacement⁵. Pratique qui, souligne le sociologue, n'est pas « sans évoquer une cérémonie de dégradation [...] ».

Doués, brillants et médiocres

Autre manifestation de ces humiliations collectives : les comparaisons que les enseignants établissent entre les classes. Ou encore la constitution de classes de niveau, qui, dans certains établissements, s'accompagnent d'une forme d'apartheid scolaire : « *Des salles de cours et une partie des bâtiments sont généralement réservées [aux classes de niveau faible dont] les élèves ont peu de contact avec les autres élèves de l'établissement.* » Quant aux effets de telles pratiques, tant individuelles que collectives, ils sont connus : moindre estime de soi alors même que celle-ci constitue un élément essentiel de la motivation, moindres performances scolaires, voire, pour certains élèves, décrochage.

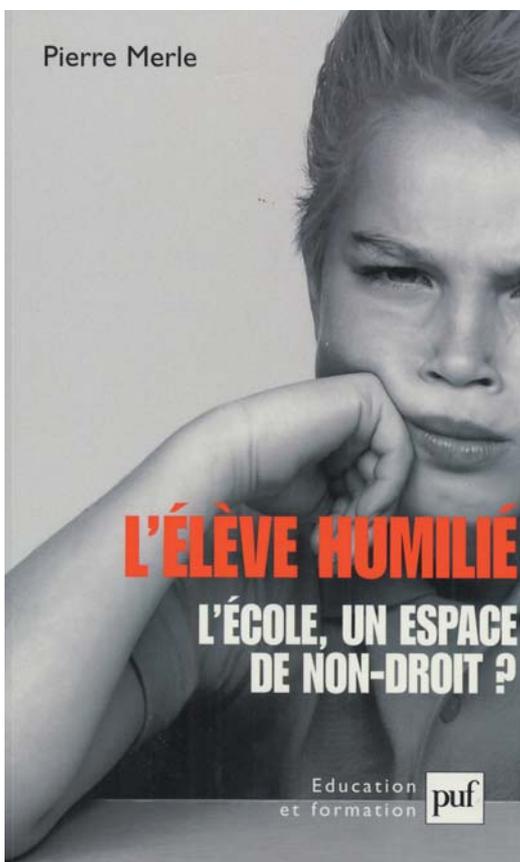
« Bon à rien », « Crétin », « Vache imbécile »,

« Avorton »... Des humiliations relatives au registre scolaire à celles qui relèvent du registre personnel, il n'y a parfois qu'un pas. Pour Pierre Merle, l'injure à la personne tient pour beaucoup à l'« idéologie du don » : une représentation qui oppose les élèves « doués » et « brillants » aux élèves « médiocres ». « *À partir du moment où le professeur est convaincu qu'il existe des élèves doués et des élèves qui ne le sont pas, il est assez*

*Ces humiliations
génèrent des sentiments
de nullité,
de découragement,
de démotivation.*

logique de traiter un élève de « crétin » ou de « vache imbécile », dans la mesure où l'on considère que c'est intrinsèquement qu'il n'est pas bon. Quand on pense au contraire que tous les élèves peuvent apprendre, on ne peut pas avoir recours à l'humiliation de la personne. On se dit plutôt que si cet élève est faible, c'est parce qu'il n'a pas appris, qu'il faut établir une relation pédagogique satisfaisante pour que l'élève ait envie d'apprendre. Une nouvelle conception de l'élève est essentielle à la disparition des pratiques d'humiliation⁶. » D'ailleurs, souligne Pierre Merle, ce sont les élèves les plus faibles qui sont le plus souvent pris à partie et humiliés.

Si les humiliations subies par les élèves sont la conséquence de la prégnance de l'idéologie scolaire du classement et de la partition naturelle entre les « forts » et les « faibles » qui en résulte, elles constituent aussi une forme particulière de sanction. Devant la perte d'efficacité de la règle-



mentation scolaire, mais aussi parce qu'ils sont eux-mêmes exposés à l'humiliation des élèves et pris dans des interactions agressives, les enseignants voient dans les pratiques humiliantes une forme de sanction particulière qui leur permet de faire régner l'ordre scolaire requis par tout apprentissage. « L'humiliation par rabaissement scolaire ou par injure ad hominem, doit être clairement considérée comme une sanction à l'égard de élèves, explique l'auteur. Elle écarte symboliquement du groupe l'élève sanctionné, le désigne comme différent, le stigmatise. Or, la sanction singulière qui définit la frontière entre ceux qui sont "dedans" et ceux qui sont "dehors", l'inclusion ou l'exclusion, est parmi les plus lourdes : elle a pour enjeu de mettre en cause le statut d'élève ou de personne à part entière. La spécificité de cette sanction tient au fait qu'elle n'est pas réglementaire : elle s'émancipe de la domination rationnelle-légale⁷ qui fait que le détenteur légal du pouvoir obéit, même lorsqu'il sanctionne, à des règles présentes dans le règlement intérieur de l'établissement et a priori conformes aux textes juridiquement supérieurs. »

Effets contraires

Reste, souligne Pierre Merle, que ces pratiques d'humiliation qui, pour certains enseignants visent à maintenir ou à rétablir un ordre scolaire propice à l'apprentissage, produisent parfois des effets contraires. Ainsi, parce qu'elles génèrent des sentiments de nullité, de découragement, de démotivation, elles s'opposent en fait à l'établissement d'un ordre scolaire favorable à la mobilisation des élèves et propice à leurs apprentissages. Par ailleurs, explique le sociologue, les pratiques d'humiliation sont « potentiellement contre-productives [...], elles peuvent se retourner contre leur auteur, susciter les plaintes de parents, la "haine", voire la violence physique des élèves. »

Ces humiliations des élèves vont de pair

DES ÉLÈVES RACONTENT

Aujourd'hui en classe de terminale scientifique, Arnault* se souvient : « J'étais au CM1 et, lors d'un contrôle, j'avais été surpris à regarder sur le cahier de mon voisin. Ensuite, chaque fois qu'il y avait un devoir, le maître me faisait quitter ma place et je devais travailler par terre. Quand mes notes étaient mauvaises – ce qui arrivait assez souvent en mathématiques –, j'étais privé de récréation. Je restais seul dans la classe à faire des exercices supplémentaires. Aujourd'hui encore je me souviens de ce harcèlement. »

Céline, elle, n'a pas oublié le professeur d'anglais de la classe de seconde : « Elle nous rendait nos copies par ordre décroissant – de la meilleure note à la plus faible – avec commentaires à l'appui. Ceux-ci étaient malveillants quand la note était mauvaise. Quant aux élèves qui avaient un zéro – des élèves nuls disait-elle –, elle jetait tout simplement leurs copies à la poubelle. Quand nous savions qu'elle devait nous rendre un devoir ou un contrôle, ceux d'entre nous qui avaient des difficultés en anglais entraient en classe "à reculons". »

C'est de son professeur de physique de 4^e que parle Sophie, aujourd'hui élève de 3^e : « En début d'année, il m'avait envoyée au tableau pour corriger un exercice. Comme je n'y arrivais pas, avant de me renvoyer à ma place, il m'a fait effacer le tableau, me disant que c'était une des

rare choses à ma portée. Tout le reste de l'année, j'ai appréhendé d'aller à ses cours. Heureusement je ne l'ai pas retrouvé cette année. »

« Quand j'étais en 6^e, raconte Thibault, aujourd'hui en 1^{re} STG (sciences et technologies de la gestion), j'avais un professeur de français qui, pendant les vacances – Noël, février, Pâques – faisait la moyenne des notes que nous avions obtenues. À la rentrée des vacances, il nous plaçait en fonction de cette moyenne : les meilleurs étaient devant, venaient ensuite les élèves moyens et, dans les dernières rangées, ceux qui étaient en difficulté. J'avais beau être bon élève, j'étais gêné pour les autres, pour ceux qui se trouvaient ainsi rabaissés devant toute la classe. »

Paul prépare un baccalauréat professionnel « maintenance de véhicules automobiles industriels ». Il se souvient – et ce souvenir est douloureux – de son professeur principal de 3^e. « En fin de 4^e, je devais redoubler. Mes parents ont fait appel et je suis passé en 3^e. Tout le premier trimestre, j'ai entendu que je n'avais pas le niveau, que je n'étais pas à ma place en 3^e, que j'aurais dû en fait redoubler. Je vivais mal cette situation. Mes parents ont rencontré le professeur et l'année s'est terminée avec moins de remarques. Aujourd'hui encore, je ressens difficilement cette façon qu'il avait de "me montrer du doigt" à tous mes camarades. »

Propos recueillis par Véronique Glineur

* Tous les prénoms ont été modifiés.

avec une méconnaissance – et même une ignorance à l'école primaire – de leurs droits. Quant aux règlements intérieurs des établissements, beaucoup se déclinent surtout en termes d'obligations. Celles-ci sont définies « de façon concrète et précise », alors que les droits ne sont souvent « mentionnés que sous la forme de principes généraux et présentés de façon marginale ». ■

1. Respectivement : Institut national de la statistique et des études économiques et Institut national d'études démographiques.

2. Pierre Merle est sociologue. Il enseigne à l'Institut

universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Bretagne.

3. Presses universitaires de France, coll. « Éducation et formation », 2005, 352 p., 19 €.

4. Pierre Merle a enquêté auprès des étudiants de l'IUFM de Bretagne. Étudiants auxquels il était demandé de « donner un exemple tiré de [leur] scolarité d'un droit respecté ou non respecté ».

5. Une telle pratique, précise l'auteur, a été observée au milieu des années 80.

6. Pierre Merle, interrogé sur Arte (source : www.arte-tv.fr).

7. Pour Max Weber, la domination rationnelle-légale, qui est propre aux sociétés modernes, repose « sur la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives qu'ont ceux qui sont appelés à exercer cette domination par ces moyens ».

ECA continue sur internet

Des compléments aux dossiers et aux rubriques, des notes de lecture, l'index des personnes et des sites internet cités dans chaque numéro.

Rendez-vous sur www.scolanet.org, cliquez sur l'ECA du mois, puis sur ECA +.

@vec ou sans Dieu

Dans un roman-documentaire d'un nouveau genre – tout s'écrit par *e-mail* –, Pierre-Jean Brassac fait dialoguer vingt jeunes Européens sur la question du fait religieux.

VÉRONIQUE GLINEUR

9 décembre 1905-9 décembre 2005 : dans deux mois, la loi de séparation des Églises et de l'État aura cent ans. Comment en parler de « manière originale, dans la forme comme dans le contenu ? » écrit Jean Baubérot¹ dans sa préface à *Avec ou sans Dieu*². Le livre est né de cette interrogation. Restait à trouver cette forme et ce contenu originaux. « *Le grand livre de la morale laïque a été* Le tour de la France par deux enfants,

deux écoliers. Cet ouvrage a suscité de nombreux épigones, moins bien réussis car ils se sont contentés d'actualiser le concept. En fait, il serait possible de le reprendre, de façon totalement différente. Non plus des écoliers, mais des étudiants, non plus un tour de la France, mais un tour de l'Europe. Non plus l'éducation à la morale laïque mais la confrontation des

De ce tour d'Europe des jeunes et des religions, émerge une certaine vision des rapports entre religion et laïcité.

religions et de la laïcité », explique l'historien. Toutefois, nouvelles technologies de l'information et de la communication obligent, les étudiants ne se déplaceront pas physiquement en Europe. C'est par *e-mail* qu'ils échangeront, cherchant, *via* l'approche du fait religieux, à mieux comprendre les pays dans lesquels ils vivent, étudient ou voyagent.

« *Quelle est la véritable nature des liens entre les individus, les religions et l'État dans les pays de l'Union européenne ? Comment les croyances agissent-elles sur les sociétés, orientent leur évolution, cohabitent avec les démocraties ? Quelle est l'influence des cultes sur la vie culturelle, l'économie, la politique ? Comment, aujourd'hui en Europe, met-on en*

pratique la laïcité ? etc. ». C'est à ces questions que vingt jeunes Européens imaginaires (mais le talent de l'écrivain et sa connaissance de la situation du fait religieux dans les pays de l'Union les rend si réels qu'on croirait lire un documentaire) ont cherché à répondre. Ils sont catholiques – parfois non pratiquants – protestants, bouddhistes, anglicans, orthodoxes, mais aussi libres-penseurs, athées, agnostiques. De ce tour d'Europe des jeunes et des religions, émerge une certaine vision des rapports entre religion et laïcité, qui, souligne Jean Baubérot, est « *en affinité avec la laïcité européenne telle que la définit Jean-Paul Willaime*³ », et qui articule trois principes : la double neutralité, la liberté de conviction et la non-discrimination⁴. ■

1. Jean Baubérot est président d'honneur de l'École pratique des hautes études et titulaire de la chaire « Histoire et sociologie de la laïcité ».

2. Pierre-Jean Brassac, *Avec ou sans Dieu - vingt étudiants en Europe : religions et laïcité*, Autrement, 2005, 450 p., 19 €.

3. Directeur du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité à l'École pratique des hautes études.

4. La double neutralité implique aussi bien « *la neutralité confessionnelle de l'État et de la puissance publique que le respect par l'État, dans les limites de l'ordre public et des lois, de l'autonomie des religions* ». La liberté de conviction implique « *la liberté religieuse, la liberté de non-religion et la reconnaissance de l'autonomie de la conscience individuelle* ». Le principe de non-discrimination consiste en « *l'égalité de traitement des personnes quelles que soient leurs convictions, la dissociation de leurs droits, en particulier de citoyens, et de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une religion ou à une philosophie* ».



© S. MARIOTTI/ALTERNATIVE

MIEUX SE CONNAÎTRE ET MIEUX S'AIMER

« [...] Il faudrait que nous soyons une quinzaine de correspondants à travers l'Europe. Des jeunes ayant vécu la religion dans leur pays, peu importe s'ils sont croyants et pratiquants ou non, pourvu qu'ils soient capables de fournir le résultat d'observations personnelles et de prendre part au débat. Nous pourrions accumuler une masse de connaissances très utiles pour approfondir l'idée d'une Europe des cultures, et ainsi

conforter et humaniser l'Europe de l'économie et du libre-échange. [...] »

« [...] Ce que nous voulons savoir : en quoi et comment la religion agit sur les sociétés. Notre grande ambition : déceler dans le cadre de vie et l'environnement culturel de nos amis européens les marques laissées par le religieux au cours des siècles. Ces dernières sont tellement constitutives du paysage culturel que l'on ne les distingue plus. Ce que nous voulons : les faire remonter au premier niveau de conscience [...] »

« [...] nous voulons former un club de gens désireux de parvenir à une meilleure conscience du fait religieux dans les cultures nationales

d'Europe. Notre ambition n'est pas savante mais humaniste. Depuis notre coin d'Europe, nous pouvons ajouter une microparticule de fraternité à la société humaine. [...] Voilà bien notre but : mieux connaître nos frères et sœurs d'Europe. Mieux les comprendre, peut-être. Qui sait, mieux les aimer. Bien sûr, nous allons beaucoup parler de religion, mais nous voulons découvrir aussi leur vie quotidienne : ceux qu'ils aiment, comment ils travaillent, ce qu'ils font de leurs loisirs, les lieux qu'ils visitent, les livres qu'ils lisent, bref, comment ils donnent du sens à leur vie. [...] » ■

(Extraits de *Avec ou sans Dieu*)

Parler de la mort à l'école

L'école, comme la société dans son ensemble, a tendance à passer la mort sous silence. Le mot même s'efface : « partir », « quitter », « disparaître » remplacent le verbe « mourir ». Pourtant, oser en parler, c'est trouver les mots pour vivre. C'est le thème d'un livre-guide pour les enseignants. Questions à l'un des auteurs...

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Laurent Combres, psychologue et psychanalyste, vous avez collaboré à la rédaction de *Parler de la mort... et de la vie*¹, et vous



avez travaillé avec des enseignants de collège dans la zone sinistrée par l'explosion de l'usine AZF²...

L. C. : Comme nous l'écrivons dans l'introduction de ce livre destiné à la formation des enseignants, notre société et ses institutions se montrent frileuses quand il s'agit d'évoquer la mort réelle, esquivant les interrogations des enfants à son sujet. C'est pour les aider à les prendre en compte que nous avons élaboré cet ouvrage. Par ailleurs, en 2001, dans le cadre de la cellule psychologique de crise de l'hôpital Purpan, à Toulouse, qui

répondait à la demande de directeurs d'établissement, j'ai été très impressionné par la qualité du travail réalisé avec des enseignants de collège. Ils se demandaient comment accueillir leurs élèves après ces morts et ces destructions. Certains avaient quelques réticences à parler. Mais la majorité était passionnée par ce défi : dépasser le drame pour y réfléchir ; chercher à donner du sens à ce qui venait de se passer. Alors que les médias s'interrogeaient – pouvait-on prévoir, donc prévenir, l'explosion ? –, eux se demandaient avec nous : comment tenir compte de ces accidents qui peuvent toujours se produire dans la vie d'une personne ?

« Ce qui importe, c'est de faire formuler des réponses. »

répondait à la demande de directeurs d'établissement, j'ai été très impressionné par la qualité du travail réalisé avec des enseignants de collège. Ils se demandaient comment accueillir leurs élèves après ces morts et ces destructions. Certains avaient quelques réticences à parler. Mais la majorité était passionnée par ce défi : dépasser le drame pour y réfléchir ; chercher à donner du sens à ce qui venait de se passer. Alors que les médias s'interrogeaient – pouvait-on prévoir, donc prévenir, l'explosion ? –, eux se demandaient avec nous : comment tenir compte de ces accidents qui peuvent toujours se produire dans la vie d'une personne ?

De quelle façon réagissent des enseignants, des éducateurs, quand vous leur expliquez qu'on peut parler de la mort, même si elle n'est pas « au programme », ailleurs qu'en cours de biologie ?

L. C. : Je m'appuie sur les écrits de Freud qui considère que, pour s'adapter à la vie, tirer son épingle du jeu, l'individu doit se confronter à trois rencontres fondamentales : le père, une femme, et la mort³. Chacun, dans sa vie subjective, doit se construire une représentation de ce que c'est que de mourir. C'est la base même de la structuration de la personnalité. La manière dont on appréhende la vie, la mort, le sexe, conditionne nos rapports aux autres.

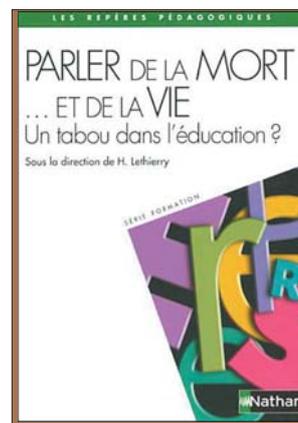
Mais un enseignant n'est pas un psychologue. Pourquoi parler de la mort, sujet intime, à l'école ?

L. C. : Parce qu'on passe beaucoup de temps à l'école et parce qu'elle véhicule un savoir sur la mort à travers des textes. Par ailleurs, on y vit avec ses pairs. Aborder ce sujet en classe fait partie du rôle éducatif d'une société. D'autant plus que ces questions ne sont pas forcément évoquées par les parents. Combien lisent des contes à leurs enfants ? Bien entendu, c'est à chacun de se forger ses propres réponses à tous les aspects de cette question complexe, y compris religieux. Mais il faut au moins aborder le sujet, en dégager les différentes significations, pour que chacun soit en mesure de choisir les siennes. D'où les pistes de travail proposées dans ce livre, qui passent toutes par une libre expression et réflexion des élèves. Ce qui importe, en effet, c'est de faire formuler des réponses. Nul ne devrait répondre à la place d'un autre. Est-il possible de s'arranger pour que de telles conditions éducatives existent ?

Est-il nécessaire que les enseignants soient au clair avec eux-mêmes sur cette question ?

L. C. : Il m'arrive, dans mes cours de psychologie à l'université, de dire aux étudiants que j'ignore certaines réponses. Le travail de l'en-

seignant ne doit pas remplacer celui de l'apprenant, et il faut aussi distinguer entre la vie privée d'un individu et ses fonctions. Que ce soit en mathématiques, à propos d'un cours sur l'infini, en histoire, en anglais, en lettres, bien sûr, ou en philosophie, encore plus, sans parler des cours du primaire, on peut toujours saisir les occasions de démarrer des réflexions, de dégager des pistes : le livre donne de nombreux exemples⁴. Mais c'est aux élèves de faire l'effort de se confronter à la difficulté de penser la mort. À eux d'appivoiser l'idée de perte, de manque, indispensable à intégrer pour être capable d'aimer... et d'apprendre. En effet, l'angoisse, qui inhibe le cerveau, naît de l'absence de réponses à des questions fondamentales... comme la mort. Pour un enfant, essayer de comprendre ce qu'est la mort c'est aussi le signe qu'il peut grandir ! ■



1. Hugues Lethierry (dir.), *Parler de la mort et de la vie - un tabou dans l'éducation ?*, Nathan, 2004, coll. « Les repères pédagogiques », 223 p., 22,50 €. Laurent Combres est également l'auteur d'un recueil de nouvelles : *Le ballet des ombres*, L'Autre Rive/Parpaillon, 2005, 104 p., 15 €.

2. Le 21 septembre 2001, à Toulouse. L'explosion a bouleversé un secteur urbain de trois kilomètres autour du pôle chimique de l'usine et fait plus de trois cents morts.

3. Cf. Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF (épuisé) ; réédité, toujours chez PUF, sous le titre *Malaise dans la culture*. Disponible en un volume ou dans le tome XVIII des *Œuvres complètes* de Freud.

4. Cf. le chapitre V de ce livre à plusieurs voix et entrées, qui comporte des expériences de terrain en cycles 1, 2 et 3, des éclairages philosophique, psychanalytique, biologique et juridique, des outils et des pratiques pédagogiques (dessins d'enfants, Photolangage, contes, littérature jeunesse...).

À quoi servent les sujets du bac ?

La préparation des sujets de baccalauréat commence dès la rentrée. Gros travail pour les enseignants qui prennent très au sérieux cet aspect de leur service : contribuer à l'évaluation des élèves.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Elisabeth M., 50 ans, professeur agrégée de biochimie dans un lycée public, passionnée d'enseignement, est régulièrement contactée pour « fabriquer » des sujets d'examen : « *Je l'étais une fois sur deux pour le bac, je le suis trois fois sur quatre pour le BTS¹ maintenant que j'enseigne à ce niveau. Dans quelques jours, on va nous demander de rendre un sujet pour le mois de juin... qui sera proposé deux ans plus tard.* »

« On », c'est l'inspecteur pédagogique régional, et « nous », les deux collègues de microbiologie et de biologie cellulaire et moléculaire, avec lesquels elle va devoir concocter une épreuve de cours et un sujet pour l'épreuve écrite ou pratique de laboratoire. Du pain sur la planche ! D'autant plus que le texte final doit être assorti de la description du matériel nécessaire, des schémas de préparation, de l'étu-

de des coûts. Au total, « *des centaines d'heures de travail* », comprises dans les obligations de service (seules les corrections de copies font l'objet d'une rémunération supplémentaire, assez symbolique). « *Nous sommes entièrement libres dans le choix des sujets*, précise Elisabeth. *Il nous arrive parfois de demander des directives sur le bien-fondé d'un thème : vaudrait-il mieux traiter du lait ? de la pollution ?* »

En tout cas, quelle que soit la matière, comme le précise une note de service datée de 1996 et publiée au BO, la commission d'élaboration « *veille à écarter les sujets dont le contenu ou la formulation pourrait être considéré comme tendancieux, polémique ou provocateur* ».

« *Nous travaillons avec une grande rigueur* », explique Philippe Watrelot, professeur de sciences économiques et sociales dans un lycée de l'Essonne, secrétaire général du Centre de recherche et d'action pédagogiques², plusieurs fois membre de commissions de sujets : « *Des sujets toujours d'un grand classicisme... On se*

pose souvent la question de savoir si le sujet peut choquer les élèves : par exemple, je me souviens d'un sujet à connotation sociologique – un texte sur la famille – refusé par l'inspecteur pour sa formulation ambiguë, laissant affleurer un jugement négatif sur les nouvelles formes de familles. »

Grains de sable

« *Les sujets doivent être politiquement corrects, et concerner nos élèves* », explique Pascale Brethenoux, professeur de lettres et d'histoire en lycée professionnel, secrétaire générale du Scenrac-CFTC³ qui, en juin dernier, a manifesté son désaccord avec l'un des sujets⁴ proposés aux candidats. « *Une collègue de français m'a dit qu'on lui avait refusé un sujet traitant du sida, et une autre, géographe, un sujet traitant des catastrophes naturelles, au motif qu'elles n'arriveraient jamais en France!* »

Des grains de sable se glissent en effet régulièrement dans une machinerie lourde, coûteuse⁵ mais bien huilée. Peu, au regard de l'énormité du travail. Mais dérapages ou erreurs prennent vite la forme d'une polémique nationale, tant l'épreuve du baccalauréat est chez nous initiatique et passionnelle.

Derniers incidents en date : en juin 2005, deux sujets font grincer des dents. Le premier, donné au baccalauréat technologique pour les épreuves anticipées de français, propose à l'étude des candidats, avec deux autres textes, une chanson de Pierre Perret datant de 1977 : *Lily* (dont on précise qu'elle a obtenu le prix de la Licra⁶). S'ils choisissent de s'adonner à « *l'écriture d'invention* » plutôt qu'au commentaire ou à la dissertation, il leur est demandé d'écrire, comme l'aurait fait Lily « *un an après son installation* », à sa famille restée en Somalie. « *Elle dénonce l'intolérance et le racisme dont elle est*

LES ENSEIGNANTS DU PRIVÉ ASSOCIÉS ?

► Non, aucun texte juridique ni décision de principe ne tient les enseignants du privé à l'écart.

Le fait qu'ils ne soient pratiquement jamais sollicités dans les commissions d'élaboration de sujets relève d'une habitude : les inspecteurs pédagogiques régionaux sollicitent plus facilement les enseignants du public qu'ils connaissent mieux. Par ailleurs, la proportion d'agrégés ayant été, jusqu'à ces dernières années, plus forte dans le public que dans le privé, c'est à cette dernière catégorie que l'on s'adresse plus volontiers.

Depuis 1992, en marge des accords Lang-Cloupet (qui alignaient la formation des maîtres du privé sur ceux du public), un texte précise que les enseignants du privé sont partie prenante des jurys de baccalauréat. C'est devenu une pratique courante, appréciée, car, note un inspecteur général « *le taux d'absentéisme est, chez eux, particulièrement bas, et nous avons besoin de tous les bras* ».

Les mentalités vont continuer d'évoluer avec le temps. D'autant plus que, selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, les enseignants du public seraient environ 10 % à mettre leurs enfants dans le privé.

MCJ

la victime. » Protestations immédiates du Snalc-CSEN⁷ : le syndicat fustige le fait que « des postures ou des opinions soient imposées aux candidats par le libellé du sujet ». « Ce qui nous a le plus choqués, précise sa vice-présidente, Annie Quiniou, enseignante de lettres, c'est qu'on mette tous les textes sur le même plan (textes de Beaumarchais, Hugo et Perret, dans l'épreuve de questions d'analyse – ndr). Plus on propose aux élèves des sujets proches de ce qu'ils vivent et plus ils ont du mal à argumenter de manière distanciée car ils se sentent trop impliqués. Tant qu'on ne reviendra pas à l'étude d'auteurs classiques, on sera menacés par ce genre de malentendus⁸. »

Dérapages ou erreurs prennent vite la forme d'une polémique nationale.

De l'avis d'André B., 55 ans, professeur agrégé de lettres, peu susceptible de conservatisme, tant pédagogique que politique, « ce genre de sujet qui renvoie les enfants à l'opinion commune me semble surtout très stupide. Il est trop sérieux pour qu'on le traite dans une chanson ! Comment imaginer qu'un jeune s'engage, dans son écrit un jour d'examen, sur un thème aussi grave, qui peut le toucher aussi personnellement ».

Encore plus brûlant

« En économie, comme dans toutes les matières, explique Philippe Watrelot, un bon sujet doit permettre d'évaluer trois choses : la maîtrise des connaissances, la capacité à les trier pour argumenter, et au final la compétence à écrire de manière structurée et intelligible. Non pas les idées en elles-mêmes mais la capacité à les faire valoir. Plus les sujets prétent à vrai débat – les origines du chômage, par exemple –, meilleurs ils sont. Cette année est sorti un sujet sur le service public dans le contexte européen : après le "non" au référendum, c'était fort ! »

C'est un sujet encore plus brûlant – l'avortement – qui a, lui aussi, entraîné des protestations⁹ et provoqué le deuxième incident de la cuvée 2005 : « À l'aide du document 4 [un article du journal *Le Monde* rapportant des chiffres de l'Ined¹⁰ sur la stabilité de la fécondité trente ans après l'entrée en vigueur de la loi Veil], on demandait aux candidats de « a) dégager des arguments en faveur de l'autorisation légale de l'IVG en France, b) argumenter l'idée selon laquelle l'avortement n'est pas considéré comme un moyen de contraception ». « Antipédagogique ! », remarque Bernard Ibal, vice-président du Scenrac-CFTC, agrégé et docteur d'État, vice-président des Semaines sociales de France. La bonne question eût été : « Dégager des arguments en

favor et en défaveur de l'autorisation légale de l'avortement. » On n'argumente pas dans un seul sens... »

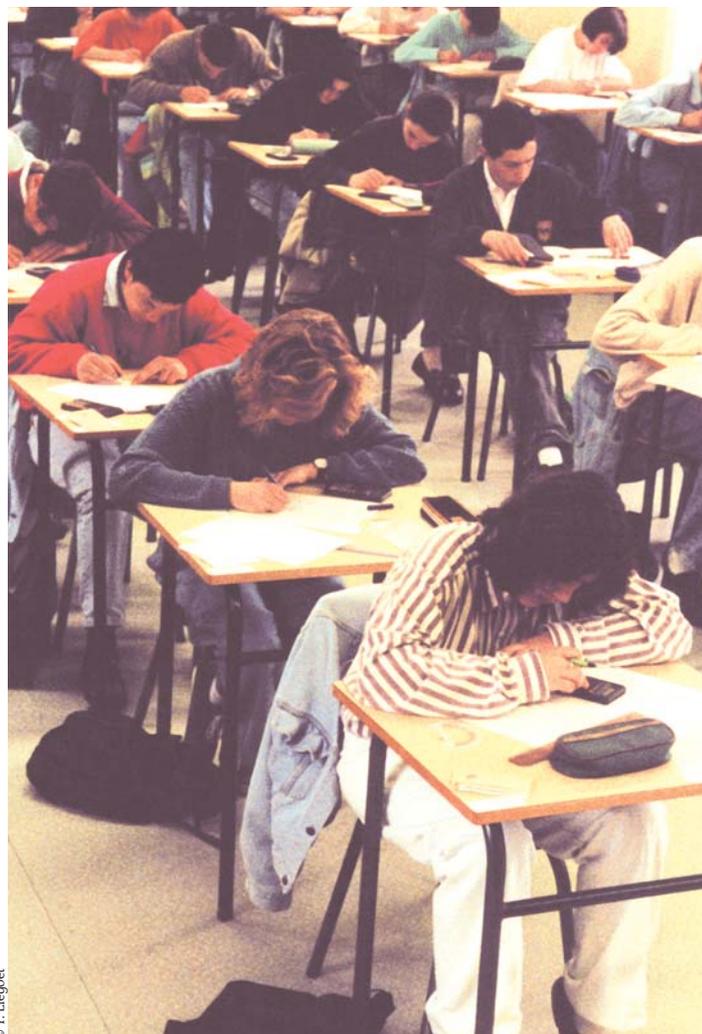
« Certes, la formulation était maladroite, admet Philippe Watrelot, mais l'affaire ne méritait pas tant d'infamie. Je fais débattre mes élèves du sujet en éducation civique juridique et sociale en leur demandant de dégager des arguments dans les deux sens. Nous ne formons pas que des bacheliers mais des citoyens. »

« Dans les sujets – qui ne sont jamais tout à fait neutres –, ce sont souvent les questions qui sont les plus difficiles à rédiger pour les professeurs, constate Eric Dethou, 40 ans, enseignant d'histoire dans un collège et lycée catholique de Nancy. On s'efforce de trouver les formulations les plus directes, tant les élèves peinent parfois à comprendre des mots simples. Là, il y a un vrai risque de dérapage... En ce qui concerne le texte [article du *Monde*], il s'agit d'un document d'ouverture pour montrer qu'une question biologique a des dimensions sociales : je me demande s'il avait sa place dans une épreuve de SVT. »

« Le vrai problème, relève Bruno Poucet, professeur d'université, enseignant d'histoire de l'éducation à l'IUFM¹¹ d'Amiens, c'est celui de l'évaluation des élèves et de ce que le sujet permet de faire en la matière. Qu'est-on aujourd'hui en mesure d'évaluer chez des terminales ? La question de l'éthique et des sujets conformes, me semble à cet égard marginale et dangereuse, sauf à vouloir ranimer des chasses aux sorcières... Nous sommes donc renvoyés à la question des objectifs et des contenus des programmes ! »

Un sujet sur lequel les adultes – cette fois – n'ont pas fini de plancher ! ■

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Le Cnap, indépendant de tout syndicat, favorable à la rénovation de l'enseignement, édite les *Cahiers pédagogiques*. Adresse : 10 rue de Chevreuil, 75011 Paris. Tel. : 01 43 48 22 30.
3. Syndicat de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles – Confédération française des travailleurs chrétiens.
4. Le sujet de sciences de la vie et de la Terre (SVT), épreuve optionnelle du bac L.
5. Cf. Bernard Toulemonde (dir.), *Le système éducatif en France*, La Documentation française, 19 € ; et Stéphane Beaud



À l'épreuve du temps. Les sujets qui atterrissent sur les tables d'examen ont été élaborés et rendus deux ans plus tôt par les enseignants qui les ont rédigés.

(dir.), *Le baccalauréat, passeport ou mirage ?*, La Documentation française, 9 €

6. Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

7. Syndicat national des lycées et collèges - Confédération syndicale de l'éducation nationale.

8. Sur les polémiques suscitées par l'enseignement du français, lire *Le Débat* (mai-août 2005), « Comment enseigner le français ? », Gallimard, 14,50 €.

9. Notamment du Scenrac-CFTC, du Snalc-CSEN et du CNGA-CFE-CGC (Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public-Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres), et de l'association *Droit de naître* qui, pour sa part, demandait l'annulation de l'épreuve.

10. Institut national d'études démographiques.

11. Institut universitaire de formation des maîtres.

Savoir +

Sur ECA +, des chiffres et des détails sur la répartition des sujets par académies.

UN VRAI MARATHON

Marie de Magdala, messagère de paix

Trente-trois visions de Marie-Madeleine, données par des artistes contemporains, vont être vendues aux enchères au profit d'une association palestinienne et d'un hôpital israélien. Récit d'une incroyable aventure.

Trente-trois œuvres à vendre. Un seul sujet : Marie-Madeleine. Trente-trois œuvres d'artistes contemporains : des sculptures, des peintures. Une vente de charité dont le produit sera totalement versé à une association palestinienne, *Al Kamandjati*, et à un hôpital israélien, *Assaf Harofeh* (cf. encadrés). Ultime étape d'une longue histoire à rebondissements. Ces œuvres ont été exposées en l'église de la Madeleine à Paris en 2002 et ont voyagé en France. C'est Mylène Vignon, critique d'art et descendante de Pierre Vignon, l'architecte du lieu, qui en a eu l'idée. Quant au sujet, Marie-Madeleine, il s'est imposé d'office. D'autant que Mylène entretient une étrange relation avec cette femme emblématique. Passe par là, le soir du vernissage, Catherine Hertault, une autre « fan » de l'héroïne du jour. Elle est scénariste, envisage depuis dix ans un film sur cette Marie-Madeleine qu'elle n'a jamais pu considérer comme une pécheresse repentie. « C'était une initiée. Elle a vu autre chose au-delà de ses yeux de chair. Elle était l'apôtre des apôtres, une femme universelle qui a su faire le lien entre les trois monothéismes. » Comme son projet n'aboutit pas, Catherine Hertault décide « de faire revenir Marie-Madeleine en vrai ». Comment ? La rencontre avec Mylène et les œuvres de son collectif d'artistes, sera décisive. « J'ai alors fait un rêve : un bateau accostant sur les rives d'Israël, avec à son bord les 33 œuvres, et apportant un message de paix. »

Le rêve un peu fou est devenu réalité. Un vrai marathon. La légende qui fait débarquer Marie-Madeleine aux Saintes-Maries-de-la-Mer, en Camargue, va devenir le point de départ de cette nouvelle aventure. Puisque aucun cargo ne veut porter les toiles et les

sept organisatrices – restons dans la symbolique –, on pense à Florence Arthaud pour accomplir ce voyage initiatique. Elle répond « oui » immédiatement. Et le 25 mai 2005, elle embarque avec une toile – la *Marie-Madeleine* de Sandee Johnson – et des messages de paix écrits par des Français anonymes.



25 mai 2005. Florence Arthaud en partance pour Jaffa. À son bord : une toile emblématique et des messages de paix.

Première pierre

À Jaffa, elle est attendue par les organisatrices et une centaine de femmes : des chrétiennes de Nazareth, des habitantes juives de Tel-Aviv et des Bédouines du Néguev. Ensemble, elles vont à Jérusalem, puis au bord du lac de Tibériade dans les ruines de Migdal, où aurait vécu Marie-Madeleine, et lisent les messages de paix. Suit, bien sûr, une visite à l'hôpital *Assaf Harofeh* et à une professeur qui enseigne le violon à des enfants orphelins de Ramallah, première pierre du projet de l'association *Al Kamandjati*.

À côté des quatre colombes de la paix de Sandee Johnson, on trouvera, lors de la vente, une tête byzantine qui pourrait être celle du Christ, vision de Michelle Philippe, une autodidacte inspirée par les mégalithes de Carnac au milieu desquels elle vit ; une chevelure de feu de la musulmane Zakia Azzouz ; une femme comme enfermée dans un cloître et portant un très léger voile prêt à s'envoler, du Polonais Philippe Bod. Autant de regards d'artistes sur une femme nommée Marie-Madeleine.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Savoir +

Sur le site www.separtartsetplus.org, vous trouverez, dès qu'ils seront connus, la date et le lieu de la vente aux enchères.

À SON TOUR AL KAMANDJÂTI, LE VIOLONISTE



L'association *Al Kamandjati* a été créée en 2002 à l'initiative de Ramzi Aburedwan (notre photo), violoniste au conservatoire de musique d'Angers, originaire d'un camp de réfugiés près de Ramallah. Son objectif ? ouvrir des écoles de musique pour les enfants de Palestine. Il a connu l'*intifada* – une photo de lui à 8 ans, en train de jeter des pierres sur les Israéliens, fit même la une de la presse. Jusqu'au jour où un violoniste lui enseigna combien la culture pouvait être vecteur de paix. À son tour de faire passer le message tiré de la correspondance d'Einstein et Freud : « Tout ce qui travaille au développement de la culture travaille aussi contre la guerre. » EDC

Sur internet : www.alkamandjati.com

BEL EXEMPLE ASSAF HAROFEH

L'hôpital *Assaf Harofeh*, à Zefirin, près de Tel Aviv, a pris le nom du célèbre médecin juif qui exerçait au nord d'Israël au VII^e siècle. Cet hôpital



général a été choisi par Mylène Vignon et Catherine Hertault pour l'humanisme de ses médecins et personnels, des équipes

mixtes, israélo-palestiniennes qui travaillent main dans la main pour soigner, avec la même attention et sans ségrégation, Israéliens et Palestiniens. Un très bel exemple de personnes qui, dans un déchaînement de violence, se battent pour préserver leur part d'humanité. À noter : l'intervention de clowns médicaux qui viennent apporter de la joie non aux enfants mais aux personnes âgées. EDC

Les amis de l'hôpital *Assaf Harofeh*, c/o Mme Boussidan, 8, rue Houdart-de-Lamotte, 75015 Paris.

PATHÉTIQUES, SATIRIQUES, HUMORISTIQUES

Quand les statues font salon

« *Le silence des témoins de pierre n'est qu'apparent* », a constaté une classe de seconde à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). En amplifiant les « murmures » des statues, les lycéens ont créé à leur tour des œuvres qui ont pris place au musée de l'Empéri pour les Journées du patrimoine.

L'air légèrement boudeur, le buste de Marianne semble s'inquiéter du manque d'esprit citoyen : « *Peu à peu, j'ai perdu mes couleurs*, commente le texte de Haiau, 19 ans, qui accom-

plète la phrase : « *Peu à peu, j'ai perdu mes couleurs*, commente le texte de Haiau, 19 ans, qui accompagne cette photographie. *Je m'efface de votre cœur, vous désertez les urnes ! Mais tant qu'il me restera un souffle, je continuerai à crier : Liberté, Égalité, Fraternité.* » Non loin, la statue de Jean Moulin, à la forme longiligne symbolisant son parachutage, parle d'intolérance et de manque de solidarité : « *Est-ce pour ce monde-la que nous avons offert nos vies ?* » s'écrie Marine, au nom du grand Résistant.

« *Regardez-moi je suis Marianne ! Vous m'avez enfermée dans un buste de marbre, peu à peu j'ai perdu mes couleurs je m'efface de votre cœur, vous désertez les urnes ! Mais tant qu'il me restera un souffle, je continuerai à crier* »

« *Liberté Égalité Fraternité* »

« *Regardez-moi je suis Marianne ! Vous m'avez enfermée dans un buste de marbre, peu à peu j'ai perdu mes couleurs je m'efface de votre cœur, vous désertez les urnes ! Mais tant qu'il me restera un souffle, je continuerai à crier* »

« *Liberté Égalité Fraternité* »

Parmi ces vedettes de pierre, on retrouve saint Roch, protecteur de la peste, qui a suggéré à Thomas un texte entre espoir et fatalisme, sur la maladie et le sida. Silhouette bien connue des Salonnais, le fameux Nostradamus va permettre à Armand de déchaîner des foudres... littéraires. Pour Amélie, les deux impressionnantes statues qui se tournent le dos sur la façade d'un bâtiment officiel, sont une véritable allégorie : « *Les jeunes mariés partent vers un avenir radieux. / Le soleil rayonnant semble leur apporter ses vœux... / Gardez-vous de croire dans les clichés idylliques, / Car bien vite les histoires d'amour peuvent devenir tragiques. / La Prudence et la Tempérance sont mères de sûreté. / Car qui aujourd'hui vient se marier, / Demain peut venir divorcer.* »

Un atelier dans une école

Mais, au-delà de ce passionnant travail, c'est la reconnaissance extérieure qui les a tous marqués. « *C'était plutôt sympa cette recherche*, rappelle Sophie au nom du groupe, *mais ce qui est le plus agréable, c'est d'être pour la première fois exposé dans un musée.* » Non seulement exposé, mais commenté et reconnu, puisqu'ils ont animé une conférence où l'échange a été plus que fructueux avec le public « *qui ne regardera plus les statues du même œil* ». Mais cette démarche ne s'arrêtera pas là pour Isabelle Conseil, qui a choisi de prolonger cette action en animant avec ses élèves, à l'école primaire Michelet, un atelier au cours duquel les lycéens inviteront les enfants à les imiter en « faisant parler » quatre clichés de statues. Alain Copin, l'ancien directeur, soutenait cette dynamique enseignante. Thierry Navarro, qui vient de lui succéder, apprécie aussi « *ce remarquable travail d'écoute* ». De son côté, Isabelle Conseil regrette le manque d'intervenants d'arts plastiques dans des établissements qui n'ont pas de sections artistiques : « *Ce serait un bon moyen de pallier l'absence de professeur de dessin et de sensibiliser des jeunes de sections technologiques à l'art... Surtout lorsqu'on voit ce dont ils sont capables quand ils sont motivés et stimulés.* »

BRUNO GRELON

1. Adresse : 76 avenue Georges-Borel, 13300 Salon-de-Provence. Internet : www.lyceesaintjean.com

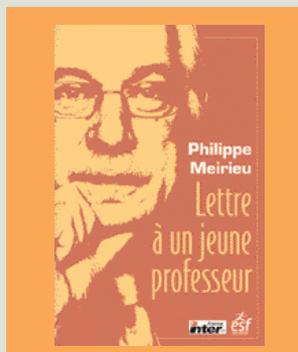


Chercheurs de mots. Ci-dessus : Carine, Haiau, Armand, Sophie et les autres entourent leur professeur de lettres, Isabelle Conseil. Ci-contre : une Marianne qui a des choses à dire.

Parmi ces vedettes de pierre, on retrouve saint Roch, et... Nostradamus, bien connu des Salonnais.

Dans cette salle du château de l'Empéri, exceptionnel musée militaire qui domine la jolie ville de Salon-de-Provence, ce document voisine avec une trentaine d'autres. Ces travaux de recherche et d'interprétation artistique, fruits d'une classe de seconde du lycée technique ter-

UN PROFESSEUR, C'EST « QUELQU'UN »



→ Évidemment, ne deviennent pas profs de maths ceux qui n'aiment pas le calcul, ne choisissent pas d'enseigner le sport ceux qui préfèrent la littérature, et ne s'orientent pas vers les classes primaires ceux qui privilégient le contact avec les ados. Car, on l'oublie parfois, les enseignants aiment faire partager la joie de leurs découvertes. Ils aiment les matières qu'ils enseignent et cherchent avant tout à apprendre au futur citoyen à acquérir les bases qui lui permettront de penser par lui-même et de transmettre à son tour. Malgré les difficultés, le découragement, les problèmes de discipline, les changements incessants de programmes et les pressions, le professeur doit continuer à être convaincu

de son rôle. Comme un maître face à ses élèves, comme Rilke écrivant au jeune poète, Philippe Meirieu sait se montrer convaincant pour transmettre ses espoirs aux quelque 300 000 jeunes enseignants qui vont être recrutés d'ici à sept ans par l'Éducation nationale. Pour que le mot « vocation », continue à avoir un sens.

MATHILDE RAIVE

Philippe Meirieu
Lettre à un jeune professeur
ESF/ France Inter
96 p., 9,90 €



UNE VIE BIEN REMPLIE

→ L'homme était un colosse. Tellement corpulent que, selon une anecdote, « dans le réfectoire de tel couvent, on avait découpé à sa place la table en demi-lune pour qu'il y pût loger son ventre ». ... Certes, l'humilité et la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin sont heureusement plus connues que son embonpoint. Mais, le grand intérêt de cet ouvrage est justement de retracer la vie réelle, surnaturelle et intellectuelle du théologien pour en comprendre l'œuvre et son importance. De quatorze à quarante-huit ans, toute l'existence du moine dominicain inspiré par l'œuvre d'Aristote, et « servi par une mémoire longue et rigoureuse », fut un combat. C'est ce parcours mouvementé que l'auteur retrace ici. **MR**

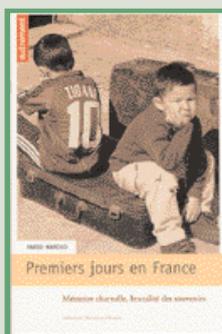
Ivan Gobry
Saint Thomas d'Aquin
Salvator
256 p., 19 €



ODE À TOUS LES « SANS »

→ Ils sont nombreux les « sans papiers, sans domicile fixe ou décent, sans travail, sans famille, sans amis, sans espoirs, sans liberté et... sans sommeil » à peupler « l'infini d'en bas ». La France compte aujourd'hui 4 167 000 personnes sans emploi et 2 420 000 demandeurs d'emploi, plus d'un million de Rmistes et 500 000 familles surendettées... À tous ceux-là, il y a tant d'hommes et de femmes de bonne volonté qui s'efforcent chaque jour de redonner un peu de courage qu'il est urgent de leur rendre hommage. Mais il y a aussi tous ces « vieux couples », ces « vieilles filles », ces « mères » et ces héros sans visage que l'on ne voit pas passer. Pierre Pierrard les connaît. Il en parle. Il les aime. **MR**

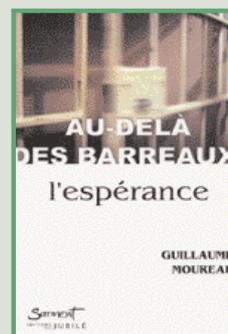
Pierre Pierrard
L'Église d'en bas - la foule innombrable des « saints » inconnus
Nouvelle Cité
Coll. « Spiritualité », 192 p., 18 €



L'EXIL DANS LA MÉMOIRE

→ Guy Zuchet a 96 ans. Italien, il est arrivé en France en 1924. Jean-Marie Julia, 65 ans, a gardé cette pointe d'accent indien, le même qu'à son premier jour à Nice en 1963. Nerxhivan El Bassani, 29 ans, macédonienne, n'oubliera pas son arrivée à la gare de Grenoble en 1999. Autant d'histoires, de générations et d'origines différentes pour ces vingt-deux voix venues d'ailleurs, auxquelles le journaliste Farid Haroud a tendu son micro et prêté sa plume pour qu'elles racontent leurs premiers pas sur le territoire français. C'est un besoin qu'a ressenti l'auteur de faire témoigner ces étrangers, comme lui, qui ont perdu à nouveau « un peu d'eux-mêmes » un dimanche d'avril 2002, au soir d'un premier tour de présidentielle. **MR**

Farid Haroud
Premiers jours en France - mémoire charnelle, brutalité des souvenirs
Autrement
Coll. « Mémoires/Histoire », 184 p., 15 €

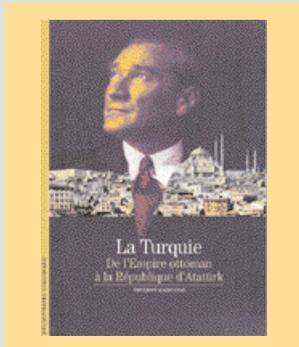


UNE LEÇON D'HUMANITÉ

→ Comment est-ce à l'intérieur ? Après les grilles, les cours fermés, les verrous, les paliers et les grilles encore. Comment survivre dans une cellule ? Comment vivre sans nom, sans respect, sans espoir ? Guillaume Moureau est aumônier de prison. Laquelle ? Il ne nous le dira pas, et peu importe. Ce qu'il raconte du milieu carcéral peut s'appliquer à chaque maison d'arrêt. Car il nous parle des hommes incarcérés, « ses gars » comme il les appelle. Autant de récits de vie. La leur d'abord mais aussi, en filigrane, celles de leurs proches, celles des surveillants, des victimes. Et puis, il y a l'isolement, la solitude, le mépris, les aléas de la célébration liturgique... et le souhait d'un véritable dialogue avec les détenus. **MR**

Guillaume Moureau
Au-delà des barreaux, l'espérance
Jubilé/Sarmant
242 p., 13 €

ENTRE L'ASIE ET L'EUROPE

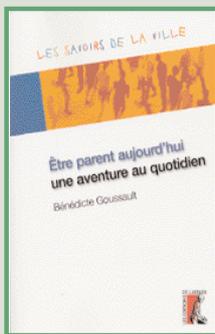


→ Trois noms et autant de destins pour un seul homme, c'est le défi relevé par Atatürk. Avant de proclamer la naissance de la République turque en 1923, Mustapha Kemal s'est battu sur tous les fronts contre l'occupation étrangère démembrant le pays. Durant la Première Guerre mondiale, son comportement héroïque aux Dardanelles lui vaut le titre de pacha. De son combat victorieux contre l'occupant grec, il retirera le grade de maréchal et le surnom de *Ghazi*, le « Victorieux », avant de se surnommer lui-même le « Père des Turcs ». À sa mort, en 1938, il laissera une nation moderne de type européen, à mi-chemin entre l'Orient et l'Occident. D'où vient-elle et dans quelle direction va-t-elle ? Sera-t-elle capable de

devenir un modèle d'État démocratique comme l'exige sa demande d'adhésion à la Communauté européenne, examinée cet automne par les États membres ? Voilà l'enjeu que présente ce nouvel opusculé d'une collection particulièrement pointue.

MATHILDE RAIIVE

Thierry Zarcone
*La Turquie - de l'Empire ottoman
à la République d'Atatürk*
Découvertes Gallimard
160 p., 13,90 €



PARENTS ET ENSEIGNANTS

→ La loi Savary a donné la parole aux parents d'élèves. Mais, si les familles des classes moyennes ont appris à dialoguer avec les équipes enseignantes, l'école demeure une forteresse pour les catégories sociales les plus défavorisées. Peu ou pas scolarisées elles-mêmes, elles n'ont jamais les clés pour entrer dans un système qui les dépasse. L'écart se creuse, les inégalités augmentent. L'école ne joue plus sa fonction d'intégration, le débat entre privé et public est de plus en plus d'actualité dans des quartiers où la double culture pose problème. L'expérience du métissage scolaire dans deux cités d'Aulnay-sous-Bois et de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) est au centre de cet ouvrage courageux. **MR**

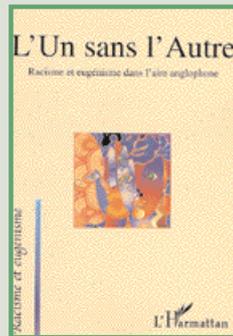
Bénédicte Goussault
Être parents aujourd'hui - une aventure au quotidien
L'Atelier
Coll. « Les savoirs de la ville », 160p., 21 €



ÉTAT D'ALERTE

→ « Pour l'homme, il n'y a pas "d'autre monde" que celui-ci et il ne peut grandir que si ce monde grandit avec lui », écrit Nicolas Hulot dans son avant-propos à cet ouvrage publié sous la direction de M^{gr} Marc Stenger, évêque de Troyes et président de l'antenne « Environnement et modes de vie » de Pax Christi France. Non sans se réjouir de la relation qu'entretiennent les religions, et en particulier le christianisme, avec la nature, l'animateur de télévision, souligne les pistes de réflexion ouvertes par ces ingénieurs agronomes, théologiens, prêtres ou professeurs de géopolitique qui mettent en avant la responsabilisation individuelle et le développement durable, en s'appuyant sur quelques exemples concrets de la mobilisation de l'Église. **MR**

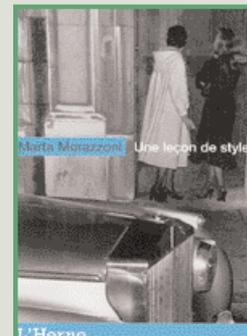
Marc Stenger (dir.)
Planète Vie/Planète mort
Cerf
275p., 24 €



QUESTIONS SUR L'EUGÉNISME

→ Contrairement à la France, en Grande-Bretagne, il est légal de créer des embryons humains pour la recherche et de les cloner. « Cette légalisation a fait l'objet d'une terrible controverse », écrit Anne-Marie Bernon-Gerth dans un article très riche qui fait le point sur l'eugénisme en Grande-Bretagne. Jusqu'où la stigmatisation des individus hors norme et les impératifs économiques, nous conduiront-ils ? se demande-t-elle avec inquiétude. D'autres universitaires, appartenant tous au Groupe de recherche sur l'eugénisme et le racisme de l'université Paris-7, nous apportent dans cet ouvrage un éclairage précieux sur des pratiques de ségrégation et de domination dont le corps humain est le point d'ancrage. Passionnant. **SH**

Michel Prum (dir.)
L'un sans l'autre - racisme et eugénisme dans l'aire anglophone
L'Harmattan
235p., 21,50 €

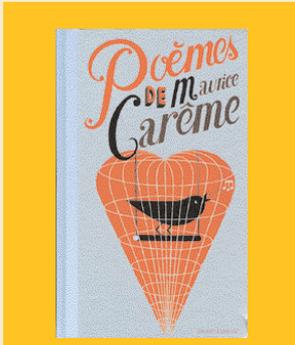


RETOUR À ASHBERRY HOUSE

→ Lord et lady Blands, un jeune couple élégant, vivent dans un décor à la James Ivory, Ashberry House, une luxueuse demeure de la campagne anglaise. Tout est réglé dans cet univers glacé, jusqu'au jour où... ils embauchent un précepteur pour leur petite fille, Cecilia, qui est muette. L'introduction de cet élément étranger, qui n'est autre que le narrateur, va servir de révélateur. Tout n'est pas aussi lisse qu'il y paraît chez les Blands, mais gare à celui qui voudrait faire craquer les apparences. On est vite pris par l'intrigue de ce roman au goût de thriller métaphysique. Et la romancière italienne, Marta Morazzoni, nous conduit inexorablement vers un dénouement cruel. Délicieux. **SH**

Marta Morazzoni
Une leçon de style
L'Herne
Coll. « Romans », 312p., 18,50 €

UN MAGICIEN DU PRESQUE RIEN



→ « Et il mit ce rien de ciel / Qui fait que tout est essentiel », écrit Maurice Carême à propos du travail d'un peintre. Deux vers qui pourraient s'appliquer sans peine à sa propre œuvre. Car ce poète belge, né le 12 mai 1899, est un magicien du presque rien, un virtuose de la simplicité. Jeune instituteur dans la banlieue de Bruxelles, cet amoureux de la poésie redécouvre, au contact de ses élèves, la beauté des mots d'enfants. Il change sa façon d'écrire, épure son travail et décide de s'y consacrer entièrement à partir de 1943. Tous les écoliers de Belgique ont appris par cœur l'une de ses poésies. Ceux-ci et les autres se régaleront de cet ouvrage rassemblant soixante-dix poèmes.

Outre le charme de ces petites fables toutes simples – au risque parfois de passer pour mièvres –, la puissance des magnifiques illustrations de Jean-François Martin fait de ce recueil, servi par une maquette élégante, un modèle du genre. À partir de 6 ans.

MATHILDE RAIVE

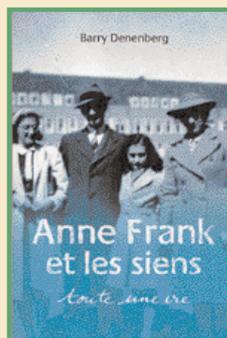
Benoit Marchon (choix des textes),
Jean-François Martin (ill.)
Poèmes de Maurice Carême
Bayard Jeunesse
160 p., 17,90 €



UNE ÉCOLIÈRE CHINOISE

→ Jin Ling a la mauvaise habitude de perdre ses gomme. Sa mère, Huizi, journaliste dans un magazine féminin, en est agacée. Mais pas son père, brillant professeur d'université, qui est aussi tête-en-l'air que sa fille de onze ans, scolarisée en sixième et dernière année d'école primaire. Pas très bonne en maths, passionnée par l'élevage des vers à soie – véritables animaux domestiques en Chine –, Jin Ling, attachante et rigolote, sert de guide au lecteur qui découvre grâce à elle le quotidien d'une fillette chinoise. L'une de ces enfants uniques, adulée par les adultes prêts à tout – falsification de documents, tricherie aux examens et lourd sacrifice financier – pour que leur progéniture réussisse ses études. À partir de 11 ans. **MR**

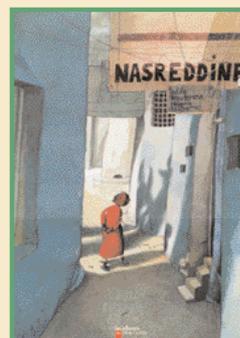
Huang Beijia
École des vers à soie
Picquier Jeunesse
264 p., 12,50 €



ANNE RACONTÉE PAR SA SŒUR

→ Ni biographie ni fiction, ce récit s'appuie sur des faits réels pour décrire la vie d'Anne Frank avant la guerre, dans sa cache à Amsterdam, lors de son arrestation, de ses mois d'emprisonnement à Auschwitz-Birkenau, puis ses derniers jours à Bergen-Belsen. En trois parties, le narrateur brosse le portrait d'une famille juive en Allemagne, le quotidien dans la clandestinité et l'existence dans les camps. Et c'est par la voix imaginée de Margot, sœur aînée d'Anne, que le lecteur fait la connaissance de cette jeune fille touchante et fragile dont le journal fut traduit en soixante langues et vendus à plus de vingt-cinq millions d'exemplaires. Bouleversant. À partir de 12 ans. **MR**

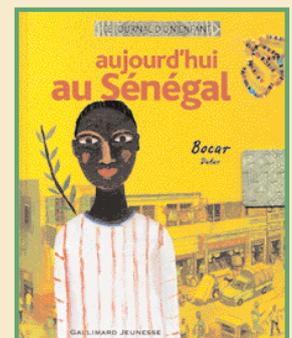
Barry Denenberg
Anne Frank et les siens - toute une vie
Flammarion
284 p., 12 €



FAIS SELON TA FANTAISIE

→ Nasreddine et son père Mustafa possèdent un âne qui leur permet de se rendre au marché. Mais, qu'ils marchent à ses côtés, qu'ils soient assis dessus l'un et l'autre, ou à tour de rôle, à chaque fois qu'ils se rendent au village, il se trouve toujours quelqu'un pour railler leur façon de traiter la bête. Nasreddine, mort de honte, rougit ou fuit sous les quolibets, et chaque semaine, change d'attitude en espérant plaire enfin à l'assistance. Sage et avisé, le père laisse faire son petit garçon pour qu'il trouve de lui-même qu'il ne sert à rien d'écouter les sots et les méchants. Une jolie fable aux illustrations chatoyantes. À partir de 6 ans. **MR**

Odile Weulersse, Rébecca Dautremere
Nasreddine
Père Castor/Flammarion
32 p., 13 €

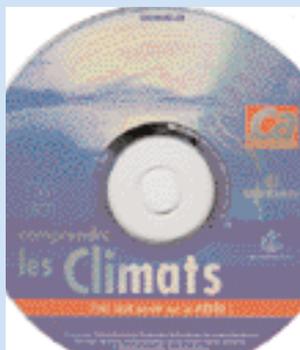


UNE ENFANCE À DAKAR

→ Bocar, douze ans, habite à Pikine, un quartier de la banlieue de Dakar, la capitale du Sénégal. C'est l'un des douze millions d'habitants de cette ancienne colonie française dont les « tirailleurs » se sont battus en 1944 et 1945 pour la liberté de notre pays... Un petit garçon comme les autres ou presque : il n'est pas parmi les plus pauvres. Son père est employé dans l'administration et toute leur rue profite du poste de télévision familial. Parfois, Bocar s'ennuie un peu... Alors, il écrit son journal et raconte la vie quotidienne dans ce pays où l'on appelle les jeunes filles branchées des... « disquettes » ! À partir de 8 ans. **MCJ**

Fabrice Hervieu-Wane (texte),
Aurélia Fronty et Florent Silloray (ill.)
Le journal d'un enfant - aujourd'hui au Sénégal - Bocar, Dakar
Gallimard Jeunesse
Série « Monde », 12,90 €

LES PHÉNOMÈNES NATURELS

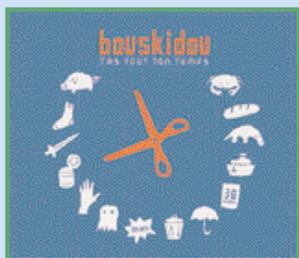


→ Vous ne comprenez rien au pluies acides. Vous n'avez pas encore pris conscience que l'eau douce est un bien rare ou que les océans fournissent 95 % des réserves d'eau de la planète. Il est temps de vous pencher sur la question. Pour vous aider, voici une formidable somme divisée entre une encyclopédie, un atlas et une vidéothèque proposant plus de 700 écrans explicatifs et interactifs. Un planisphère, 22 cartes du monde, 350 photos et exposés enrichis de 300 schémas, de courbes, de 150 graphiques statistiques et de chiffres permettent de se familiariser avec les climats et de comprendre le déroulement d'un cyclone, les variations de température, les ravages

de la pollution à travers le monde. Reportages scientifiques, analyses claires et documentées font de ce cédérom un outil indispensable pour comprendre l'actualité des phénomènes naturels qui ébranlent la planète en ce moment.

MATHILDE RAIVE

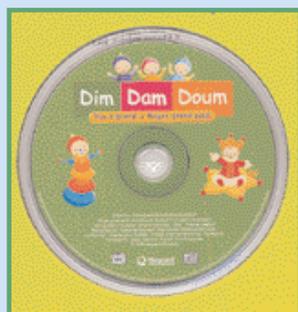
Collectif
Comprendre les climats - pour tout savoir sur la météo !
Montparnasse Multimédia
Coll. « Ça m'intéresse », 14,99 €
PC : Windows 98 SE - Mac : OS 92/10.2 iMac



ÇA FAIT DU BIEN

→ « T'aimerais tant... devenir grand / Sois patient... t'as tout ton temps. » C'est le meilleur conseil que peut donner ce groupe nantais à son jeune public. En huit albums, ces quatre musiciens-chanteurs ont acquis leurs lettres de noblesse au rayon chanson pour la jeunesse. Loin des mélodies naïves et de la soupe à la guimauve, Bouskidou joue sur le quotidien ou l'actualité mais surtout sur ce temps de l'enfance qu'il ne faut pas gâcher. Avec leurs rythmes aussi communicatifs que leur bonne humeur, ces sacrés loustics s'inscrivent à contre-courant de cette tendance mercantile qui pousse les enfants à vouloir devenir adultes trop tôt et trop jeunes. Ouf ! À partir de 6 ans. **MR**

Bouskidou
T'as tout ton temps
Mamie Productions / L'autre Distribution
1 CD, 1 livret, 20 €
Dates de la tournée 2005-2006 sur :
www.bouskidou.com



DEVENIR GRAND

→ Dim, Dam et Doum sont trois bébés papillons. Et, forcément, un jour le dos de Dim commence à le gratter. Normal, pour une petite chenille qui va devenir... adulte. Un joli petit conte, enjoué illustré par de charmantes poupées de tissu aux couleurs pastel, tout en rondeurs et photographiées en gros plan comme souvent à la télévision. Les aventures de cette famille de papillons se déclinent en albums, en CD, en cédérom, en livres de bain... Mise en musique, cette série est un petit bijou de douceur et de gaieté qui devrait séduire les classes de maternelle. À partir de 2 ans. **MR**

Katherine Roumanoff
Dim, Dam, Doum - les ailes de papillon
Coll. « Les petits doudous »
1 album (32 p.), 1 CD, 11,50 €



LES FAUTEURS DE PAIX

→ Les quatre dimanches de l'Avent, à 10 h 30, « Le Jour du Seigneur » propose, sur France 2, une série de documentaires inédits pour nous faire découvrir l'action des fauteurs de paix, qui risquent leur vie dans quatre régions du globe et s'activent discrètement pour défendre les droits de l'homme et promouvoir la réconciliation. Des petites gouttes d'eau qui réduisent la violence et apportent de l'espérance aux populations locales.
Le 27 novembre : Sant' Egidio ou la patience géologique (notre illustration).
Le 4 décembre : Irlande du Nord - lignes de paix.
Le 11 décembre : Les brigadistes de la paix.
Le 18 décembre : 60 voix pour un message.

GDR

www.lejourduseigneur.com



MESSE DE BÉATIFICATION

→ Le dimanche 13 novembre 2005, KTO diffusera, en direct de la place Saint-Pierre de Rome, la messe de béatification de Charles de Foucauld (notre photo), célébrée par le pape Benoît XVI. L'horaire, 10 heures, restant à confirmer à l'heure où nous mettons sous presse, il est préférable de consulter le site internet de la chaîne (cf. ci-dessous). Le procès en béatification de celui dont la Règle des Petits Frères du Sacré-Cœur de Jésus a inspiré la fondation de plusieurs congrégations religieuses et associations de vie spirituelle, s'est ouvert en 1927. Interrompu en 1956, il reprendra en 1967. En 2001, le pape Jean-Paul II signe le décret qui donne au père de Foucauld le titre de « vénérable ». Et le 20 décembre 2004, l'indispensable décret de reconnaissance de miracle marque la dernière étape avant la béatification. **RT**

www.ktotv.com

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

septembre 2005- juin 2006

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement